



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



807156

MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSIEUR

LE DAUPHIN

FEVRIER 1709



Chez MICHEL BRUNET, grande Salle du
Palais, au Mercure Galant.

Comme il est impossible dans la con-
joncture presente de ne pas grossir
le Mercure, ce qui en augmente conside-
rablement les frais, on ne peut se dispen-
ser d'en augmenter aussi le prix. Ainsi les
volumes qui seront reliez en veau se ven-
dront doresnavant 38. sols. Quant
aux volumes qui seront reliez en parche-
min, on n'en payera que trente-cinq.
Les Relations se vendront autant que
les Mercurcs.

Chez **MICHEL BRUNET**, grande
Salle du Palais, au Mercure
Galant.

M. DCCIX,
Avec Privilege du Roy.



A U L E C T E U R.

*I*L y a lieu de croire qu'on ne lit plus l'Avis qui a esté mis depuis tant d'années au commencement de chaque Volume du Mercure , puis-que malgré les prieres réitérées qu'on a faites d'écrire en caracteres lisibles les Noms propres qui se trouvent dans les Memoires qu'on envoie pour estre employez , on néglige de le faire , ce qui est cause qu'il y en a quantité

A ij

AU LECTEUR.

de défigurez, étant impossible de deviner le nom d'une Terre, ou d'une Famille, s'il n'est bien écrit. On prie de nouveau ceux qui en envoient d'y prendre garde, s'ils veulent que les noms propres soient corrects. On avertit encore qu'on ne prend aucun argent pour ces Mémoires, & que l'on emploiera tous les bons Ouvrages à leur tour, pourvu qu'ils ne désobligent personne, & que ceux qui les enverront en



ALPHONSE GALANT



FEVRIER 1709.

JE crois ne pouvoir mieux
commencer ma Lettre que
par le Discours prononcé à
l'ouverture des Audiances du
Presidial de Bourg-en-Bresse ,
à la fin duquel vous trouverez

A iij

un Eloge du Roy qui vous fera plaisir. Ce Discours fait voir que l'on ne peut estre bon Juge sans Religion.

CE seroit mal penetrer dans l'esprit de la Ceremonie de ce jour que d'en croire l'usage uniquement établi pour inspirer aux Peuples le respect & la soumission qu'ils doivent à ceux que le Souverain a choisis pour décider en sa place de leur vie & de leur fortune. Si nous nous sommes assembles avec tant d'appareil & de solennité ; c'est pour faire remplir un devoir plus essentiel &

GALANT 7

d'une plus grande étendue ; en exigeant & en recevant des Ministres de la Justice le serment religieux que nous avons prêté nous-mêmes : serment qui étant fait à Dieu est équitable , ce serment , ce terrible Engageur du parjure , est par une suite nécessaire l'engagement le plus saint & le plus sacré , comme le lien le plus fort & le plus assuré de la société civile. Aussi n'est-il point sous le Ciel de Nation policée qui ne l'emploie dans de certaines occasions où tout autre motif que celui de la Religion paroît trop foible , & en particulier qui ne

8 MERCURE

l'exige de ses Juges. Une pratique si constamment & si unanimement observée, est une preuve invincible de la nécessité de cette Religion pour former un Magistrat à une inflexible équité, & à toutes les autres vertus dont l'assemblage est si essentiel à son ministère. La plupart des hommes toujours superficiels dans leurs recherches, toujours portez à suivre les opinions les plus fausses, pourvu qu'elles aient quelque air de vérité, & qu'elles favorisent leur orgueil, ont crû que l'amour de la gloire, & qu'une droiture naturelle suffiroient seules pour

GALANT 9

produire en nous une probité à toute épreuve ; qu'il ne falloit qu'estre honneste homme pour remplir en toute occasion les devoirs les plus austeres. Nous convenons sans peine que si dans l'idée de l'honneste homme nous renfermons une exacte fidelité & une constante attention à tout ce qu'il doit à Dieu qui éclaire toutes ses démarches , il n'en faut pas d'avantage pour en faire un Juge souverainement équitable ; mais nous sommes bien éloignez de penser la même chose de celui qui n'est honneste homme que suivant l'idée du monde , & l'on ne voit en ef-

10 MERCURE

fet que trop souvent combien il est capable des plus insignes prevarications dès qu'il croit sa réputation à couvert, & qu'il n'a plus à craindre les yeux du Public abusé ou prevenu. S'il sçait ne point céder à un grand nom, & à une autorité formidable, ce n'est que dans ces occasions si rares où des prétentions tyranniques revoltent tous les esprits, & ne sçauroient manquer d'attiter une indignation générale sur un Jugement qui les favoriseroit.

Le Juge au contraire qui a de la Religion, sçait satisfaire avec dignité à certaines bienseances sa-

GALANT 11

gement établies, & qui ne décident de rien. Il rend avec plaisir ce qui est dû par le caractère & par la naissance, mais il ne sait jamais servir à leur injuste desir, quelque habilement éclairé qu'il soit.

L'honnête homme selon le monde paroît s'attendrir même sur la misère d'un teméraire Plaidier ruiné par une longue procédure; il se fait souvent un mérite de le relever au préjudice du droit le mieux établi. Une semblable pitié ne trouve point insensible le Magistrat qui a une probité formée par la Religion : mais il con-

12 MERCURE

noit les bornes où cette compassion doit se renfermer ; après avoir fourni de son fond aux besoins des malheureux. Il ne les condamne pas moins selon toutes les rigueurs des Loix , lorsqu'ils n'ont d'autres titres que les miseres , pour soutenir leurs demandes. Manquer à des amis dans le besoin , est une fletrissute dont l'honnête homme se deffend avec la dernière vivacité. Il est ardent , attentif , appliqué , infatigable à soutenir ses interêts ; mais il va presque toujours trop loin , & ne se contentant pas comme cet Ancien si fameux , d'estre amy jusqu'à

qu'à l'Autel, il passe ces sacrées limites, employant tout ce qu'il a d'adresse, d'intelligence, d'érudition, & souvent de détours & de ruse, à faire valoir un droit plus que douteux, à ébloüir & à surprendre par la force de son génie ceux qu'il veut engager dans les mêmes injustices.

La Religion n'est point ennemie du doux commerce de l'amitié, elle sert même à le rendre plus sincère & plus tendre, aussi-bien que plus utile, & plus durable; mais elle ne va jamais jusques à le rendre criminel. Le devoir l'emporte toujours sur tout

Février 1709. B

14 MERCURE

ce que l'estime & l'inclination peuvent inspirer de plus vif.

Si l'on se plaint de cette préférence nécessaire, ces murmures ne sont regardez que comme une injustice ajoutée à celle qu'on n'a pu s'empêcher de condamner.

Ce n'est pas sans effort, & sans se sentir cruellement déchiré, qu'on prononce ainsi contre des intérêts qui ne sont jamais plus chers, que lorsqu'on leur donne atteinte : on le fait cependant toujours, parce qu'on agit par les mêmes principes, & que le grand motif de la Religion ne nous permet pas de balancer même dans

notre propre cause. Les sollicitations d'un amy trouvent bien plus d'accez au tribunal de l'honnête homme, qu'à celui du Juge Chrétien : le premier ne manque gueres d'en faire la regle de ses Jugemens, dez qu'il peut se disculper dans le Public. Il a toujours mille moyens pour le faire. Il n'est pas plus à l'épreuve des tentations différentes qu'il trouve dans toutes ses fonctions, & dont ces passions que sa prétendue probité ny ne détruit, ny n'affoiblit, sont les premières & les funestes causes. Son avarice luy fera vendre jusques à son suffrage, s'il peut

16 MERCURE

estre seur du secret de cet infame commerce. S'il est voluptueux , il sacrifiera sa voix aux plus indignes objets de son malheureux penchant. Si la crainte ou l'ambition le dominant , il ne refusera rien à qui peut le perdre ou l'élever. Il ira au devant de ses demandes , souvent il prévient ses desirs. Il se rendra son Conseil, son Solliciteur, & jusques à son Agent. Il étudiera, il déterminera, il fouillera jusques dans les plus sombres Archives, avec une application qu'il n'avoit point connue jusqu'alors, & que son devoir ne luy avoit jamais inspiré.

GALANT .17

Le Juge formé sur les maximes d'une Religion pure , ne connoît toutes ses impetueuses passions que pour les reprimer dans les autres , après les avoir reprimées dans lui-même : son cœur muni par sa foy contre leurs plus séduisantes impressions , peut bien en estre agité ; mais il n'en est jamais le jouet ny l'esclave. Il ne suit de guide dans la route difficile où il est entré , que les lumieres épurées & invariables qu'une connoissance profonde des Loix lui a acquise. Ses décisions ne partent jamais que de son esprit. Son cœur & ses passions , ces conseillers si dangereux

B iiij

18 MERCURE

n'y ont aucune part ; il juge toujours équitablement.

Pour finir un paralelle si avantageux à la vertu , ne pouvons-nous pas dire , que celui qui n'est juste que par principe d'honneur , n'est tout au plus que le parelie de celui qui l'est par principe de Religion ? Celui-cy est comme le bel Astre qui nous éclaire , qui n'a rien d'emprunté , qui brille toujours de même , parce qu'il brille de ses propres lumieres , & qu'il ne s'écarte jamais de la route que son Auteur luy traça , en le produisant.

L'autre ne semble pas moins.

lumineux , & ne paroît à nos yeux ébloüis differer en rien du premier , dont il n'est que l'image passagere. Son faux éclat nous surprend & nous plaît également , mais il ne conserve ce vain avantage , qu'autant que ce corps leger qui reçoit cette trompeuse figure , demeure immobile. Si le vent d'une passion agréable , si le souffle même le plus subtil d'un interest delicat , d'une sollicitation engageante , vient à l'agitter , cette vapeur toute terrestre s'obscurcit bien-tôt , & ne surprend pas moins par les noires couleurs dont elle se couvre , qu'elle char-

20 MERCURE

moit auparavant par l'éclat des rayons qui en sortoient auparavant de toutes parts. Il n'est pas difficile, sans avoir de la droiture, d'en avoir devant les hommes le mérite & l'apparence : on se fait tous les jours sans peine une réputation d'intégrité qui subsiste souvent assez long-temps à la faveur de quelques traits d'équité, qu'on s'arrache dans des conjonctures où l'on se voit exposé aux perçans regards d'un plus grand nombre de Spectateurs. On suit en cela d'autant plus aisément les mouvemens flatteurs d'une vanité ingénieuse & attentive

à se satisfaire , qu'on est sûr de se dédommager abondamment et sans risque de tous ces sacrifices , qui comme un voile impenetrable , servent en effet dans la suite à couvrir les plus insignes prévarications ; prévarications habilement déguisées , qui ne laissent pas même aux Parties condamnées la triste consolation d'estre plaintes dans le Public , trop prévenu de l'idée fausse , mais avantageuse , qu'il s'est faite de celui qui est la cause de leur malheur.

Rien n'est plus héroïque , parce que rien n'est plus difficile à acquiescer que la véritable droiture , qui

22 MERCURE

n'est autre que cet amour constant de la justice, que cette détermination généreuse à n'écouter que le devoir, que cet attachement scrupuleux aux règles les mieux établies que nos Loix nous demandent, sans distinguer ny les temps, ny les occasions, ny les personnes; sans consulter ny ses intérêts, ny sa gloire, ny son repos; insensible aux plus douces et aux plus ardentes passions, du moins malgré tout ce qu'elles inspirent de plus vif. Il faut aller où l'équité nous guide, quoyque souvent l'on ne puisse y arriver qu'après avoir foulé aux pieds tout ce qui a le

GALANT , 23

plus d'empire sur nous. Qui peut nous remplacer de si grands sacrifices , qui peut nous soutenir dans ces combats si opiniâtres & si longs , qui peut ainsi étouffer ou assujettir des passions nées avec nous ; en un mot qui peut nous rendre constamment fidèles à des obligations aussi étenduës que celles du ministère important que nous exerçons , & des sermens inviolables qui nous lient , qu'une Religion également pure dans ce qu'elle ordonne , & magnifique dans ce qu'elle promet.

Le zele & l'amour de cette Religion distingue trop le Mo-

24 MERCURE

marque à qui nous obéissons pour ne pas jeter un coup d'œil sur un modèle si digne de tous nos regards. Laissons tout ce que sa valeur & sa sagesse luy ont fait si souvent exécuter de plus étonnant à la gloire du nom François. Laissons tous les miracles du plus long & du plus beau Règne qui fut jamais : n'en rappelons que ce qui fait voir qu'il n'y a point eu de Prince plus religieux que LOUIS LE GRAND. Ces sentimens parurent en luy dès qu'il fut en état d'en avoir, & vous ne pouvez ignorer ny avoir oublié les marques éclatantes qu'il

il en donna à la cérémonie de son Sacre. Ce trait de son Histoire est aussi singulier & aussi digne de luy qu'il convient à un discours dont la prestation du serment nous a fourni l'idée. Ce jeune & pieux Monarque plus occupé dans cette brillante journée, de la grandeur & des suites des engagemens qu'il alloit contracter, que de la pompe qui l'environnoit, plus attentif à l'importance des promesses solennelles qu'on exige de luy, qu'aux avantages d'une majorité reconnue dans des temps si difficiles; & sur tout infiniment frappé de la majesté de

Fevrier 1709. C

26. MERCURE

celuy qu'il alloit prendre à témoin de la sincerité de ses paroles, en jurant qu'il travailleroit sans relasche à détruire l'heresie. On le vit tout à coup à cet âge auquel de si serieuses reflexions paroissent si peu convenir : on le vit, dis-je hesiter & deliberer en luy-même s'il pouvoit s'engager ainsi, & il ne passa sur toutes ces craintes, & tous ces retours si dignes de sapieté, qu'après que les Ministres du Seigneur qui l'assistoient, l'eurent assuré & persuadé que ce serment si absolu ne l'obligeoit qu'autant qu'il pourroit l'accomplir sans trop risquer le salut de

son Royaume. La suite de sa vie n'a point démenti de si beaux commencemens. Cet amour de la Religion s'est accru de jour en jour ; il luy a sacrifié non seulement ce repos honorable dont il jouïssoit après tant de Victoires ; mais encore ce qui est de plus délicat pour un Heros : cette reputation si juste d'estre le plus grand politique de son temps. La destruction des Temples consacrez à l'erreur depuis tant d'années , fut en effet , comme on l'avoit prévu , le signal de la dernière guerre , & le Roy ne vit il y a vingt ans toute l'Europe conjurée si unanimement con-

28 MERCURE

tre luy ; que parce qu'il avoit vû ce monstre si redoutable de l'heresie tombé à ses pieds ; mais de nouvelles prosperitez , de nouveaux miracles firent bien-tost sentir à ces faux sages , qu'il n'est ni force ni sagesse contre le Dieu des Armées , que la Religion est le plus solide apuy des Trônes , & qu'il n'est pas moins utile que glorieux de borner tous ses desseins à la rendre plus florissante. Nous en avons des preuves encore plus magnifiques dans cet accroissement prodigieux de puissance & de grandeur que l'union de l'Espagne à la France va a-

chever de produire à jamais, malgré tous les efforts & tous les succès d'une infinité de Jaloux & d'Envieux de la gloire du Roy. Celuy dont ce Prince si fidelle observateur de ses sermens, a soutenu les interests, & relevé les Autels au péril mesme de sa Couronne, va sans doute par une paix avantageuse mettre le comble à tant de prosperitez, qui semblent n'avoir esté interrompues pour quelque temps, que pour nous en rendre le retour plus agreable. Alors que nous restera-t-il à desirer, si ce n'est que des nouvelles années soient toujours ajoû-

R iij

30 MERCURE

tées à une vie si belle & si nécessaire , qu'il ait le plaisir de voir les petits fils de ses petits fils , & qu'il trouve dans leurs vertus naissantes une image des siennes , & des gages de la fidélité de ses derniers descendans.

Le discours que vous venez de lire a esté prononcé par Mr de Saint Nizier Lieutenant General du Presidial de Bourg-en-Bresse. Ce Magistrat est le même dont je vous envoyay une Harangue sur le Secret il y a trois ou quatre ans qui reçût icy de grands applaudissemens. Le Discours que je vous

envoye est le cinquième des Discours publics qu'il a prononcez à l'ouverture des Audiances de son Siege, depuis dix ans qu'il exerce cette Charge, une des plus belles des Provinces voisines. Il est Conseiller d'honneur au Parlement de Dombes, & également distingué par son merite & par la delicatesse de son esprit. On peut dire enfin que ce qui paroist de luy de temps en temps, est le fruit de l'excellente éducation que Mr du Tour son pere, & ancien Officier au Parlement de Dombes, luy a don-

32. **MERCURE**

née, & qui luy ont servi à soutenir la beauté de son naturel. Ces deux Magistrats sont l'ornement de la Province qu'ils habitent par leurs manieres nobles & genereuses, & par le goust qu'ils ont l'un & l'autre pour les belles Lettres. Mr de Saint Nizier qui donne lieu à cet Article, n'estant encore que dans sa premiere jeunesse, fut choisi par le Consulat de Lyon pour prononcer à l'Hôtel de Ville la Harangue qu'on y prononce chaque année ce jour-là. Ce Discours fut imprimé, & fut trouvé si beau,

qu'un des plus grands maîtres de l'art ne rougit pas dans le dernier siècle d'y épuiser un morceau tout entier qu'il insérera dans une Harangue qu'il prononça devant Sa Majesté.

J'aurois dû vous envoyer l'Article qui suit dès le mois passé ; mais je vous ay déjà mandé ce qui m'en a empêché, & d'ailleurs vous sçavez que le grand froid a causé des dérangemens en beaucoup de choses.

En vous parlant des Benefices donnez par le Roy dans la dernière Promotion ; je ne

34 **MERCURE**

repeteray point les mots de *Le Roy a donné* suivant l'usage que j'ay déjà suivi plusieurs fois dans les Articles des Benefices donnez.

— Le Roy a donné l'Abbaye de la Chaize Dieu, Ordre de Saint Benoist, Diocèse de Clermont, à Mr l'Abbé d'Armagnac, frere de Mr le Comte de Brionne & de Mr l'Abbé de Lorraine, Abbé de Saint Faron de Meaux & de Royaumont, & fils de Louïs, Prince de Lorraine, Comte d'Armagnac, & grand Ecuyer de France, & de feuë Dame Ca-

therine de Neuville-Villeroy. Cet Abbé est Prestre & Bachelier de Sorbonne | la régularité de sa conduite, la pureté de ses mœurs, & l'amour qu'il a toujours eu pour la retraite dans le temps où les passions étant dans leur vivacité, nous entraînent avec plus de rapidité vers les objets sensibles, en disent plus que tous les éloges. D'ailleurs il suffit de voir Mr l'Abbé d'Armagnac pour être convaincu de ce que je dis. La modestie qui regne en toute sa personne, le recueillement où il paroît

36 MERCURE

toûjours , & le soin qu'il a dû
fuir le monde , ayant choisi
pour cet effet une maison dans
le quartier de Saint Etienne ;
qui est des plus reculez de Pa-
ris , fourniroient d'excellens
materiaux pour l'éloge de cet
illustre Abbé. Il a esté élevé à
Saint Magloire , où il a pris
tous les Ordres Sacrez , & où
il a célébré sa premiere Messe.

L'Abbaye de Fontfroide ,
Ordre de Citeaux , & Diocèse
de Narbonne , à Mre N... de
la Rochefoucault , Abbé de
la Roheguion , fils de Mre
François de la Rochefoucault ,

Duc de la Rocheguion , & de
 Dame Madeleine le Tellier de
 Louvois , & frere de Mr l'Ab-
 bé de la Rochefoucault , qui
 eut il y a un peu plus d'un an
 l'Abbaye du Bec , vacquante
 par la mort de Mr l'Archevê-
 que de Roüen. Ces deux pre-
 mieres Abbayes vacquoient
 par la mort de Mr l'Abbé de
 la Rochefoucault , / grand-
 oncle de l'Abbé dont je vous
 parle , & qui donne dans les
 études de Sorbonne , des preu-
 ves éclatantes de l'élevation de
 son genie , & de la solidité de
 son esprit. Mr l'Abbé de la

38 **MERCURE**

Roche guion est petit-neveu de Mr l'Archevêque de Rheims, qui a bien voulu quelquefois descendre dans le détail des études de son neveu, & voir par luy même le progrès qu'il y faisoit. Le Roy qui ne fait jamais des graces à demi, connoissant le merite de ce jeune Abbé, lui a aussi donné le Prieuré de Lanville.

— L'Abbaye de Sainte Colombe les Sens, ordre de S. Benoît, à Mr l'Abbé de Harlay, fils de feu Mre Jacques Auguste de Harlay, Conseiller d'Etat ordinaire, & Plenipo-

rentiaire au Traité de Paix de Riswick , & de Dame Louïse de Boucherat ; ainsi cet Abbé est petit fils de feu Mr le Chancelier Boucherat. Il est dans les études de Sorbonne , où il donne lieu d'esperer qu'il soutiendra un jour avec éclat la reputation des grands Hommes sortis de son illustre Famille. Cet Abbé demeure dans le Collège de Lizieux , & il a donné déjà de grandes preuves de sa pieté , & de la delicatresse de sa conscience ; puisque se trouvant peu après la mort de Mr le Chancelier Bouche-

40 MERCURE

rat, revêtu de quatre Prieurés differens, il en quitta trois, qu'il remit à trois Ecclesiastiques, dont la vertu & le mérite luy estoient connus; sçavoir à Mr l'Abbé de Tournay, cy-devant Vicaire General de Rouen, & Docteur de Sorbonne, à Mr l'Abbé Foüilloux & à Mr l'Abbé Rufin, & il n'en garda qu'un. Le Roy touché du bien qu'on luy a dit de cet Abbé, a voulu récompenser sa vertu, en lui donnant l'Abbaye de Sainte Colombe, & reconnoître par-là les services que ceux de cette

illustre Famille lui ont rendus en divers temps , & en divers états. L'étude de la Théologie n'est pas le seul objet de Mr l'Abbé de Harlay , il s'attache aussi aux belles Lettres , & surtout à l'Histoire & à la Généalogie , qui conviennent fort à un jeune homme de qualité.

Il est parlé dans les monumens de l'Histoire Ecclesiastique de l'Abbaye de Sainte Colombe , dès l'an 859. on y conserve les Reliques de Sainte Colombe , qui souffrit le Martyre à Sens en 273. au
Février 1709. D

42. MERCURE

premier voyage que l'Empereur Aurelien fit dans les Gaules contre Tetricus. Quelques Auteurs prétendent , mais sans fondement , que cette Sainte souffrit le Martyre à Rimini en Italie , & que ses Reliques y sont. Son nom se trouve avec la qualité de Vierge & de Martyre , dans les Martyrologes de S. Jérôme , dans Bede , Usuard & plusieurs autres , qui conviennent que cette Sainte souffrit le Martyre sous l'Empereur Aurelien. Mr du Bosquet , liv. 3. chap. 42. cite des Actes de Sainte Colombe ;

où il est dit que l'Empereur Aurelien promettoit à cette Sainte de luy faire épouser le Prince son fils , qu'il avoit déjà fait declarer Cesar , si elle vouloit renoncer à la Religion Chrétienne : mais cette genereuse fille rejetta avec indignation de pareilles offres , & protesta à l'Empereur qui la pressoit , qu'elle n'auroit jamais d'autre époux que J. C. On trouve aussi quantité de Miracles dans les Actes de Sainte Colombe , qui sont dans le Chartreux Surius , & qui sont tirez de Vincent de Beauvais.

D ij

44 MERCURE

Baronius en cite aussi de Mombricius , & il en marque pareillement la Fête au 31. Décembre.

L'Abbaye de la Celle à Poitiers, de l'Ordre de S. Augustin, à Mr l'Abbé de Saumery. Ce jeune Abbé qui promet beaucoup , est frere de feu Mr l'Abbé de Saumery Chanoine de Nôtre-Dame , & fils de Mr de Saumery sous-Gouverneur de Messieurs les Princes , & petit fils de Mr le Comte de Saumery Gouverneur de Chambor , & de Dame N... de Menars-Charron ,

sœur de Mr le President de Menars, & de seile Me Colbert, femme du celebre Ministre de ce nom. Mr l'Abbé de Saumery est neveu des Marquises de Monglat & de Mouxi, sœurs de son pere, & parent de Mr l'Evêque de Rieux; leur nom commun est *Charrite de Ruthie*, Maison ancienne & qualifiée, qui a donné un Grand Aumônier à la France, il y a plus de 200. ans. /

L'Abbaye de Varennes, Ordre de Citeaux, Diocèse de Bourges, à Mr l'Abbé de la

46 MERCURE

Galissonniere, d'une ancienne famille originaire de Bretagne, & frere de Mr le Marquis de la Galissonniere qui sert en qualite d'Officier General depuis plusieurs années, & qui a eu des enfans de Dame N. Begon sa femme, fille de Mr Begon, Intendant de Rochefort, & du Pays d'Aunis, & dont je vous appris la mort il y a quelques mois. Mr l'Abbé de la Galissonniere est de Mr de la Galissonniere, Substitut de Mr le Procureur General, que son attachement pour les belles-Lettres a rendu

si recommandable dans la République des Lettres. C'est luy qui a pris le soin de ramasser dans sa belle & nombreuse Bibliothèque toutes les Editions différentes de Clement Marot, ce que peu de gens n'avoient pû executer à cause de la multitude des Editions de ce Poëte. Mr l'Abbé de la Galissonniere qui donne lieu à cet Article a beaucoup de mérite, & a fait de grands progrès dans l'Ecole de Theologie ; il sçait aussi les belles-Lettres.

L'Abbaye de Genneton,

48 MERCURE •

Ordre de Saint Augustin,
Diocèse de Nantes , à Mr
l'Abbé Ourceau , qui joint à
un talent particulier pour la
Predication , une connoissance
profonde du Droit Canon.
Cet Abbé est généralement
estimé. La probité dont il a
toujours fait profession , la pu-
reté de ses mœurs , & l'amour
qu'on sçait qu'il a toujours eu
pour les sciences , luy ont attri-
bé l'estime de tous ceux qui le
connoissent.

L'Abbaye de Tourtoirac,
Ordre de S. Benoît , Diocèse
de Périgueux , à Mr l'Abbé
Vincenot

Vincenot. C'est un Ecclésiastique d'un grand mérite, & qui a passé la plus grande partie de sa vie dans les Seminaires; & on l'a toujours vû uniquement occupé aux fonctions de son ministère, & aux devoirs de son état. Il est d'une ancienne Famille originaire de Beaufse, & qui a produit des personnes d'un mérite particulier. Elle donna sur tout à l'Ordre de S. Benoît dans le seizième siècle, un Religieux qui eut une grande réputation de vertu, & qui acquit une grande connoissance de l'Ecriture. Il

Février 1709.

E

50 MERCURE

fit une dissertation, pour prouver que le 52. chapitre du Prophète Jeremie, & que le premier verset de la premiere Lamentation du même Prophète, estoient de luy, contre l'opinion de quelques Interpretes, sur tout de S. Bonaventure, qui a crû que ce premier verset n'avoit pas l'autorité des Ecritures Canoniques, parce qu'il ne se trouve ny dans le Texte Hebreu, ny dans le Chaldaïque ; ny dans le Syriaque ; mais seulement dans la version des Septante.

L'Abbaye de Chartreuve,

GALANIE 51

Ordre de Prémontré, Diocèse de Soissons, & qui est marquée dans le Poulié des Benefices, comme un *lieu restauré*, à Mr l'Abbé de Clerambault, Docteur de Sorbonne & de l'Academie Françoise. Cet Abbé dont le merite est connu, est fils de feu Mre Philippe de Clerambault Maréchal de France, & de Dame Loüise Françoise le Bouthillier, & proche parent de feu Mr le Marquis de Palluau, mort Maréchal des Camps & Armées du Roy. Mr le Marquis de Clerambault se noya au passage du Danube,

E ij

§2 MERCURE

à la journée d'Hochet. Mr l'Abbé de Clerambault a fait les exercices Théologiques avec beaucoup de succès. Mr le Cardinal de la Trimouille fournit avec lui la même carrière, & ils acquirent tous deux beaucoup d'honneur dans leur Licence.

L'Abbaye reguliere de Baugency, Ordre de S. Augustin, Diocèse d'Orleans, a esté donnée sur la presentation de Mr le Duc d'Orleans, à Mr l'Abbé Sonning, Chanoine regulier de l'Abbaye de S. Victor. Cet Abbé également distingué par

son merite & par sa vertu ,
est d'une famille de Paris , &
qui a toujours esté fort attachée à la Maison de S. A. R.
Mr le Duc d'Orleans. Ce Prince qui s'aplique principalement à faire du bien à ceux qui ont eû chers à seüe Son A. R. Monsieur , a donné cette dignité à Mr Sonning , dès qu'il en a eu l'occasion , soit pour recompenser son merite , soit pour marquer à la Famille du nouvel Abbé , l'attention qu'il a aux services qu'elle a rendus à sa Maison depuis plusieurs années.

E iij

54 MERGUNE

Le Doyenné de Verdun, à
Mr l'Abbé d'Escorailles, Prê-
tre & Docteur de Sorbonne.
Cet Abbé est Grand Vicairé
de Quimper-Corentin, &
Chanoine & Comte du Chapi-
tre de S. Julien de Brioude. Il
est de l'Hospitalité de Sor-
bonne, & il remplit la derniè-
re Licence avec distinction.
C'est un Ecclesiastique d'une
grande vertu, & qui s'est tou-
jours attaché à ses devoirs
avec une grande exactitude. Il
y a près d'un an qu'il tenoit
des Conférences Théologi-
ques dans le Collège de Cor-

noüaille, pour les Bretons du
 Diocèse de Quimper. Il est
 frere de Mr le Marquis d'Es-
 corailles, Colonel de Dra-
 gons, & neveu de Madame la
 Comtesse de Molac, & de feüe
 Me la Duchesse de Fontanges,
 sœur de cette Comtesse, &
 toutes deux de l'illustre Maison
 d'Escorailles, une des plus
 grandes & des plus anciennes
 d'Auvergne. Le Doyenné de
 Verdun est une Place très con-
 siderable, parce que cette Ville
 qui a eu autrefois le titre de
Ville libre & Imperiale, est un
 des trois Evêchez qui sont res-

E iij

56 MERCUR

rés à la France, par les Traitez
de Paix. Cet Evêché est Suffra-
gant de Trêves.

Le Doyenné de Lucelle à
Dom Delfils. Cet Ecclesiasti-
que s'est distingué depuis plu-
sieurs années dans son Ordre,
par la regularité de sa con-
duite, & par la pureté de ses
mœurs. Il est d'une ancienne
Famille originaire de Picardie.
Un de ses Ayeux estoit fort
amy du celebre Tzetzes, qui
a donné au Public la Cassan-
dre de Lycophron, & qui de
tous les Commentateurs de ce
Poëte obscur & impenetrable,

pour ainsi dire , a le mieux
réussi dans l'explication du ve-
ritable sens ; & c'est à la soli-
citation de Delfils , que Tzet-
zes entreprit ce Commentaire
épineux.

Le Pape voulant reformer
une Abbaye de Benedictins
qui est à Rome , sur le mo-
delle de celle de la Trappe , a
prié le Pere de la Cour, Ab-
bé de cette fameuse Abbaye,
de venir en Italie avec quel-
ques uns de ses Religieux pour
executer ce dessein. Mr l'Ab-
bé de la Trappe a resisté autant
de temps qu'il a pû , & ne

58 MERCURE

pouvant se résoudre de sortir de son Abbaye , il a esté enfin obligé de céder aux ordres absolus de S. S. soutenus de l'autorité du Roy. Ainsi après avoir assemblé son Chapitre , il expliqua à sa Communauté les intentions de ce Pontife & celles du Roy , & parmi les sanglots de tous les Religieux desolez de voir partir leur pere ; il fit élire quelques Religieux pour former un Conseil qui en son absence fût maistre du spirituel & du temporel de cette Abbaye, après quoy il se mit en che-

min avec 7 ou 8. de ses Religieux pour Paris , où ils allèrent loger dans la Communauté de Mr le Curé de Saint Josse ; ils demeurèrent quelques jours à Paris pendant lesquels Mr l'Abbé eut plusieurs conférences avec Mr le Cardinal de Noailles , & alla à Versailles pour saluer le Roy. S. M. fut tres-satisfaite de le voir , & parut tres-touchée de sa modestie & de celle des Religieux qui l'accompagnoient. Ces Saints Religieux ayant achevé toutes leurs affaires à Paris , se mirent en

60 MERCURE

chemin pour Lyon , & se partagerent en deux Troupes. Mr l'Abbé de la Trape suivi de deux Religieux , y arriva le dernier , le Vendredy jour de Saint André 30. Novembre. Le lendemain Samedy 1. Decembre il alla à la Claire près de Lyon pour voir Mr le Cardinal de Bouillon. Mr l'Abbé d'Auvergne qui se trouva alors en ce lieu , les presenta à Son Eminence , qui fut charmée de les voir , & qui leur fit un grand accueil. Mr le Cardinal après une conference particuliere qu'il eut avec Mr

l'Abbé , & qui fut tres longue ,
 alla entendre la messe avec eux ,
 & leur donna un magnifique
 dîner. Ils prirent le soir congé
 de Son Eminence pour aller
 voir Mr l'Archevêque de Lyon
 qui les accüeillit tres favora-
 blement. Le Dimanche 2.
 Decembre Mr Coquet , Di-
 recteur de la Douane , leur
 donna un grand dîné ; ils luy
 avoient esté recommandez ,
 & l'on peut dire qu'il se sur-
 passa dans la maniere dont il
 les reçût. Le lendemain Lundy
 3. Decembre , Mr Sibud un
 des plus honnestes hommes de

62 MERCURE

Lyon , qui estoit venu avec eux dans la Voiture publique depuis Chalons , & qui n'avoit point connu dans la route Mr l'Abbé pour ce qu'il étoit , parce que ce Saint Religieux avoit pris soin de se confondre avec les deux autres Religieux pour éviter toute distinction , leur donna à dîner à sa maison hors les portes de Lyon , qu'on nomme *la petite Claire* , & qui est contiguë à la maison du même nom , où Mr le Cardinal de Bouillon fait son séjour. Après le dîné ils passerent à la gran-

de Claire pour prendre congé de son Eminence qui leur donna de grands témoignages de son estime & de son affection, & le lendemain Mr Silud, qui ne les avoit point quittez pendant leur séjour à Lyon, les accompagna jusqu'au Port où ils s'embarquerent pour Avignon, où Mr le Vicelegat les reçût avec des honneurs extraordinaires. Mr l'Archevêque de Vienne avoit souhaité avec ardeur de les voir; ce qui fut cause que de Lyon ils allèrent coucher à Vienne qui n'en est éloigné que de cinq

64 MERCURE

lieuës. Ce Prelat les reçût avec des empressements & des distinctions qui prouvent bien que la vertu est ce qui distingue le plus les hommes, & qui leur fait rendre le plus d'honneur. Je vous apprendray la suite de leur voyage, si je la reçois.

QUATRIEME SUITE de l'Ouvrage de Mr de Woolhouse.

Mr Ant. à la pag. 107. veut à tout hazard se servir encore une fois de l'autorité du prétendu

GALANT 65

Galien, voyons si cet Auteur in-
connu luy fera pour ce coup plus
favorable qu'il n'a esté auparavant,
au chap. 2. de la premiere
particule de Galien de oculi.

Quod autem in eo fit vi-
sus, testatur id quod vide-
mus in cataractis; aqua enim
cum inter cristallinum &
corneam steterit, ut non
possit species præ aquâ ad
cristallinum transire, lumen
amputat visuale, sed aquâ
ablatâ lumen reparatur.

On convient avec Mr Ant.
que ce texte prouve ce que per-
sonne n'a jamais contredit; à sça-
Février 1709. F

66 MERCURE

voir que son *Authheur* estoit persuadé que la *vue* se fait dans le *CrySTALLIN* ; mais en échange ce passage nous démontre aussi très-clairement , en premier lieu que son *Authheur* estoit Juif ou Arabe ; car ces deux Nations se servirent également des termes équivalans , à aqua descendens in oculum , & de aqua simplement , & de gutta obscura pour signifier ce que nous nommons vulgairement la Cataracte (ce que *Mr. Ans.* avoit bonne occasion de mentionner au commencement de son premier chapitre , en designant les différentes appellations de ce mal

d'ail quoyqu'il l'ait passé sous un silence artificiel) Et Galien ne s'est jamais servi du terme de Cataracte , mais toujours des noms de l'hypochisie et de l'hypochyme que ses Traducteurs ont constamment qualifié avec précision du mot de Suffusion.

En second lieu ce texte prouve que la suffusion est située dans l'humeur aqueuse , et non pas dans le Crystallin de l'œil , et qu'elle est en effet une humeur concreta contre nature ; aqua cum inter cristallinum & corneam " steterit , ut non possit spec- " cies præ aquâ ad cristallinum " transire.

F ij

68 MERCURE

En troisiéme lieu ce texte insinue que la suffusion peut se former en deça de la prunette, entre la cornée & l'uvée, aussi bien qu'entre l'uvée & le crystallin; car autrement son Auteur auroit dit,

„ Cum aqua inter cristallinum & uveam steterit, avec exclusion de la cornée, entre laquelle & l'iris il y a toujours un juste volume de l'humeur aqueuse.

En quatriéme & dernier lieu ce terrible passage confirme les deux passages de Plin & d'Albucasc que j'ay alleguez cy-dessus tou-

chant l'évacuation de l'humour é-
trangere qui forme la Cataracte,
on de l'extraction même de la Ca-
taracte formée par ces paroles.

„ Sed aquâ ablatâ lumen te-
„ paratur.

„ Pline dit homo solus ion
„ misso humore cecitate libe-
ratur, &c.

„ Albucase dit, quod fac-
„ tum fuit magdaham perfo-
„ ratum (id est acus cavata,
une éguille creuse à cataracte)
quâ fugitur aqua.

Je remercie Mr Ant de m'a-
voir ainsi fourni des armes pour
la destruction d'une opinion tres-

70 MERCURE

fausse dans la Theorie , & tres-perniciense dans la pratique.

Voila le precis des argumens , des raisons & des preuves que Mr Ant. produit de suite & en ordre pour confirmer son Sistême pretendu nouveau , & pour démontrer que l'opinion des Anciens sur la Cataracte a esté abandonnée par Galien & par ceux qui sont venus après luy pag. 102. qui est , dit Mr Ant. peut estre la cause que cette maladie a esté si long-temps inconnüe.

Mr. Ant. répand en plusieurs endroits de cette premiere partie de son Livre (touchant la Cata-

GALANT 71

raëte ,) d'autres argumens & d'autres raisons (pour appuyer le système en question) qui pourront peut-être embarrasser les Lecteurs peu éclairés , & leur jeter de la poudre aux yeux , comme nous venons de montrer qu'il a effectivement tâché de faire aux Sçavants même. Parcourons les principaux de ses raisonnemens , & exposons en même temps (en passant) quelques méprises & quelques opinions insoutenables qu'on y rencontre. Le Lecteur judicieux verra par-là qu'il ne faut pas s'endormir sur ce qui est contenu dans ce Livre extraordinaire ;

72 MERCURE

Livre qui ne doit fournir de matière aux Theses, & d'occasion aux disputes dans la Republique des Lettres, ni devant le plus sçavant Tribunal de l'Europe.

Mr. Ant. à la pag. 125. dit,
,, qu'en considerant le rapport
,, qu'il ya entre un Crystallin in-
,, fusé dans une eau composée
,, de trois parties d'eau commune,
,, & d'une partie d'eau forte: &
,, un Crystallin qui a perdu sa
,, transparence, & qui s'est en-
,, durci dans son lieu naturel. Il
,, n'a pas de peine à concevoir que
a cause de l'endurcissement &
,, de l'opacité de l'un ne soit à peu
pres

prés semblable à la cause de
l'endurcissement, & de la perte
de la transparence de l'autre.

Ainsi il estime que la cause
des Cataractes est une serosité
acide & mordicante, &c. qui
agissant sur la superficie du
CrySTALLIN, en détache quel-
ques particules peu affermies
(pagg. 126. 127. 128.) &
le plus souvent détruit & con-
somme la membrane qui le re-
couvre, si non entièrement, du
moins dans sa plus grande par-
tie. Et pag. 129. il dit que ce
soit donc une serosité acide &
mordicante qui soit la cause des

Février 1709.

G

74 MF RIGURE

„ Cataractes. La conformité
 „ qu'il y a dans la disposition des
 „ pellicules & des fibres, & dans
 „ toute la substance même d'un
 „ Crystallin altéré, & tel qu'il
 „ se rencontre dans les Catarac-
 „ tes, & entre celle qui se rencon-
 „ tre dans un Crystallin infusé,
 „ le fait bien voir. D'ailleurs la
 „ destruction ou la consommation
 „ de la membrane qui le recouvre,
 „ en est encore une autre preuve;
 „ puisque par tout où l'on voit
 „ une destruction de partie, on de-
 „ meure d'accord qu'elle a esté cau-
 „ sée par une humeur acré, acide
 „ & mordicante. Et aux pagg.

130. 131. *Mr. Ant.* tâche à prouver qu'il n'y a point de contrariété dans cette conformité dessus alléguée, &c.

Apparemment nôtre Auteur avoit tout à fait oublié qu'il nous avoit assuré à la pag. 43, que "le Crystallin ne se dissout nullement, quelque temps qu'on le "laisse tremper, & qu'il l'a laissé "pendant trois mois entiers dans "sa liqueur composée, sans qu'il "y ait remarqué aucune diminu- "tion; & même que la superfi- "cie du Crystallin se conserve "plus égale, quand on le laisse "envelopper de sa membrane, &c.

Quoy qu'il en soit de son parallele (sur lequel il semble qu'il a fait grand fond) dans la definition de la Cataracte Aux pagg. III. 136. &c. Mr. Ant. met très-précisément la diminution du volume du CrySTALLIN, soit à cause de l'observation Allemande cy-devant rapportée, touchant l'œil du chien de chasse conformes auquel Mr. Ant. croit avoir trouvé les CrySTALLINS des yeux operez de la pauvre femme qu'il dit avoir ouverts. Ces CrySTALLINS, dit il, estoient plus petits qu'ils ne devoient estre. (vid. pagg. 120. 122. du Livre de

Mr. Ant. } soit à cause qu'il ait
copié en cela le petit Livre de
Mr. Brisseau, où à la pag. 2.
Mr. B. dit " que le Crystallin "
qui formoit la Cataracte, "
estoit un peu plus petit que le "
Cryst. de l'autre œil, &c. "

Au reste comment peut esperer
Mr. Ant. que l'on convienne de
ses sentimens, puisqu'il n'est pas
mieux d'accord avec luy-même,
& qu'il dit & dédit pour &
contre de la sorte ?

Comme *Mr Brisseau* a pris à
râche [aux pagg. 24. & 25. de
la suite de ses observations] de
refuter *Mr Ant.* à l'égard de cette

78 MERCURE

pretendue corrosion de la membrane aranéée (& par rapport aux accompagnemens) il est tres-juste qu'on leur laisse vuider le procès commencé ; ce qui ne sçauroit se faire sans établir en même temps l'hypothèse ancienne touchant la Cataracte flegmatique en contradiction d'avec le glaucome ou alteration du Crystallin , qui a passé de tout temps pour une maladie desesperée.

Il faut croire pourtant que si c'est une serosité acide & corrosive (comme suppose Mr Ani. aux pagg. 129. 130. 132. &c.) qui cause les Cataractes , une gran-

de partie au moins (si ce n'est pas à tous ceux à qui il arrive d'avoir des Cataractes) ressentiroit les douleurs que Mr Ant. attribue si rarement (pag. 133.) à ceux qui commencent d'estre travailléz de ce mal ; mais au contraire je n'ay jamais vû aucun de ceux qui sont affligez de ces douleurs d'œil , attaquez d'une simple Cataracte , & je n'ay vû personne attaquée des glaucomes qui n'en aye esté considerablement tourmentée durant assez longtemps avant que de perdre la vûe , ou qui n'eust des douleurs de teste , du battement aux tempes , des in-

80. MERCURE

*somnolens, & d'autres symptômes
fâcheux au lieu de ces douleurs
aux yeux; quoyque Mr Ant.
(pagg. 206. & 212.) prétend
,, que le glaucome pour l'ordi-
,, naire n'est précédé ni suivi d'au-
,, cune douleur, & que la pupi-
,, lle, dans cette maladie n'est pas
,, plus grande qu'à l'ordinaire.
cependant l'autopsie journaliere
nous démontre la fausseté insignée
de ces deux assertions, & rien ne
peut disculper là-dessus nostre Au-
teur que d'avoir pris la bonne
Cataracte flegmatique pour son
glaucome du chapitre 16. com-
me il a pris ailleurs le glaucome*

compliqué & incurable pour la simple Cataraete guerissable.

De plus si une serosité acide & mordicante caufoit quelquefois la Cataraete (par voye de fluxion comme Mr Ant. prétend aux pagg. 123. 131. & 132.) la fise-
lerique & la cornée transparente, en seroient visiblement atteintes, comme nous voyons ordinairement arriver aux fluxions acres inter-
nes des yeux (où la solution de continuité à la cornée & la chute de l'uvée arrivent souvent) pour ne pas parler de bien d'autres dérangemens & des ravages qu'un tel acide causeroit au ligament ca-

72 MERCURE

liaire, à l'uvée & à toute l'économie intérieure de l'œil, dont nous avons tous les jours de tristes exemples, quoyqu'en dise au contraire Mr Ant. comme si cette humeur acide avoit le discernement ou une direction & une destination spécifique d'aller tout droit attaquer le Crystallin sans affecter aucune partie contiguë.

Mais Mr Ant. a trouvé un bel expedient de corriger & d'adoucir cette serosité acide aussitost qu'elle aura fait sa besongne de Cataracte sur l'humeur cristalline; car à la pag. 132. il avance, ce que l'humeur aqueuse étant

dans une quantité plus grande ^{ce}
 que n'est cette serosité acide ^{ce}
 (qui cause l'altération du ^{ce}
 Chrystallin) elle affoiblit & ^{ce}
 dompte son acidité dont même ^{ce}
 elle se décharge dans les veines ^{ce}
 en circulant : il forme un pa- ^{ce}
 reil raisonnement à la pag. 221. ^{ce}
 l'humour aqueuse, dit-il ^{ce}
 peut entraîner avec elle dans la ^{ce}
 masse du sang ce qu'il y a d'a- ^{ce}
 cide & d'acre.

Mr Brisseau (à la pag. 29.
 de ses nouvelles observations,
 &c.) dit positivement que cela
 paroist absurde, & que l'hu- ^{ce}
 meur aqueuse est hors des ^{ce}

84 MERCURE

,, voyes de la circulation.

Quoyqu'il en soit de cette dispute entre Mrs Ant. & Brisseau, que je leur laisse à discuter, en les renvoyant seulement à la Thèse de Mun heer Jacques Van-Hoven, ou Jacobus Hovius, Hollandois D. en M. soutenue à Utrecht le 13. de Juillet 1702. [car ce Medecin y prétend avoir découvert le mouvement circulaire des humeurs de l'œil; & il n'est pas impossible que Mr Ant. n'ait profité de cette Thèse, tant pour deffendre son Système, que pour embellir son Livre de toutes les opinions nouvelles qu'il a pû ramas-

ser] quoyqu'il en soit, dis-je, de cette circulation de l'humeur aqueuse : les petits vaisseaux par où cette serosité acide & coagulante doit passer ne seroient-ils pas corrodéz, déchirez, obstruits, & entièrement gâtez par les sels acres & corrosifs de cette humeur mordicante qui auroit déjà détruit la tunique aranée ? Au reste Miin-her Hoven luy-même donne une preuve incontestable de la Cata-acte galénique (formée dans l'humeur aqueuse de l'œil.) A la huitième figure de la planche de sa fameuse Thèse (qu'on peut voir aux Journeaux de Leipsick)

76 MERCURE

où à la Lettre F. est indiqué Frustulum cataractæ perfectæ quo oculus laborabat in situ relictum; il n'estoit pas juste (comme on voit) d'attendre de Mr Ant la citation de cette Thèse, non plus que des autres Auteurs anciens & modernes aux lumieres desquels Mr Ant. est bien redevable.

D'ailleurs puisque Mr Ant. admet l'abondance des humeurs étrangères qui remplissent l'œil, & y cause une confusion des parties interieures pag. 156. pourquoy la même chose n'arriveroit-elle pas par cette serosité a-

cide qu'il croit causer sa maniere de Cataracte ? ou pourquoy n'admet-il pas de même la formation de la Cataracte flegmatique ? sur tout puisqu'il avoie { pag. 142. } avoir rencontré telle humeur grossiere & fluante qui accompagnoit une vieille Cataracte. Apparemment cette Cataracte { toute inveterée qu'elle paroissoit } recevoit encore une augmentation de matiere homogene à sa nature qui n'avoit pas jusqu'alors acquis sa concretion entiere en forme de membrane.

Mr. Brisseau dit (avec probabilité) „ qu'on voit des Ca-^{tes}

88 MERCURE

„ cataractes naissantes qui se sont
 „ guerries d'elles-mêmes , ou par
 „ d'autres remedes que par l'ope-
 „ ration. Cependant Mr. Ant.
 „ (à la pag. 157) dit „ qu'on
 „ ne peut guerir par des remedes
 „ les Cataractes , quand même
 „ elles ne seroient que naissantes ,
 „ ou non confirmées. Leur contra-
 „ diction provient de ce qu'ils con-
 „ fondent ensemble la vraye Cata-
 „ racte d'avec le glaucome im-
 „ parfait. La premiere se guerit
 „ assez souvent (en sa naissance)
 „ par tout ce qu'on peut en juger. Le
 „ dernier (quoyque l'on fasse) se
 „ guerit très-rarement , & ne se

guérit peut-être jamais : au reste il est aisé à des gens qui ne sont pas tout-à-fait Oculistes , de prendre une suffusion nouvelle-ment tramée pour un glaucome commençant.

Mr. Ant. ne veut en aucune maniere , qu'il se forme une Cataracte membraneuse dans la capacité intérieure de l'humeur aqueuse de l'œil ; cependant (aux pagg. 126. 127. 136. & 137.) il suppose des accompagnemens solides , fibreux , flexibles , obéissans , faits d'une matiere gluante (pag. 124.) ou du suc nourricier du Crystallin , pag. 126.

Février 1709.

80 MERCURE

N'est-ce pas étaler une verbiage inutile qui revient toujours à la Cataracte des Anciens, supposée corps estrange formé d'une matiere heterogene, condensee en forme de pellicule ou de toile, & non pas veritablement & proprement membrane, selon ce que Mrs. A. & B. voudroient nous persuader que les Anciens entendoient, contre toutes les definitions precises des Auteurs anciens, soit Grecs, soit Latins ou Arabes, comme nous avons fait voir bien au long dans le discours precedent.

Je suis bien surpris de lire (au

bas de la pag. 207.) „ qu'il „
 arrive quelquefois que le glau- „
 coma reste dans un estat impar- „
 fait sans augmenter , ce qui est „
 plus ordinaire) poursuit Mr. „
 Ant.) chez les Vieillards , &c.
 [apparemment à cause que la
 mort prévient l'aveuglement.]
 Cependant à la page suivante
 nostre Auteur dit fort grave-
 ment. „ Quoyque plusieurs de „
 nos Auteurs proposent des re- „
 medes dans le commencement de „
 cette maladie pour empêcher son „
 progres. L'experience toutefois „
 nous montre qu'ils y sont inuti- „
 les : & pour moy (dit Mr. „

H ij

82 MERCURE

„ Ant.) j'ay toujours reconnu
„ cette maladie (le glaucome)
„ pour incurable en tous ses estats,
„ & en cela je suis du sentiment
„ d'Oribase , rapportez cy-de-
„ vant , lorsqu'il dit , glauco-
„ mata omnia curationem non
„ recipiunt. Tout cela n'est-il
pas bien merueilleux , & tout-
à-fait digne de la sincerité- & des
nouvelles lumieres de Mr. Ant. ?

Nôtre Ecrivain f à la pag.
99. où il pretend de montrer que
le Cryftallin n'est pas absolu-
ment necessaire pour voir) raisonne
„ de la maniere suivante : „ mais
„ on remarquera que l'éminence

de la cornée transparente tenant “
 lieu de verre convexe, &c. il “
 arriveroit que les rayons qui y “
 passeroient (il parle d'un œil “
 dont le Cryst. seroit detourné) “
 & par l'humour aqueuse, se “
 briferoient, comme ils se bri- “
 sent effectivement en s'appro- “
 chant de la perpendiculaire : “
 ainsi la figure des objets tracée “
 sur la retine, est moins confuse. “

D'ailleurs le Cryst. ne peut “
 estre detourné, qu'en même “
 temps le vitré n'occupe sa place “
 & ne forme une bosse ronde, “
 qui imite en quelque façon le “
 Crystallin, &c. “

H-iii

84 MERCURE

Il est évident par ces principes de Mr. Ant. que les Gens à qui on auroit abbatu des Cataractes, ne verroient jamais avec des lunettes ou verres convexes : en supposant, (selon Mr. Ant.) que la cornée reste voutée, & que le nouveau CrySTALLIN (formé par le vitré) est convexe ou éminent en sa partie antérieure (pour me servir des propres paroles de Mr. Ant.) & pag. 119. „ cet endroit, dit-il, du corps vitré „ estoit élevé en une baffe fort „ égale, qui imitoit la surface „ antérieure d'un CrySTALLIN, „ hors qu'elle n'estoit pas dé-

Messieurs les Mathématiciens décideront, s'il leur plaît, quel effet produiroit cette triple convexité de la loupe, de la cornée éminente, & de la bosse du vitré : & si la pauvre femme (dont il s'agit à l'observation 4. pag. 116.) auroit vu ou non ; & si on peut se fier, soit aux principes, soit à l'exactitude, ou à la fidélité de Mr. Ant. Mr. A.

De plus, comme il faudroit nécessairement un certain espace de temps, pour que cette bosse pût succéder au déplacement du Crystallin ; d'où vient que ceux à qui on abat la Cataracte, voyent

86 MERCURE

Et distinguent (dans l'instant même) les objets , avant qu'on ait plongé Et comprimé la Cataracte en bas , pourveu seulement que la prunelle soit à demi découverte ? car si on avoit détourné le CrySTALLIN dans cette operation , la cécité causée par l'enfonçure (ou sinus vuide du vitré) y resteroit encore , au moins jusqu'à ce que le Cryst. fût forcé au bas du vitré , Et pressât en avant ledit corps , Et en remplît le creux par l'avancement du nouveau CrySTALLIN : mais comme le malade voit bien les objets communs dans l'instant même du detachment de
ce

se rideau de derriere le trou de l'uvée, on a tout lieu d'estre persuadé qu'on ne renverse pas le Cryst. dans l'operation de la Cataracte: ce qui détruit tout à-fait le raisonnement specieux de Mr. B. pag. 51. où il dit " qu'une partie " du globe de l'œil ne scauroit " quitter sa place, qu'une autre " ne la remplace d'abord; & que " l'humeur vitrée remplit dans " l'instant toute l'espace du Crystallin délogé, &c. Il appuye " ce sentiment par des experiences faites sur des cadavres, ce qui ne prouve rien contre l'évidence & la verité de nôtre objection, dont

Février 1709. I

98 MÉRURE

on peut voir autant de démonstrations, qu'on voit faire sur les vivans, d'heureux abbatemens des Cataraëtes parfaites & meures.

Il s'est élevé dans les Pays-bas une dispute sur une matière fort importante, & à laquelle tous ceux qui sont membres de l'Eglise Catholique, doivent s'interresser. Cette dispute a d'abord roulé entre Mr Colin, Curé de Nostre-Dame de Namur, & le Pere Henralt, Religieux d'une vertu reconnue, sur l'obligation où sont les Fidèles d'assister à



GALANT



la Messe de Paroisse; mais comme le Pere Henralt n'a point répondu au dernier écrit que Mr Colin a rendu public pour prouver cette obligation, le Pere de Charneux, aussi Religieux d'un grand merite, & d'une pieté exemplaire a répondu à Mr Colin par une Lettre qu'il luy a adressée. Ce nouvel Adversaire oppose à Mr Colin, qui s'estoit fondé sur la décision d'une partie des Facultez de Theologie, & particulièrement sur celle de Paris, sur la Déclaration de Leon X. du 13. Novembie 1517.

I ij

100 MERCURE

sur une Bulle de Paul III. de l'an 1545. & sur celle de Pie V. en 1567. Leon X. dans sa Déclaration dit que tous les Fidéles chrétiens de l'un & de l'autre sexe qui (sans aucun mépris de leurs Pasteurs) entendent la messe les jours des Fêtes & des Dimanches dans les Eglises des Ordres Mandians, satisfont au commandement qui leur est fait d'entendre la messe à tels jours, & que par-là ils n'encourent aucune peine ni aucune tache de péché mortel. Les Bulles de Paul III. & de Pie V. disent la même chose. Ce n'est pas d'au-

jourd'huy que cette question
 a esté agitée dans l'Eglise. Vers
 l'an 1665. Mr Dubois Pro-
 fesseur à Louvain, dans l'ex-
 plication qu'il publia des 45.
 Propositions condamnées par
 Alexandre I. soutint que les
 paroles des Sections 22. & 24.
 du Concile de Trente ne doi-
 vent pas s'entendre d'une obli-
 gation *rigoureuse & de conscien-*
ce ; mais d'une obligation
 d'honnesteté & de bienfaisance.
 Le Recteur de l'Université de
 Louvain condamna Mr Du-
 bois, & fit supprimer son écrit.
 L'Auteur appella de ce Decret,

& la cause étant devolüe à Rome, Mr le Cardinal Albicius après une longue & meure discussion, écrivit à Mr Jacques Rospigliosi, alors Inter-Nonce à Bruxelles, que la Sentence du Recteur estoit nulle & abusive, & luy ordonna de faire réimprimer & publier par tout le Decret de Clement VIII. Mr Colin de son côté apporte un Decret de Sixte IV. qui quoyqu'il eut esté Cordelier, deffendit aux Mandians de prêcher que les Paroissiens ne sont pas obligez d'entendre la Messe Paroissiale; ce que

le Pere de Charneux explique de la Confession Paschale. Mr Colin se fonde sur les parolès de la 24. Section du Concile de Trente (cap. 24. de reformat.) *L'Evêque avertira souvent les fideles que chacun d'eux est tenu d'entendre la parole de Dieu en sa Paroisse, s'il n'y a quelque empeschement raisonnable.* Le Pasteur & le Religieux disputent sur le mot de tenu.

L'un pretend qu'il renferme l'obligation, & l'autre luy donne une explication contraire.

Le Curé de Nostre-Dame rapporte enfin l'autorité de plu-

I iij

104 MERCURE

sieurs Conciles Provinciaux ,
& la décision de l'Assemblée
du Clergé de France tenue en
1700. à Saint Germain en
Laye. Ce Religieux ne répond
point aux premiers , parce-
que ces passages ne sont pas
citez , & à l'égard de l'Assem-
blée de 1700. il répond que
les décisions ne sont point re-
çûes dans les Pays bas , & pour
faire voir au Curé son adver-
saire , que son sentiment n'est
pas celui de toute l'Eglise , il
cite le témoignage de Mr l'Ar-
chevêque de Cambray , & de
quelques autres Prelats qui

sont favorables aux Mandians, & il raporte enfin l'autorité d'un fort grand nombre de Docteurs tous favorables aux Reguliers.

Mr de Groote d'une Famille originaire des Pais-Bas, & petit neveu du celebre Hugues Grotius, soutint publiquement, il y a quelques mois, à Gießen dans la haute Hesse, une Thèse en forme de Dissertation, dediée à Mr l'Electeur Palatin, & qui estoit sur un sujet assez particulier. Il s'agissoit de la grace que fait un Juge à un Criminel, quoi qu'il

106 MERCURE

soit privé du droit de faire
grâce. Mr Bernard Louïs Mol-
lenhecius Jurisconsulte, Pro-
fesseur en Droit, Syndic &
Doyen de la Faculté de Droit
en l'Université de Giessen ;
fondée par le Landgrave Louïs
en 1607 présidoit à cette
Thèse. La Dissertation avoit
pour titre de *aggratiatione Ju-
dicis, jure aggratiandi destituti.*
On posa d'abord pour princi-
pe, que le droit d'accorder grâce
à un Criminel, appartenoit au
Souverain privativement à tout
autre, & que c'estoit un apanage
de la Souveraineté ; mais qu'il

estoit pourtant vray qu'en certains cas, le Juge pouvoit joüir du même privilége ; & on fit voir en premier lieu, que quelque dure que paroisse à un Juge une condamnation, il ne scauroit la revoquer & en empêcher l'effet, & qu'il peut seulement, lorsque cela lui paroît contraire au droit divin, differer le suplice d'un Criminel pendant 30. jours, & jusqu'à ce qu'il ait informé le Souverain de l'injustice de son jugement, & de l'atteinte qu'il a portée en le rendant aux Loix divines ; & qu'il n'a d'autre parti à prendre, lorsqu'il voit par-là

108 MERCURE

la Loi de Dieu manifestement violée, & que le Prince n'a aucun égard à ses remontrances, qu'à se défaire de son employ, & remettre au Souverain l'autorité dont il l'avoit chargé : dans la 2. section de cette Dissertation, on voit les cas où le Juge peut faire quelque grace, & l'Auteur en rapporte sept. 1. Lorsque le Criminel ne merite pas le dernier suplice, mais seulement le fôüet ou quelqu'autre peine de cette nature. 2. Si la peine est moindre que celle dont le Juge peut absoudre, alors il la peut changer en une & simple petite correction, par

exemple. 3. Si le Juge veut retirer auprès de luy le Criminel qui a esté condamné au fûiet ou au bannissement. 4. Si le Criminel auquel il veut faire grace , est mineur de 25. ans. 5. Si le Criminel qu'il veut absoudre n'a pas esté condamné selon le droit commun , mais seulement selon les usages particuliers d'une Ville ou d'une Société. 6. Le Juge peut taire le crime pour lequel le Criminel a esté condamné , & ne laisser paroître que la peine. 7. Si les parents ont eux-mêmes deféré leur enfant, & bien que quelques Auteurs croient qu'alors le

110 MERCURE

*seul Souverain peut donner grace;
l'Auteur cependant croit que le
Juge peut absoudre pour un crime
même digne de mort, pourvu que
la peine de mort ait esté attachée à
ce crime par quelque loy particu-
liere seulement, & non pas par
le droit divin,*

Le jeune Repondant se fit
admirer dans cet acte. Il est de
l'illustre famille de Groot de
Delf, qui y subsiste avec éclat
depuis plus de quatre siècles.
cette ancienne famille s'est sou-
tenue de mâle en mâle, jusqu'à
Dideric de Groot; Bourg-Mas-
tre de Delf qui vivoit en 1430.

BALANT III

& qui estoit connu par plusieurs Deputations ; il ne laissa qu'une fille , qui en épousant Corneille Cornetz , stipula que les enfans qui sortiroient de ce mariage , prendroient le nom de de Groot ; ce qui commença à s'exécuter en la personne c Hugues de Groot Ayeul du celebre Hugues Grotius , l'un des plus grands homes del'Europe.

Mr Joachim Michel Doederling a soutenu une These publique à Altdorf , Ville Capitale du Canton Catholique d'Uri en Suisse , qui a fait beaucoup de bruit , & à laquelle

112 MERCURE

Mr Joachim Michel Longius
presidoit. Cette These regar-
doit la version du nouveau
Testament, imprimée selon
Auguste Pfaiferus, par ordre
des Etats Generaux en 1638.
La These estoit Historique,
Philosophique & Theologi-
que. La version du nouveau
Testament qui faisoit le sujet
de la These, contient deux
Prefaces, l'une de l'Auteur de
la version qui estoit *Maximus*
Calliupolites, & l'autre du
celebre Cyrille Lucar, Patriar-
che de Constantinople, & qui
l'avoit esté auparavant d'Ale-

xandrie. Le Pape Urbain ayant appris que ce Prelat s'estoit laissé gagner par les Protestans d'Allemagne & des Pays-bas, & qu'il avoit même envoyé de jeunes Grecs en Hollande pour y estre instruits de la doctrine des Calvinistes, tâcha d'éluder ses desseins, & contribua à sa déposition. Ce Patriarche ayant ensuite esté étranglé en 1638. par ordre du Sultan, a esté mis dans le Martirologe des Protestans. Il eut pour successeur Cyrille d'Iberie qui fut déposé l'année suivante. Cette Traduction ayant par conse-

Feurier 1709. K

714 **MERCURE**

quent paru suspecte de Calvinisme, Hieronomachus Scraphin en fit une nouvelle édition à Londres en 1703. & il le purgea tellement de toute tache & de tout soupçon, qu'il ne doit plus estre suspect aux Episcopaux. Mr Doerdelin dit plusieurs choses tres curieuses sur ce sujet, & il reçût de grands applaudissemens de tous ceux qui composoient son Auditoire. Son illustre President Mr Langius, dont le nom est déjà si connu dans la Republique des Lettres, vient de publier dans la même Ville

d'Altdorf un Ouvrage Latin qui luy a fait beaucoup d'honneur : c'est l'introduction à la Poësie vulgaire des Grecs , à laquelle on a ajoûté le combat des rats & des grenouilles d'Homere , traduit en vers grecs vulgaires , par Demetrius Zenus de l'Isle de Zante , avec une version latine & des notes de Martin Crusius , autrefois Professeur de Tubinge , & celui qui a le premier enseigné la langue grecque vulgaire en Allemagne.

Je ne dois pas oublier qu'en parlant d'Homere , Mr. Lan-

K ij

116 MERCURE

gus le caractérise dans son introduction. Il est du sentiment de ceux qui veulent que ce grand Poète se soit uniquement proposé d'instruire dans ses deux Poèmes, & qu'ainsi il n'ait pour objet dans l'Illiade qu'à convaincre les hommes que la discorde ruine les meilleures affaires ; ce que le démêlé d'Achille & d'Agamemnon pendant le siège de Troye prouve assez, & qu'il veut faire voir dans l'Odissee combien la présence d'un Prince est nécessaire dans ses Etats. Un des meilleurs Poètes Lyri-

ques de ce temps a esté d'un sentiment contraire ; lorsqu'il a dit dans un de ses Ouvrages que ces veritez se sentent peut-estre mieux dans la simple exposition que dans l'Illade & l'Odissee où elles paroissent noyées dans une variété infinie d'évenemens & d'images.

L'Article qui suit regarde aussi une These soutenue depuis peu ; mais il est d'autant plus digne de vostre attention que vostre sexe partage la moitié de la gloire dont se viennent de couvrir ceux qui font

118 MERCURE

le sujet de cet Article, qui me paroist si singulier, que je ne crois pas que l'on ait jamais entendu parler de rien de pareil. En effet c'est une chose qui passe le prodige, s'il m'est permis de parler ainsi, qu'un garçon d'onze ans & une fille de douze ans répondent publiquement, & par conséquent dans le même moment qu'ils sont interrogez, presque sur tout ce qui regarde la plus profonde érudition, & sur un si grand nombre de choses qu'il paroist que pour les lire seulement il faut beaucoup plus

d'années que n'en ont ces jeunes personnes ; voicy de quoy il s'agit.

Mlle de Courson, fille de Mr le Comte de Courson, Intendant de Rouën, & Mr de la Moignon de Montrevaux, son frere, soutinrent le 17. de ce mois à Montpellier dans la maison de leur grand Grand pere Mr de Baille, en presence des Erats de Languedoc, une These sur les deux premiers Livres de l'Enéide qu'ils déclamerent & expliquerent ; sur le premier Livre de Florus ; sur les Paradoxes de Cicéron ;

120 MERCURE

sur les cinq Livres de Phedre ;
sur toute l'Histoire de France,
& sur toute la Geographie.
Plusieurs Evêques argumen-
terent à cette These ; ces deux
jeunes Soutenans qui charme-
rent d'abord les Spectateurs
par leur déclamation , se firent
ensuite admirer par la vivacité
de leur esprit , & par leurs ré-
ponses judicieuses. On doit re-
marquer que l'on n'a peut-
estre jamais vû une These rem-
plie de six Sujets si differens &
d'une si vaste étendue , & sou-
tenue avec un aussi grand suc-
cès , puisqu'il paroît que la
plus

plus heureuse memoire pour-
roit à peine retenir le nombre
infini de choses que contient
le moindre de ces six sujets.

Les mêmes avoient aussi
soutenu l'année precedente ,
étant encore dans un âge
moins avancé, une These sur
les Eglogues de Virgile , par
laquelle ils avoient commencé
à se faire admirer ; ce qui don-
ne lieu de croire qu'ils seront
un jour l'un des principaux
ornemens du siecle , & qu'ils
soutiendront l'honneur de
leur famille où la science est
hereditaire.

Février 1709.

L

Mr l'Abbé de la Croix , de la Ville de Saint Claude & Souâdiacre du Diocese de Lyon , prit le Bonnet de Docteur en Theologie , il y a quelque temps dans l'Université de Besançon. Il soutint des Theses generales de Theologie , auxquelles Mr Girard , Docteur de la même Université & Professeur Royal en Theologie , presida. La These estoit dediee à Mre Gaspard de Gramont , Evêque d'Arethuse , qui fut sacré il y à quelque temps à Paris. Il estoit ci-devant Chanoine & grand Archidiacre de

l'Eglise Metropolitaine de Besançon , & Abbé de S. Vincent de la même Ville. Ce Prelat y assista de même que Mr l'Archevêque de Besançon, qui porte le même nom ; Mr le Comte de Gramont , Lieutenant general des Armées du Roy , frere de cet Archevêque ; Mr Boifot , premier President du Parlement , suivi de la plus grande partie des Officiers de ce Corps , & de la principale Noblesse du Comté de Bourgogne ; enfin l'Auditoire fut des plus celebres. Mr de la Croix se distingua dans cette

L ij

124 MERCURE

occasion , & il reçut de grands applaudissemens. Le Portrait de Mr l'Evêque d'Arethuse , gravé au naturel , estoit au haut de la These. Le Souâtenant avoit mis dans la septième colonne une proposition qui fit juger de la pureté de sa doctrine ; sçavoir , *qu'on ne satisfait pas suffisamment aux Constitutions des Souverains Pontifes , à l'égard des cinq fameuses Propositions du Livre de Jansenius , par le simple silence respectueux ; mais qu'il faut aussi la croyance interieure , & une persuasion efficace.* Enfin que la

Bulle d'Alexandre VII. sur ce
sujet l'exigeoit.

Il paroît un Livre nouveau
dont un sçavant Evêque est
Auteur. Il a pour titre : *Ins-
truction Pastorale* sur le
Livre intitulé : *Justification du
Silence respectueux*. La Preface
est un chef-d'œuvre ; le sça-
vant Prelat y forme quatre pré-
juges incontestables contre
l'Auteur de la *Justification du
Silence respectueux*. Le pre-
mier renferme une peinture
fine & delicate du Parti du Jan-
senisme, soutenue par les Por-
traits que les Papes & les Rois

L iij

126 **MERCURE**

ont faits depuis long temps de ce Parti. Le second Préjugé est une Declamation injurieuse, qu' n attribué avec justice à l'Auteur de la Justification du Silence respectueux, contre les Personnes ecclesiastiques. Le troisiéme est un aveu sincere & decisif de ce même Auteur, par lequel il confesse que la Bulle de Clement IX à reconnu l'infailibilité de l'Eglise sur le fait de Jansenius. La quatrième enfin est fondée sur le peu de justesse de cet Auteur dans les reproches personnels qu'il a fait au Prelat qui vient de

publier cette Instruction Pastorale. Toute l'instruction a quatre Parties, qui ne contiennent autre chose qu'une refutation ample & judicieuse de *la Justification du Silence respectueux*. L'Auteur de ce Livre, qui se cache avec soin, est celui, à ce que l'on croit, qui a fait *la Dëfense des Theologiens*, sous le nom duquel il paroît depuis quelque temps une Lettre adressée à Mr l'Evêque de Bellay, sur son Mandement du 4. Juillet 1706. remplie de fiet.

Les Lettres de Mr l'Evêque
L iij

128 MERCURE

de Babylone vous ayant toujours fait un extrême plaisir, je crois que l'Extrait de la Lettre de ce Prelat que vous allez lire, ne vous en fera pas moins.

EXTRAIT

D'une Lettre écrite d'Hispanhan, le 28. Aoust 1708. par Mr de Saint-Olon, Evêque de Babylone.

Le Soffy ayant sçû que Mr Michel Envoyé de France desiroit des Canons pour celebrer la Feste du Roy, dit à ses Ministres: l'Elchi François a besoin de

Canons pour celebrer la Feste de son Maistre l'Empereur de France , mon Frere ; qu'on luy en donne des miens autant qu'il en voudra. *Et n'en ayant demandé que cinq petits ; de crainte que les gros ne fissent tomber nostre maison , les Officiers & Canonniers Royaux en conduisirent icy cinq fort jolis & dorez ; sçavoir trois petits , une coulevrine , & un plus gros , & ils en tirerent dès le soir même plus de trente coups , renouvelant divers feux d'artifice qu'ils avoient fait joüer la veüille avec étonnement de la Ville & des environs , & avec*

130 MERCURE

une extrême douleur des Ozniens & de tous les ennemis de Dieu ; & le Dimanche suivant nostre Envoyé donna une autre Feste chez les Peres Jesuites de Zulfa, où le Te Deum fut chanté avec Musique, Motets & Symphonie, & au bruit de l'Artillerie, qui recommença encore quand on but les santez du Roy au repas qui se fit ensuite ; & la nuit on jetta quantité de fusées volantes de dessus les toits.

Voicy de plus ce qui arriva hier, le Memendarbacl i ou Introduceur des Ambassadeurs estant venu le jour precedent inviter nostre En-

voyé par ordre du Sofy , d'aller le lendemain pour traiter d'affaires chez le Mirzaroby , qui est Nastoficafi , comme grand Chancelier de Perse , & qui a esté Ambassadeur à Siam du temps de Mr Constance. Ce Ministre homme d'esprit , & de grand credit auprès du Sofy luy envoya hier matin vers les huit heures quatre de ses principaux Officiers pour le conduire avec honneur à son Palais vers le Fauxbourg de Zulfa , lequel est fort beau & délicieux avec eaux plate , & quantité de Jets dans un vaste Jardin , avec divers Appartemens ornez

132 MERCURE

de miroirs & de glaces à bordures d'azur & d'or. Il n'épargna rien pour le bien recevoir ; il luy accorda ses demandes au nom du Sofy, & luy donna un magnifique dîner, avec des mets de viandes & de fruits, de Pilau, ou Ris cuit de plusieurs couleurs, confitures liquides & seiches de Perse & des Indes, toutes dorées ; le tout en vaisselle d'argent, le servant luy-même & mettant les plats devant luy, avec plusieurs liqueurs. Au milieu du dîner il luy presenta de l'eau-de-vie des Indes dans une tasse d'or émaillé, au milieu de laquelle estoit une

• belle émeraude que le Sofy luy avoit donnée, & il le pria de l'accepter. Il fit ce qu'il pût pour le retenir encore le soir, mais Mr Michel s'en estant deffendu, il le renvoya avec le même honneur, & sur un beau cheval blanc richement enharnaché à la Persienne, qu'il luy donna pareillement avec le harnois. Il est important & avantageux aux Princes d'Europe d'envoyer des Représentans spirituels comme celui-cy.

Nous esperons d'estre expédié le mois prochain, mais j'en doute un peu; parce que le Sofy qui aime nostre Envoyé, aura de la

134 MERCURE

peine à le licentier.

J'ay oüi dire ici que deux Oznesiens ont esté depuis peu honorez par le Roy à Versailles, & que Sa Majesté a eu la bonté de leur faire rendre leurs effets pris sur mer par nos Armateurs. La bonté du Roy est grande, puisque cette maudite Secte ne cesse pas de nous persecuter par tout à outrance, & voudroit nous faire tous tailler en pieces, si elle le pouvoit; ils meritoient plutôt d'estre mis aux Galeres, & qu'on fist sequestrer leurs biens par tout, jusqu'à ce qu'ils eussent obligé leur detestable Patriarche Alexandre de changer de

stile, & de nous traiter moins cruellement. J'espere que S. M. voudra bien entrer dans ces sentimens, quand elle aura esté informée par Mr Michel, de leurs infamies & de leurs haines. Comme il y a toute apparence que le R. P. Villotte Jesuite, sujet d'un rare merite, maintenant Superieur general de toutes les Missions de Perse pour cette sainte Compagnie, s'en retournera en France avec nostre Envoyé, il pourra luy-même encore informer la Cour de la cruauté & de la rage contre nous de ces impies Oznesiens.

136 MERCURE

Je ne doute point que ce que vous venez de lire de la Secte des *Oznesiens* ne vous ait inspiré la curiosité de sçavoir en quoy elle consiste. Voici un memoire du même Evêque de Babylone dont vous venez de lire la Lettre , qui vous l'apprendra.

E R R E U R S

Les plus remarquables des *Ozniesiens* , ou Schismatiques Armeniens.

Ils nient la procession du Saint Esprit du Pere & du Fils, di-

sant qu'il ne procede que du Père seul. •

C'est une Erreur Arrienne qui suppose diversité de substance dans la tres-Sainte Trinité.

Ils sont Monophysites & Monothelites, niant deux natures parfaites & deux volontez en Jesus-Christ.

Ils disent que Nostre Seigneur ne digeroit pas comme les autres hommes.

Ils disent que le Corps de Jesus-Christ a esté fait Dieu, & qu'il estoit absolument incorruptible & immortel devant sa corruption.

Fevrier 1709. M

138 MERCURE

*Ils disent que Jéſus Chriſt
deſcendant aux Enfers a dé-
truits , & a delivré tous les
Dammés.*

*Ils nient la félicité des Saints
avant le jour du Jugement final ;
les plaçant cependant je ne ſçay
où au deſſous de la Lune avec tous
les pecheurs.*

*Ils prient dans leur meſſe pour
le repos des Apôtres , des Mar-
tyrs & des autres Saints.*

*Ils nient le Jugement particu-
lier après la mort d'un chacun.*

*Ils nient abſolument le Pur-
gatoire.*

Ils rejettent tous les Conciles

generaux, excepté les trois premiers.

Ils blasphement horriblement contre le sacré Concile de Calcedoine de 630. Evêques, contre le Pape Saint Leon le Grand, Sainte Pulcherie, & autres Saints.

Ils nient la Primauté de Saint Pierre & de l'Eglise Romaine.

Ils venerent dans leur Martyrologe plusieurs abominables Heretiques.

Ils nomment entre les Saints dans leur messe trois perfides ennemis de la verité; sçavoir Orodniezzi, Datlicurassi, & le sce-

M ij

140 MERCURE

lerat Moine Armenien Balskum.

Ils disent dans leur Martyrologe que Nostre Seigneur vint en terre après son Ascension au Ciel, & vendit à beaux deniers comptans l'Apôtre Saint Thomas à des Marchands Indiens.

Ils idolatrent évidemment dans leur messe, adorant le pain & le vin devant la Consécration.

Et par une erreur contraire après la Consécration, ils prient Dieu plusieurs fois de changer le pain & le vain presens, & le corps & le sang de Jesus-Christ.

Ils chantent obstinément dans leurs prières publiques, en dépit

des sacrez Conciles & de l'Eglise universelle, l'heretique Trisagium des Theopascites qui disent que toute la tres-Sainte Trinité avoit esté crucifiée.

Ils se moquent des autres Chrétiens Ortodoxes & Schismatiques, & de toute l'Eglise qui ordonne de mêler un peu d'eau dans le Calice de la Sainte messe, à l'exemple de Jesus-Christ, & n'y mettent que du vin pur par ordre de leur Heresiarque Osniezzi, représentant par une seule liqueur une seule nature de Nostre Seigneur selon leur heresie.

Ils excommunient tous les Ca-

142 MERCURE

tholiques, & généralement tous ceux qui professent deux natures de Jesus-Christ que croient tous les Orthodoxes de l'Europe.

Ils observent en plusieurs choses la Loy de Moïse, mangeant néanmoins avidement de la chair de cochon.

Leur moderne Patriarche Alexandre nous injurie dans un petit Livre qu'il a fait imprimer à Zulpha, à cause que nous mangeons du Lievre & autres viandes défendues par la Loy de Moïse.

Ils font des Sacrifices de bestes qu'ils appellent Matagtris, immolées & égorgées par des

Couteaux benits par leur Patriarche, à qui ils donnent les portions ordonnées par la Loy de Moysé, & font manger à la Victime du sel beni avant que de l'égorger.

Au lieu du Saint Sacrement & de l'Extrême-Onction qui n'est que pour les Chrétiens Orthodoxes en general, dangereusement malades, ils oignent du Saint Crème par un sacrilege énorme les Cadavres de leurs Prestres morts.

Ils disent que le Baptême avec de l'eau sans l'onction avec le Saint Crème est inva-

144 MERCURE

lide , & ainsi selon eux tous les Orthodoxes d'Europe ne sont pas Chrétiens.

Ils nient contre les Saintes Ecritures & l'usage de l'Eglise universelle , qu'un Seculier puisse baptiser en cas de necessité.

Ils blasphement contre la Communion sous la seule espece du pain , quoyqu'ils ne donnent pas l'espece du vin aux malades.

Ils disent qu'un Prêtre à une messe ne peut consacrer qu'une seule hostie , & blasphement contre la consecration des petites hosties , nous appellent Idolatres.

Ils donnent plusieurs femmes vivantes

vivantes à un mary ; ils disent qu'il est deffendu de manger du sang des bestes.

Ils s'accusent publiquement dans l'Eglise de tous les plus infames pech- z possibles , & le Prêtre leur ordonne une publique & sacramentale absolution : quel sacrilege ? car cette Confession est fausse , sans douleur , & sans propos de s'amender , & sans imposition d'aucune penitence.

Le Vendredy 28. Decembre Feste des Innocens , le Pere Manis Professeur de Rethorique au petit College des Jesuites de Lyon , & neveu de
Février 1709. N

146 MERCURE

Mr Manis Vicaire general de la même Ville , prononça un Discours Latin qui reçût de grands applaudissemens. Le sujet qu'il avoit entrepris de traiter estoit assez singulier. Il examina les Modelles que les Gens de Lettres doivent se proposer de suivre : *Litterati quos imitari debeant.* Il fit d'abord une exacte revuë de tous les Grands Hommes qui se signalerent du costé de l'esprit dans le siecle d'Auguste. Il fit des remarques justes & judicieuses sur les Ouvrages les plus considerables de Cicéron , & sur ceux où ce

grand Orateur s'estoit autant surpassé luy-même qu'il avoit surpassé les autres dans ses Ouvrages mediocres. Horace & Virgile parurent ensuite sur la scene, & l'Orateur fit de chantes reflexions sur le Poëme de ce dernier qui n'est pas achevé, & que par cette raison le Poëte ordonna en mourant qu'on brûlast. Catule, Ovide, & parmi les Historiens, Tacite, Suetone qui a fait l'Histoire des douze premiers Césars, Dion, Cassius, Photius, le celebre Varron, le premier sans contredit des

N ij

148 MERCURE

Auteurs Romains , & Martial dans lequel on a toujours dit qu'il y avoit tant de choses à apprendre , y parurent ensuite sur la Scene. Parmi les Modernes , le Pere Manis loua beaucoup Muret , & fit remarquer que le fameux Pere Sirmond de la Compagnie de Jesus avoit toujours sur sa Table les *Variae Lectiones* de cet Auteur , l'un des douze Ciceroniens contre lesquels Erasme s'éleva si fort dans le pénultième siècle. Mr Ravar , Prevost des Marchands qui assista à cette Harangue à la tête

te de tout le Consulat , fut aussi loué d'une maniere tres-ingenieuse , & qui convenoit fort à toutes les qualitez de ce grand Magistrat. Cette Harangue fut tres-aplaudie , & l'Auteur a esté fort sollicité d'en faire part au Public.

Quelques jours auparavant le Pere Brion de la même Compagnie , & Professeur de Rhetorique au grand College de la même Ville , en avoit prononcé une qui fut aussi tres-aplaudie. Il avoit pris pour sujet *la clairté dans le discours*. Il établit des regles seures pour

N iij

150 MERCURE

en bannir l'obscurité , après quoy il fit voir que rien n'étoit plus propre pour en relever la beauté , que la clairté , & que sans elle les plus belles choses perdoient leur prix. Il parla de la *Patauvinité* de Tite-Live qui est une espece de stile dont on blâme ce celebre Ecrivain de ne s'estre jamais défait. Il n'y eut point d'éloges particuliers dans ce Discours , l'Orateur ayant dit ensuite qu'il n'avoit rien pû penser d'assez digne de ceux qui sont en place , qui ne fust extrêmement au dessous d'eux , &

qu'aïnsi il avoit crû qu'il val-
loit mieux n'en rien dire.

Le Pape ayant écrit plusieurs
Brefs à Mr Maigrot Evêque de
Conon, pour l'inviter de ve-
nir à Rome luy rendre compte
de l'état de l'Eglise de la Chi-
ne, ce Prelat partit enfin de
Paris, & arriva quelques jours
avant Noël à Lyon, où il lo-
gea chez les P. Jacobins qui
allèrent fort loin au devant de
luy hors de la Ville. Il alla le
lendemain de son arrivée voir
Mr le Cardinal de Bouillon,
& il eut pendant le séjour qu'
il fit en cette Ville-là deux

N iiij

152 MERCURE

longues conférences avec cette Eminence. Mr l'Archevêque de Lyon le traita magnifiquement le Dimanche 23. Decembre, & il y avoit invité les personnes les plus considérables de Lyon. Le jour de Noël Mr l'Evêque de Connon officia pontificalement chez les P. Jacobins, & il dit les trois grandes messes de ce jour là, sans qu'il parût aucunement fatigué de la longueur de ces Cerémonies. Il partit de Lyon le Mercredy 26. Decembre, & s'embarqua sur le Rhône pour descendre à .

Avignon, où Mr le Vicce-
gat qui luy avoit fait preparer
une Barque à Mirseille pour
son trajet, le reçût magnifi-
quement. Quelque resolution
enfin que ce Prelat eut prise
de ne point paroistre aux Etats
de Languedoc qui se tenoient
alors à Montpellier, il ne put
resister aux vives sollicitations
de Mr l'Evêque de Montpel-
lier qui souhaitoit de le voir
dans sa Ville Episcopale, &
qui luy envoya pour cet effet
un Equipage. Mr Maigrot fut
visité à Montpellier par tous
les Evêques des Etats, qui

154 MERCURE

s'empressoient tous de luy faire des honneurs particuliers, & de luy marquer leur consideration. Après avoir séjour-né quelques jours en cette Ville, il reprit la route de Provence, & il s'est embarqué à Marseille pour se rendre à Rome. Ce Prelat a demeuré 28. ans à la Chine; il fit sa licence en 1678. & 79. en 81. il s'embarqua avec feu Mr Palu, Evêque d'Heliopolis; il alla droit à Siam, où après avoir demeuré environ 18. mois, il passa à la Chine, où quelques années après il fut consacré

Evêque de Conon (titre qui est dans la Perse) par Mr l'Evêque de Pekin , qui estoit Venitien , & quelques années ensuite il eut luy même la consolation de consacrer Mr l'Abbé de Lyonne Evêque de Rosalie ; il avoit esté consacré par le seul Evêque de Pekin , comme il consacra luy seul Mr l'Evêque de Rosalie , & ce en vertu de l'Indult que le Pape donne ordinairement aux Evêques Missionnaires de faire seuls la consecration des autres Evêques. Mr l'Evêque de Conon après avoir demeu-

156 MERCURE

ré à la Chine tout le temps qui vient d'estre marqué, est revenu en France par la voye d'Irlande, après 16. mois de navigation; il aborda dans les Ports de ce Royaume-là, & ayant écrit à Londres il en obtint aussi tost un Passe-port, suivant la convention faite avec les Maistres de sa Barque, & il aborda à la Rochelle il y a quelques mois.

Je passe à un Article bien different, afin que la diversité des Matieres opposées vous occupe plus agreablement en lisant mes Lettres. Vous REOU-

GALANT 157

verez de quoy il s'agit dans la Lettre suivante. Elle est de Mr de Forges , Docteur en Médecine à Argentan en Normandie.

Ce 16. Janvier 1709.

MONSIEUR,

Un événement aussi rare & aussi surprenant qu'est celui qui est arrivé depuis peu à Chateaudun , & dont vous faites le rapport dans vostre Lettre du mois de Novembre dernier , auroit dû ce me semble exciter Messieurs

158 MERCURE

les Medecins du lieu à donner au Public l'explication d'un Phenomene qui n'est peut-estre jamais arrivé, & dont la connoissance ne peut faire que plaisir aux Curieux qui lisent l'Ouvrage que vostre plume leur donne tous les mois ; mais comme je crois que ces Messieurs sont trop occupez, ils voudront bien qu'un Medecin assez éloigné du lieu où la chose est arrivée, se charge du soin de le faire. Je ne donne pas, Monsieur, mon explication comme une chose certaine, mais du moins comme une hypothese probable dont je prouveray la possibilité dans la suite.

Je suppose d'abord avec Mrs Hartzsoeker , Leuwenhoek & quelques autres Modernes , que la generation se fait par le moyen des vers qui sont contenus dans la semence de l'homme , & des petits œufs qui composent l'ovaire de la femme ; que quelqu'un de ces petits vers entre dans quelqu'un de ces œufs , & que rencontrant là une nourriture convenable , il y croît jusqu'au temps de sa perfection ; ensorte que l'homme fournit un fœtus parfait sous l'envelope d'un ver , & que la femme ne fournit que la nourriture nécessaire à l'accroissement de ce fœtus.

160 MERCURE

Il faut que la generation se fasse de cette maniere , ou d'une des trois manieres que l'on a soutenues jusqu'à present ; car il est facile de faire voir qu'elle ne se fait point des trois manieres que l'on a soutenues jusqu'à nos jours , il faut donc conclure qu'elle se fait par le moyen des vers. Les plus anciens Philosophes ont regardé l'homme comme un Laboureur , & la femme comme une terre que le Laboureur ensemence , & ainsi ils ont regardé l'homme comme le seul agent , & la femme comme le patient ; mais outre l'amour propre qui regnoit dans l'esprit de

ces Philosophes , qui faisoit qu'ils attribuoient à leur sexe seul l'honneur de la generation , on ne scauroit expliquer dans ce sentiment la ressemblance qu'il y a entre la mere & son enfant , ni l'usage qu'auroit l'ovaire de la femme.

La seconde opinion qui a eu plus de Sectateurs , & qui n'en manque pas encore aujourd'huy , estoit que la generation se faisoit par le melange des deux semences , & que par les loix du mouvement les parties les plus subtiles demeurant au centre , les autres s'en éloignoient , & ainsi des premiers se formoient par l'arrange-

Février 1709. O

ment des parties , le cerveau , le cœur , &c. & des dernières étoient composées les extremités ; mais ce Système paroistra défectueux à ceux qui considereront la structure de l'ovaire de la femme , qui n'estant qu'un assemblage de vessicules pleines d'une liqueur , toutes séparées les unes des autres , ne peuvent estre un organe propre à filtrer la liqueur seminale ; c'est de quoy conviennent les plus celebres Anatomistes de ce siecle , & ce que j'expliquerois plus au long , si la bienfiance & la brieveté d'une Lettre me permettoient de m'entendre d'avantage. Les Deffenseurs

de la troisiéme opinion soutien-
nent que l'homme est contenu tout
entier dans chacun des petits œufs
qui composent l'ovaire de la fem-
me, & que chacun de ces œufs,
lorsqu'il est meur, reçoit la fer-
mentation requise pour faire éclo-
re ce qu'il contient par la vertu
de l'esprit seminal de l'homme;
mais outre que cette hypothèse don-
ne à la femme presque tout l'hon-
neur de la generation, ce qui est
injuste, c'est qu'il est tres-difficile
d'expliquer par son moyen la ge-
neration des monstres; or on ne
doit admettre que celle qui expli-
que facilement & sans embarras

O ij

164 MERCURE

tous les Phenomenes qui se presentent; ce qui n'arrivant point ni dans celle-cy, ni dans les deux premieres, on les doit par consequent rejeter toutes trois.

On se voit donc reduit par les difficultez qui se rencontrent dans ces hypotheses à admettre celle des vers, qui outre qu'elle est moins embarrassante, & qu'elle explique plus aisement les faits extraordinaires qui arrivent, est encore confirmée par l'experience que Mrs Hartzsoeker & Leuwenhoek ont faite; ils ont vû avec un Microscope une infinité de petits vers qui nagent dans la se-

mence de tous les animaux qu'ils ont dissez, & par consequent dans celle des hommes, sur tout de ceux qui sont morts par violence.

On lit dans la Dissertation de Mr Dionis sur la generation de l'homme, inserée dans son Anatomie, pag. 334. une observation qui prouve nostre sentiment. Ceci suppose, je viens à l'explication dont il s'agit. Je dis d'abord que la Dame qui a accouché de ces sept enfans avoit les ovaires tellement disposez qu'il y avoit quatre œufs meurs, que dans trois de ces œufs il est entré six

166 MERCURE

petits vers , & *que* dans l'autre il n'en est entré qu'un , que celui cy est entré seul ou parce qu'il estoit plus gros que les autres , ou parce que l'œuf estoit plus petit. *Je dis que* chacun de ces œufs estant trop petit pour donner une libre étendue aux deux vers qui y estoient entrez , il a falu qu'ils soient demeurez colez l'un à l'autre , & *qu'*étant tres-pressez dans cet œuf, ils ont pris la situation la plus commode , & *qu'*occupant moins de place dans celle où l'on les a trouvez, que s'ils eussent esté à costé

l'un de l'autre , ils y sont demeurez ; *que* la ceinture qui les lioit n'estoit autre chose que le cordon que les enfans apportent en sortant du sein de leurs meres , qui estoit plus long dans ceux cy que dans les enfans ordinaires ; *que* pour la diversité des sexes , c'estoit le seul hasard qui a produit cela. *Je dis que* l'espece de mitre que l'on a trouvée sur la teste de celui qui estoit seul , & la forme de bâton qu'il tenoit en sa main , n'estoient autre chose que la membrane *Amnios* , ou même de celle que l'on nom-

168 MERCURE

me l'horion jointe à celle-là qui seroient restez attachez, l'unà la partie superieure de la teste de ce fœtus , & l'autre à la main ; & que le déchirement de ces membranes plus large sur la teste auroit représenté la forme d'une mitre , & plus étroit à la main auroit représenté la figure d'un bâton.

J'ay déjà eu l'honneur de vous dire que je ne donne pas ce raisonnement comme certain, mais seulement comme une conjecture : si j'avois esté sur les lieux & si j'avois vû le fait, j'aurois peut-estre remarqué quelque circonstance qui
auroit

auoit servi à éclaircir les difficultez qui se rencontrent dans l'explication d'un Phenomene aussi obscur. Je suis, &c.

Mre N. Colombet, Prestre, Docteur en Droit Canon & Curé de S. Estienne en Forez, l'une des plus grandes & des plus considerables Paroisses des Provinces voisines, y est mort après une longue maladie, pendant le cours de laquelle il a donné des preuves de sa soumission aux ordres de Dieu. Il estoit de la Ville de S. Amour en Franche Comté, & d'une ancienne famille, &

Février 1709. P

frere du Pere Colombet Augustin & Docteur de Sorbonne, & ci-devant Prieur du grand Convent de Paris. L'Ecclesiastique dont je vous apprens la mort avoit acquis une grande réputation dans le Ministère de la Predication, & il s'estoit rendu celebre dans ces Provinces-là par ses Sermons. Il estoit sur le point de donner, lorsqu'il est mort, une nouvelle édition du Calendrier du Pere Fronto, & du Sacramentaire de S. Gregoire. Il y avoit peu de gens qui démêlassent mieux que luy les Legendes sacrées,

& qui en conussent mieux le fort & le foible.

Mr N. Comte de la Tour, President au Senat de Chambery, est mort à Tournon, qui est environ à cinq lieues de cette Ville. Ce Magistrat y est mort comme dans une espece d'exil, où Mr le Duc de Savoye son Maître l'avoit relegué à cause de la liberté qu'il avoit prise de remonter à ce Prince le préjudice irreparable qu'il portoit à ses interets & le tort qu'il faisoit à la gloire, de rompre l'engagement qu'il avoit pris au commencement de la

P ij

172. MERCURE

guerre avec les deux Couronnes, & Mr le President de la Tour luy dit son sentiment sur la démarche qu'il estoit prest de faire, avec d'autant plus de liberté qu'il arrivoit alors de la Cour de France, où il venoit de faire une negociation pour luy ; & lorsque ce Prince luy eut dit le nouvel engagement qu'il avoit pris avec les Alliez, ce fidele Ministre luy parla avec tant de vivacité qu'il fut relegué sur le champ ; & après avoir mené une vie languissante pendant quelques années, il vient enfin

de la terminer le cœur rongé de chagrin. Il avoit esté Ambassadeur Extraordinaire en Angleterre après que le Prince d'Orange fut monté sur le Trône de la grande Bretagne, & il luy avoit fait une harangue au nom du Duc son Maître qui fut trouvée si belle que l'on en fit plusieurs Impressions. Ce Comte avoit épousé depuis son exil Mlle Bertrand de la Perouse, fille du President de ce nom, & petite fille du premier President de la Perouse qui commandoit en Savoye. Elle est sœur de Mr l'Ab-

P. iiij

174 MÉRQURE

bé de la Perouse qui étudia
dans les Ecoles de Sorbonne,
& qui est au Seminaire de St
Sulpice. Mr le Comte de la
Tour en a eu des enfans. Il
laisse aussi un frere Maistre des
Comptes à Chambery, qui a
une nombreuse famille.

Dame N... Edelink, veuve
de Mr Cany, Bourgeois de
Lyon, y est morte âgée de
cent ans moins quelques mois,
entre les bras du Pere Cany
Jésuite, son fils & Procureur
du grand College des Jésuites
de la même Ville. Ce Religieux
dirigeoit sa mere depuis plu-

seurs années, & il l'a exhortée à la mort. Cette Dame a esté enterrée dans l'Eglise du grand Convent des Cordeliers, où il luy a fait de magnifiques funeraillles. Elle estoit tante de Mr Sabot Conseiller au Presidial de Lyon.

Mlle le Noir, fille de Mre Alexandre le Noir, President de la seconde Chambre de la Cour des Aides, & de feuë Dame N. . . . Chairer, est morte à la fleur de son âge, & regretée de tous ceux qui la connoissoient. Elle avoit esté élevée dans le Convent de l'As-

P iij

176 MERCIINE

somption auprès de M^e Chai-
rer, sa tante, dont la belle
voix fait depuis plusieurs an-
nées l'admiration de tout Pa-
ris & des Estrangers qui y abor-
dent de toutes parts. Mlle le
Noir estoit sœur de M^r le
Noir Conseiller au Parlement
de Metz, & nièce de M^r le
Noir, Conseiller à la Cour
des Aides. La Vie Religieuse
avoit un grand attrait pour
cette Demoiselle, & elle n'a-
voit suspendu l'exécution du
dessein qu'elle avoit formé de
s'y consacrer entierement, que
pour recevoir les derniers sou-

piers de Me la Presidente le
 Noir sa mere, morte il y a 4
 ou 5 ans entre ses bras. Après
 la mort de cette Dame Mr le
 President le Noir, son pere
 la retint auprès de luy comme
 l'unique consolation qui luy
 restoit après avoir perdu une
 épouse qu'il aimoit tendre-
 ment. La maladie qui l'a ensui-
 ve conduite au Tombeau, l'a
 empêchée de mettre la der-
 niere main à une sainte œuvre
 qui faisoit l'objet de tous ses
 desirs. Ceux qui l'ont vûe dans
 ces derniers momens témoi-
 gnent que son unique regret

178 **MERCURE**

en quittant la vie , estoit de ne pas mourir dans l'habit de Religion. Une semblable disposition en devoit faire attendre une sainte mort. Aussi Mlle le Noir est elle morte dans les sentimens les plus saints. Mr le President le Noir est fort estimé dans sa Compagnie. Il a un talent singulier pour parler en public. Il a des liaisons particulieres d'amitié avec le Pere Cloche , General de l'Ordre de Saint Dominique , & avec ses neveux les Peres d'Arctet , du même Ordre , Docteurs de Sorbonne. La famille de Mrs

le Noir est ancienne dans la Robe. Me la Presidente de Maupou est de cette famille.

Dame Elisabeth de Bonfi, fille de François, Comte de Bonfi, resident pour le Roy à Mantoüe, & de Cristine, Comtesse de Riaria, est morte à Montpellier âgée de 82. ans. Elle estoit sœur de feu Mr le Cardinal de Bonfi, Archevêque de Narbonne, President né des Etats de Languedoc, Commandeur de l'Ordre du Saint Esprit, & veuve de Gaspard de la Croix, Marquis de Castries, Chevalier des Ordres

180 **MERCURE**

du Roy , & son Lieutenant General en Languedoc , fils de Jean de la Croix , Marquis de Castries , Baron de Gourdieges , Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roy , & Guidon de la Compagnie d'Ordonnance du Duc de Montmorenci ; & de Louïse de l'Hôpital , fille de Jacques de l'Hôpital , Comte de Choisi , Chevalier de l'Ordre du Saint Esprit ; & de Madelaine de Cosfé-Brissac. Elle laisse deux fils & une fille : l'aîné des fils est Joseph de la Croix , Marquis de Castries , Gouverneur de

la Ville & Citadelle de Montpellier, Lieutenant pour Sa Majesté en Languedoc, Colonel du Regiment de Castre, & Chevalier d'honneur de Me la Duchesse d'Orleans; dont je vous parlay amplement lorsqu'il épousa Mlle de Rocheschouart; & le second est Mr l'Abbé de Castries, Aumônier ordinaire de Madame la Duchesse de Bourgogne. Leur sœur est veuve de feu Mr le Marquis de Villeneuve, Baron des Etats de Languedoc, & Lieutenant de la Province, dont elle a des enfans. Feu Mr

182 MERCURE

le Marquis de Castries avoit un frere qui a laissé un fils naturel; c'est Mr l'Abbé de Saint Blancart, grand Théologien, & recommandable par la droiture de son ame, & par sa profonde érudition.

Mre François de la Motte, Ecuyer Sieur de Cairon mourut à Beziers, lieu de sa naissance, le 23. Janvier, âgé de 92. ans, après avoir longtemps commandé le Regiment de Languedoc, dans le temps que Mr le Maréchal de Schomberg, Duc Dalüy, estoit Gouverneur de cette Province; il

a eu trois fils dont l'aîné Guillaume de la Motte, mourut le même jour que son pere, âgé de 62. ans, & il fut ensevely en même temps. Il avoit servi pendant plusieurs années en qualité de Capitaine au Regiment Royal d'Infanterie ; il s'étoit signalé en plusieurs occasions perilleuses, & particulièrement au siege de Dole l'an 1674. où il reçût plusieurs blessures, & sur tout une à la teste, pour laquelle il fut trepané. Sa blessure s'étoit ouverte depuis peu, & luy a causé une longue mala-

184 MERCURE

die dont il est mort. Jean de la Motte , second fils de François de la Motte est mort aussi de ses blessures à Trin , ayant esté blessé à Valence en Italie , après avoir servi long temps en qualité de Capitaine au même Regiment Royal. Jacques de la Motte du Caire son troisiéme fils , sert depuis 38. ans dans les Troupes , & il est presentement Lieutenant de la Compagnie des Grenadiers à cheval. Il est Mestre de Camp de Cavalerie , & Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis.

En vous parlant le mois

passé d'un Article de mort ,
j'ay mis seulement *Dame Mar-*
guerite le Maire, veuve de Mes-
sire françois Chevalier, Seigneur
de Guillerville , & j'ay oublié
d'ajouter après le mot *François* ,
les mots *de Fontenu*.

Il vient de tomber entre
mes mains une tres-belle Piece
Latine que je ne vous envoie
point , parce que je ne mets
point de Pieces Latines dans
mes Lettres , comme vous sça-
vez ; mais seulement des Cita-
tions Latines , & des Devises.
La Piece dont je vous parle ,
& dont la Latinité est tres bel-

Feurier 1702. Q

186 MERCURE

le, est une réponse que Mr Gauché, Docteur de Sorbonne, & Chefciér des Quinze-Vingt, fit à Mr Goé, aussi Docteur de Sorbonne, & Vicairé de Saint Roch, lorsqu'il luy remit à la teste de son Clergé, le Corps de Me de Fontenu pour estre enterré dans son Eglise.

On pourroit ajouter beaucoup de choses a l'éloge qu'en fit Mr le Chefciér des Quinze-Vingt, puisque cette Dame estoit aimée & estimée de tous ceux qui la connoissoient. Elle avoit un grand nombre d'amis

choisis & distinguez , & l'on peut dire que sa maison estoit un rendez-vous où plusieurs personnes d'esprit se trouvoient , & où la politesse re-
gnoit ; ce qui fait qu'elle a été fort regrettée d'un grand nombre d'honnêtes gens.

En vous envoyant le mois passé la Liste des nouveaux Brigadiers nommez par Sa Majesté, je ne vous parlay que d'une partie de ces nouveaux Officiers Generaux , parce que je n'en reçûs la Liste que dans le temps que j'allois vous envoyer ma Lettre ; ce qui me

Qij

188 **MERCURE**

donne occasion de vous parler aujourd'huy de Mr le Comte de Tournemine, & de vous dire qu'il est Capitaine Lieutenant des Gendarmes de la Reine. Ce Comte a fait ses premieres Campagnes sous Mr le Maréchal de Luxembourg, qui a souvent dit qu'il luy trouvoit de grands talens pour la guerre. Il est generalement estimé, & regardé comme un esprit superieur, un bon Officier, & un parfaitement honneste homme. Il reçût des marques glorieuses de sa valeur & de sa fermeté au Combat

d'Oudenarde. Il aime les Sciences , & il se trouve peu de Cavaliers qui ayent autant de discernement, & qui ayent autant lû que luy ; mais ce qui le distingue le plus , est un attachement constant & sans aucune affectation , aux devoirs de la Religion.

Comme il me reste encore beaucoup de choses à vous apprendre , & que ma Lettre est déjà fort avancée , je vous parleray seulement de l'origine de la maison de Tournemine qui est des plus anciennes & des plus illustres de Bretagne.

190 MERCUKE

Elle a eu pour Tige dans le troisiéme siècle, selon la Tradition de cette Province, & selon celle de cette famille, un Prince de la Maison d'Anjou, fils de Geofroy *Plantagenest*, Comte d'Anjou, & frere d'Henry II. Roy d'Angleterre. Voicy sur quels faits est appuyée cette Tradition universellement reçüe par tous les Historiens de Bretagne.

Conan III. dit *le Gros*, Duc de Bretagne ayant esté chassé de ses Etats en 1155. par Eudon, Vicomte de Ponthoët son Beau-pere, implora le secours

d'Henry Roy d'Angleterre ,
 son proche parent. Ce Prince
 touché du malheur de Conan ,
 passa l'année suivante en Nor-
 mandie , & delà fit marcher en
 Bretagne une Armée comman-
 dée par un de ses freres , âgé
 pour lors de vingt ans , & ap-
 pellé *le Comte Guillaume* , com-
 me on le justifie par un an-
 cien Titre du Cartulaire de
 l'Abbaye de Saint Aubin des
 Bois , & non pas Edoüard ,
 comme l'ont crû quelques Au-
 teurs. Le surnom de ce jeune
 Prince estoit *Tournemine* , &
 paroist estre un de ces sobri-

quets que l'on donnoit, pour
 lors assez communement aux
 Souverains. A peine fut-il en-
 tré en Bretagne, que les affai-
 res de Conan prirent une au-
 tre face. Le Vicomte de Por-
 rhoët fut défait, & le Duc
 ayant esté retabli, après la pri-
 se de Rennes, fit épouser par
 reconnoissance, à son Libéra-
 teur, Constance sa sœur, qui
 pour lors estoit apparemment
 veuve d'Alain 3. Vicomte de
 Rohan, & dont le Tombeau
 se voit encore en l'Abbaye de
 Saint Aubin des Bois.

Guillaume Tournemine re-
 çût

eût en don du Duc de Bretagne, les Terres de Botloy, de Leshadré, de Carmelin, &c. De son mariage avec la Princesse Constance de Bretagne, il laissa un fils appelé *Geofroy*, ainsi que son Ayeul Comte d'Anjou.

Vous devez juger par-là de la grandeur & de l'ancienneté de cette Maison, qui sont deux choses incontestables, & vous devez bien vous imaginer que si je vous parlois de tous ceux qui en sont descendus depuis 500. ans, j'aurois presque de quoy remplir un volume, &

Fevrier 1709. R

qu'il n'y a presque point de grandes Charges & de grandes Dignitez qui ne soient entrées dans cette Maison pendant un aussi long espace de temps. Plusieurs Auteurs en font foy ; sçavoir Argentré dans son Histoire de Bretagne ; du Pas , dans son Histoire Genealogique de la même Province ; le President de Thou, d'Avila ; Mezeray , & Vauquier, dans la dernière Edition du Dictionnaire de Moréry.

Je devois vous parler dès le mois passé de l'Entrée de Monsieur Antonio Moceni-

go, Ambassadeur de Venise,
 & de la premiere Audiance pu-
 blique qu'il a eue du Roy, &
 de toute la Maison Royale;
 mais je crois vous avoir déjà
 marqué que la rigueur du froid
 & mes incommoditez, ont
 beaucoup derangé l'ordre des
 Articles de mes Lettres. Je dois
 vous dire après cela que depuis
 près de 33. années que je vous
 les adresse tous les mois, je
 vous ay déjà envoyé plus de
 50. Relations dans lesquelles
 je n'ay rien oublié du Cere-
 monial; & comme c'est tou-
 jours la même chose, & que

R ij

toutes les nouvelles publiques que vous venez de voir, & qui ont parlé de l'Entrée de cet Ambassadeur, ont toutes donné de nouveau un détail exact de ce Ceremonial, je ne vous fatigueray point par une repetition ennuyeuse, de tout ce qu'elles ont dit, & de tout ce qu'elles repetent depuis plusieurs siècles en pareille occasion; mais je vais vous faire part de tout ce qu'elles n'ont pas dit, & que j'ay pris soin de ramasser soigneusement, dont je ne vous parleray pourtant qu'après vous avoir dit des

choses essentielles qui ne doivent pas estre oubliées; sçavoir que ce nouvel Ambassadeur a esté reçu avec tous les honneurs Royaux , qui sont d'estre accompagné d'un Maréchal de France à son Entrée, & d'un Prince à son Audiance; d'estre reçu les Tambours appellans; les Cent-Suisses en habit de Ceremonie, en haye sur le degré, la halebarde à la main, & d'estre complimenté à l'entrée de la Salle des Gardes par le Capitaine des Gardes du Corps de Quartier, & ces mêmes Gardes en haye

R iij

dans la même Salle.

Cet Ambassadeur avoit 4 Carosses tous magnifiques, dont l'un estoit à huit chevaux & les 3. autres à 6. chevaux chacun. Le dedans du Carosse du Corps estoit de velours brodé d'or en maniere de Mosaique; de sorte que l'on avoit de la peine à en remarquer l'étoffe. Les Rideaux estoient d'une étoffe brillante, où l'or n'estoit pas épargné. Le dehors de ce Carosse estoit d'une magnificence à laquelle on ne peut rien ajoûter, & tous les ornemens estoient d'une tres belle



sculpture, & si bien mêlé
semble que l'art ne s'y fait
pas moins admirer que le tra-
vail. Ils estoient tous brillans
de dorures: Il y avoit une es-
pèce de Quadre qui commen-
çoit au dessous de l'Imperial,
& qui remplissoit toute la face
du derriere de ce Carosse,
dans lequel on avoit represen-
té le Triomphe de Neptune.
Outre les Gentilhommes de
Monsieur l'Ambassadeur qui
l'accompagnoient, il y en a-
voit aussi plusieurs de la Na-
tion.

Il avoit 32. hommes de Li-

R iij.

200 MERCURE

vrées , dont les habits estoient d'un très-beau drap bleu. Ces habits estoient couverts d'un grand galon de soye à fleurs , dont les deux costez estoient bordezz d'un galon d'or. Les vestes de ces mêmes habits étoient du même drap , avec cette difference qu'elles étoient garnies de Brandebourg d'or. Leurs chapeaux estoient bordezz d'or avec des plumets couleur de feu.

Les habits des Pages étoient de velours bleu , & chamarez de galons d'or. Les vestes & les paremens de ces mêmes ha-

bits estoient d'une étoffe d'or, & leurs neuds d'épaule étoient de rubans d'or, d'où pendoient aussi des glands d'or. Leurs plumets estoient couleur de citron.

Mr l'Ambassadeur parut devant le Roy avec l'habit de Sénateur. Il estoit en pourpoint & en haut-de-chaufe. Il avoit un rabat de point de Venise, & une robe traînante de damas noir, avec de grandes manches qui pendoient par derriere. Cette robe estoit garnie de dentelle noire.

Le Compliment que cet

Ambassadeur fit à Sa Majesté
roula sur ce que la République
de Venise observeroit tou-
jours inviolablement les an-
ciens Traitez d'Alliance , &
sur l'honneur que la Republi-
que luy avoit fait en le nom-
mant pour Ambassadeur au-
prés d'un si grand Monar-
que. Le Roy luy répondit que
la République devoit estre as-
surée qu'il observeroit tou-
jours religieusement tous les
Traitez qu'il avoit fait avec
elle ; qu'il estoit bien aise de le
voir , & qu'il avoit beaucoup
de consideration pour luy , &

pour la maison qui luy estoit
connüe.

Il est de la maison Mocenigo de Saint Samuel, qui est des plus illustres & des plus anciennes de la Republique, à laquelle elle a donné plusieurs Doges, & plusieurs Generaux d'Armées. L'un des freres de cet Ambassadeur est presentement dans la Morée, où il commande en qualité de General de Mer. Quant à la personne de Monsieur l'Ambassadeur, tout le bien que l'on en dit va au delà de l'imagination; de maniere qu'il

me seroit impossible de vous en pouvoir rapporter tout ce que l'on en publie d'avantageux. A peine fut-il arrivé en France que ses manières gracieuses & obligeantes luy attirerent les cœurs de tous ceux qui le virent , & peu de temps après son mérite ayant esté connu , il acheva de gagner les cœurs , & de confirmer ce que son abord & ses belles manières avoient commencé. Ce n'est point moy qui parle , & cet éloge n'est fondé que sur une vérité généralement reçüe , puisque non seulement

tous les François qui le con-
noissent depuis son arrivée en
France.; mais aussi tous les Mi-
nistres Etrangers qui sont en
cette Cour, ne cessent pas de
luy donner tous les jours de
nouvelles loüanges; c'est un
fait que je sçay d'une maniere
à n'en point douter.

Vous sçavez la mort de Mr
Molé de Champlatreux, Pre-
sident à Mortier. Son zele &
sa fidelité pour le service du
Roy sont si connus qu'on ne
peut rien exagerer la dessus. Il
estoit petit fils de Mathieu Mo-
lé qui avoit exercé pendant 27.

206 MERCURE

ans les Charges de Conseiller au Parlement, de President aux Enquestes , & de Procureur General ; qui fut onze ans premier President , & ensuite Gard de des Sceaux , & pour qui le Peuple fit faire des prieres publiques après sa mort , ce qui n'avoit point encore eü d'exemple. Ce grand Magistrat qui avoit possédé les plus hautes Dignitez sans s'enrichir , voulut travailler pour ses enfans , & voyant que la Charge de Premier President n'estoit pas hereditaire , il s'en défit avec l'agrément du Roy pour

laisser une Charge de President à mortier dans sa famille. Il eut celle de Messire Nicolas Bellieyre, qui fut Premier President après luy, & il la donna à Mr de Champlastreux son fils, pere de celuy dont je vous apprens la mort, qui en obtint quelques années après une survivance pour son fils. Lorsqu'il fut reçu en consequence de cette survivance, il assura S.M. qu'il la serviroit avec le même zele & la même fidelité qu'avoient fait ses Predecesseurs. Le Roy luy répondit qu'il ne feroit que ce qu'a-

voient fait son pere, son grand pere, & son Bisayeul. On connoist par là que Sa Majesté se souvient toujours de ceux qui se sont acquittez de leur devoir, ce qui doit exciter à le faire, le fils du deffunt President qui vient d'estre reçu en sa place. —

~~Dame~~ Louïse de Prie, Gouvernante de Monseigneur le Dauphin & des autres Enfants de France, & Surintendante de leurs maisons, veuve de Philippe de la Mothe Haudancour, Duc Maréchal de France, & Vice-Roy de Catalogne,

est morte âgée de 85. ans.

La Maison de Prie estoit connue long-temps avant l'an 1303. puisqu'en ce temps-là Jean 2. Seigneur de Prie, de Buzançois, &c. assista le Roy Philippe le Bel dans la guerre qu'il eut contre les Flamans. Je ne vous parleray point des Descendans de cette Maison depuis plus de 400. ans, ni des Charges qui l'ont illustrée depuis ce temps-là, puisqu'il en est parlé dans plusieurs Volumes où les Genealogies des meilleures Maisons de France sont étendues. Ainsi je viens

Février 1709. S

210 MERCURE

au pere de l'illustre deffunte qui fait le sujet de cet Article. C'étoit N. de Prie Marquis de Foucy, qui de son mariage avec Françoise de Saint Gelais Lansac, dite de Lusignan a laissé deux filles; sçavoir Charlotte de Prie, mariée à Noël de Bullion; Seigneur de Bonelles, Marquis de Galardon, &c. & fils de Mr de Bullion, Surintendant des Finances, & Garde des Sceaux des Ordres du Roy, & Louïse de Prie qui est celle dont je vous apprens la mort, & qui avoit épousé Philippes de la Mothe Hou-

GALANT 211

dancourt, Duc de Cardone ,
Maréchal de France , & Vice-
Roy de Catalogne. Il a eu 5.
enfans de ce mariage ; ſçavoir
un garçon & une fille morts
en bas âge , & trois filles ;
Françoïſe Angelique mariée à
Louis Marie d'Aumont de Ro-
chebaron , Duc d'Aumont ,
Pair de France , premier Gen-
tilhomme de la Chambre du
Roy ; Charlotte Eleonore Ma-
deleine , mariée à Louis Char-
les de Levy , Duc de Vanta-
dour , Pair de France , & Ma-
rie Ifabelle Gabrielle Demoi-
ſelle de Toucy , mariée à N..

S ij

212 **MARCURE**

Duc de la Ferté, fils aîné du Maréchal de ce nom.

Parmi les grandes qualitez qu'on remarquoit en Me la Maréchale de la Mothe, & qui l'avoient fait choisir pour remplir le plus grand Employ qui puisse estre donné à une Dame du premier rang, & qui marque une grande confiance, elle estoit distinguée par un grand amour qu'elle avoit pour le Roy, & elle en a donné des marques éclatantes en fondant dans l'Eglise des Feüillans de la rue Saint Honoré, un Salut tous les Jaudis de l'an-

née ; accompagné de prières pour Sa Majesté , & pendant lequel le Saint Sacrement est exposé. Elle a esté inhumée dans la même Eglise où elle a une Chapelle , & où son Corps fut transporté de Versailles après sa mort , avec toute la pompe dûë aux personnes de sa naissance , & au grand Employ dont le Roy l'avoit honorée. Son Corps y fut reçu par tous les Religieux de ce Convent , & présenté par Mr le Curé de Versailles qui fit à cette occasion un tres beau discours. on en peut juger par

ceux qu'il a déjà faits en pareils cas , & qui ont esté généralement applaudis. Don de Lathoy , Prieur des Feuillans luy répondit en ces termes.

MONSIEUR

Nous connoissons déjà le prix du dépost que vous nous remettez entre les mains , & nous le regardons comme les dernieres marques de l'affection que feuë Me la Maréchale de la Mothe a bien voulu avoir pendant sa vie pour cette Communauté.

Nous avons de commun avec

toute la France l'estime & la
profonde veneration que l'on doit
à son illustre naissance, au pre-
mier & au plus important de tous
les Emplois qui peuvent estre con-
fercz aux personnes de son sexe,
dont elle s'est acquitée avec autant
de dignité que de succès, & en-
fin aux vertus chrétiennes qu'elle
a pratiquées pendant plus d'un
demi siecle aux yeux & à la véné-
de toute la Cour, sans que la
Critique la plus severe y ait pû
donner la moindre atteinte. Ver-
tus qui ont esté couronnées d'une
glorieuse vieillesse, & d'une plus
glorieuse mort.

216 MERCURE

Mais ce qui nous est singulier est la protection particulière dont elle nous a toujours honoré. Elle la devoit en quelque sorte cette protection aux enfans d'un Pere de la maison duquel elle ma assuré plusieurs fois qu'elle faisoit gloire de descendre. *

Maison au reste des plus anciennes de la Duché de Bourgogne , illustre selon le monde , mais encore plus illustre dans l'Eglise par tant de grands Saints qu'elle luy a donnez.

Toutes ces raisons nous obli-

* Celle de Saint Bernard.

gent

gent à recevoir avec respect ce précieux dépôt, & à rendre à cette illustre deffunte tous les devoirs qui conviennent à nostre Etat & à nostre Profession ; Elle les a exigez de nous par preference, & nous les luy rendrons avec toute la gratitude & la reconnoissance possible.

Cependant je ne puis m'en taire, & il faut que j'en fasse icy l'aveu. Quoy de plus triste pour moy, qui ay eu l'honneur depuis ma plus tendre jeunesse, d'estre attaché à sa personne, de me voir aujourd'huy remplir une place qui demande que j'inter-

Février 1709. T

218 MERCURE

rompe pour un temps, & que
j'arreste le cours d'une aussi vive
& aussi juste douleur pour faire
les Obseques de cette illustre def-
funte, après vous avoir porté la
parole au nom de toute cette Com-
munauté qui va commencer à of-
frir à Dieu ses vœux pour le re-
pos éternel de celle que nous re-
grettons, & qui ne peut estre as-
sez regrettée.

Je dois ajoûter icy que Me-
la Maréchale de la Mothe a-
voit un si grand attachement
pour les Princes qu'elle a eu
l'honneur d'élever, que l'on
eut dit que la nature agissoit

plus en elle que le devoir ; ce qui parut encore le jour de son décès , puisq'ue n'ayant eu le temps que de prononcer quelques paroles avant sa mort , elle ordonna que l'on dit à Me la Duchesse de Vantadour sa fille , qui depuis quelque temps avoit l'honneur de partager ses soins auprès de Messieurs les Princes , à cause du grand âge de cette Maréchale , *d'avoir bien soin de Monseigneur le Duc de Bretagne , & qu'elle le luy recommandoit.* Cette Duchesse qui remplit à présent la place de Me la Maré-

T ij

220 MERCURE

chale sa mere, est d'une vertu
generalement connue, & d'une
piet  exemplaire, & l'assiduit 
qu'elle a eue aupr s de Monsei-
gneur le Duc de Bretagne, &
son attention pour tout ce qui
le regardoit, vont au del  de
l'imagination, au sentiment
de toute la Cour qui assure qu'
on ne luy peut donner trop
de loiianges.

Quoy que depuis quelque
temps j'abrege dans mes Let-
tres autant qu'il m'est possible
les Genealogies connues, j'ay
cr  qu'il y avoit des choses
dans celle de Pons qui n'a-

voient pas encore esté rendues publiques. C'est pourquoy vous les trouverez dans l'Article suivant.

— Dame Bonne de Pons femme de Mr le Marquis d'Heudicour, grand Louvetier de France, deceda à Versailles le 24. Janvier âgée de 65. ans, considérée & regrettée de toute la Cour. Elle estoit sœur cadette de Me la Comtesse de Miossens d'Albret, veuve de François Amanieu d'Albret, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roy, & Gouverneur de Guyenne. Ces

T iij

222 MERCURE

deux Dames finissent la branche aînée de cette illustre & tres ancienne maison de Pons originaire de Saintonge. Leur grand pere Charles de Pons estoit puîné d'Antoine Sire de Pons, qui a esté le dernier du nom qui en ait possédé la terre, qui est aussi belle qu'étendue. Antoine Sire de Pons n'avoit eu que des filles; sçavoir deux nommées Antoinettes dont la puînée estoit Me la Marquise de Guercheville, Dame d'honneur de Marie de Medicis, d'où sont descendus Mrs les Ducs de la Rochefoucault.

La troisième appelée Anne, Comtesse de Marenne, s'allia avec les Martels de Bacqueville de Normandie, qui n'a laissé de sa postérité que Me la Comtesse de Soissons, fille de Charlotte Martel qui en est la seule héritière. L'aînée de ces trois sœurs qui s'appelloit Antoinette, épousa Henry d'Albret premier du nom, Comte de Miossens, ce qui fit tomber cette Sirie à Mrs d'Albret, de qui le nom est fini en la personne de Me Marie d'Albret première femme de Charles de Lorraine Comte de Mar-

T iij

224 MERCURE

fan, laquelle estoit nièce de
Me la Comtesse de Miossens.
On ne pretend pas faire icy
une Genealogie de la maison
de Pons; mais seulement don-
ner quelques idées de ses allian-
ces & de son ancienneté, ti-
rée de la preuve d'Antoine Sire
de Pons qui fut fait Chevalier
de l'Ordre du Saint-Esprit à la
premiere Promotion sous Hen-
ry III. Cette preuve a esté faite
en 1289. par Aymard Sire de
Pons, qui devint l'ainé par la
mort de son frere; lequel épou-
sa la fille de Sancius Duc de
Gascogne. La Comtesse de

Saintonge, Agnès de Pons, veuve de Godefroy, surnommé *Martel* Comte d'Anjou, fit son testament le 6. Octobre 1040. & institua son héritier universel, son neveu Baudouin Sire de Pons, lequel épousa Beltide d'Arragon. Cette maison s'est alliée à celle de Bourgogne & à celle de Toulouse, Bertran Sire de Pons ayant épousé Elisabeth fille du Comte de Saint Gilles, qui fut le premier qui fit l'acquisition du Comté de Toulouse.

L'on pourroit citer les alliances de Lusignan de Lan-

226 MERCURE

clastres, d'Albret, & des Comtes de Perigord & beaucoup d'autres. Ceux de cette maison ont aussi esté Vicomtes de Turenne, & en dernier lieu ayant marié une de leurs filles nommée *Antoinette* avec Antoine de la Tour d'Auvergne; ils luy donnerent pour dotte la Comté de Carlat démembrée de la Vicomté de Turenne. Ils ont eu deux femmes de la maison de Foix lorsqu'ils estoient Rois de Navarre: s'ils n'ont pas possédé des Charges du Royaume, Regnault Sire de Pons, qui avoit

épousé la fille de Georges de la Trimouïlle fut néanmoins qualifié par Lettres Patentes du Roy & titres particuliers, *Pere, Protecteur & Conservateur de l'une & de l'autre Guyenne*; ce qui ne se donnoit pas à la simple Noblesse, & ce titre passa à ses enfans: c'est ce même Seigneur qui donna champ libre & franc à outrance à sept Chevaliers François contre sept Anglois dans la Ville de Pons. Ils ont eu l'honneur d'estre dépositaires des Trêves faites entre nos Rois & ceux d'Angleterre: ils ont ser-

228 MERCURE

vi plusieurs fois à leurs propres cousts & dépens avec 600. lances & même avec mille. Pour estre instruits de cette verité, on peut lire Froissard, & plusieurs autres Auteurs. La branche des aînez estant donc finie, il est question presentement de sçavoir ce qu'il reste de cette maison de Pons originaire de Saintonge, & c'est ce que je vais éclaircir. Les maisons des Marquis de la Caze, connus sous ce nom par les Genealogistes de France, doit être regardée comme la seule & unique qui en doive porter le nom

& les armes séparée de l'arbre ,
à l'alliance de Coitivy.

François , Sire de Pons ,
qui avoit épousé Marguerite
de Coitivy , sœur de Charles
Seigneur de Taillebourg , qui
avoit épousé Jeanne d'Orleans,
tante de François I. estoit fille
d'Olivier de Coitivy & de Ma-
rie de Valois , fille avouée de
Charles V I I. qui luy donna
le nom de Valois par Lettres
Patentes , avec permission d'en
porter les armes ; elle eut
dudit François Sire de Pons ,
deux garçons ; sçavoir , Fran-
çois & Jacques ; le premier

230 MERCURE

continua la branche des aînez, dont je ne parleray plus, & le Cadet fut Baron de Mirambeau. Il épousa trois femmes toutes trois de qualité ainsi qu'il se voit dans Mrs de Sainte-Marthe. Ce Jacques eut aussi trois garçons dont l'aîné & le cadet n'ont eu que des filles, qui sont connues dans l'Histoire sous le nom de *Mirambeau*.

Pontus de Pons le puisné, fut le chef de la branche des Marquis de la Caze par l'alliance qu'il fit avec Françoise du Mont-de-Marsan, Marquise

de la Caze. Il en sortit un fils nommé Jacques , qui s'allia avec Judith de Montbrón , nom qui n'est pas moins connu dans l'Histoire , que la Maison. Ils eurent pour enfans Jean Jacques de Pons , Marquis de la Caze , & plusieurs filles dont je ne rapporteray point les alliances , crainte d'estre trop long.

Jean Jacques de Pons eut pour femme Gabrielle de Parthenay , dont la maison n'est pas moins illustre que les autres.

Isaac Regnault , Marquis de

232 **MERCURE**

la Caze; Pons de Pons, Comte de Rocquefort ; & Regnault, Marquis de Thors, qui épousa Judith de la Rochefoucauld, de la branche de Montandre. Il en est sorti plusieurs enfans qui sont presque tous morts au service du Roy, excepté Mr le Marquis de Thors d'à présent, ci-devant Colonel de Flandres, qui a quitté le service avec la permission de Sa Majesté, & qui a épousé la veuve de Mr le Comte de Lonzac de la Frette. Mr le Chevalier de Pons le dernier de tous, qui avoit un Regiment qui portoit son

nom , a esté obligé de quitter le service , avec la même permission , & de se retirer chez luy , où Sa Majesté luy fait l'honneur de luy donner une pension. Ils ont une sœur en Hollande avec sa mere. Pons de Pons Comte de Roquefort , puisné de Jean Jacques , épousa une Dlle de condition de Province , nommée Henriette Vigiere de Malsacq. De ce mariage sont sortis deux enfans ; sçavoir , Mlle de Pons , morte à Paris depuis peu , & Pons de Pons , qui dans la suite a pris le Chaffre de Comte de Pons ,

Février 1709. V

234 MERCURE

lequel a épousé la veuve de
Guy Chabor , Comte de Jar-
nac , Charlotte Armande de
Rohan , sœur du Prince de
Guemené , duquel il est sorti
un seul garçon , nommé Char-
les Armand , Comte de Pons.
Isaac Regnault , l'aîné de Jean-
Jacques de Pons , Marquis de
la Caze , épousa la veuve du
Marquis de Courtaumer. Ils
eurent trois garçons ; Regnault
Isaac Marquis de Pons ; Mr le
Marquis de la Caze ; & Mr le
Comte d'Aulnay : les deux der-
niers sont morts sans enfans.
Regnault - Isaac Marquis de

Pons, a eu de Constance Foucault, Saint-Germain Beaupré, fille du Maréchal de ce nom, deux enfans ; ſçavoir, Sophie de Pons, mariée à Mr le Marquis de Bleſnac, fils du feu Viceroy des Iſles, & de N... de la Rochefoucault. Regnault Conſtans qui eſt le fils que poſſede Mr le Marquis de Pons après la perte de pluſieurs autres enfans, eſt le jeune Seigneur nommé Marquis de Pons. Il eſt le chef du nom & des armes de la maiſon de Pons originaire de Saintonge. Charles Armand Comte de Pons,

V ij

& ce Marquis sont enfans des deux cousins germains. Mr le Marquis de Thors n'ayant point d'enfans de sa femme, & selon les apparences Mr le Chevalier de Pons ne devant pas se marier, je dois vous faire remarquer que selon les Memoires qui m'ont esté donnez, cette maison n'en reconnoist plus d'autres.

Je viens à ce qui regarde Mr le Marquis d'Heudicour, dont le nom est Sublet. Il a servi pendant plusieurs années à la teste d'un Regiment de son nom, ensuite de quoy il

a eu la Charge de grand Lou-
 veterier de France. Feu son pere
 qui portoit ainsi que luy le nom
 de Michel, est mort Lieute-
 nant General des Armées de
 Sa Majesté, & Gouverneur de
 Landrecies. Il avoit épousé De-
 nise de Bourlon. Il en a eu plu-
 sieurs enfans, dont quelques
 uns sont morts au service du
 Roy, & du nombre desquels
 est Mr le Chevalier d'Heudi-
 cour mort depuis peu d'an-
 nées, Pensionnaire du Roy, &
 premier Gentilhomme de l'é-
 quipage de Monseigneur dans
 la Louveterie, qui avoit eu une

238 MERCURE

Compagnie dans le Regiment de Picardie, & son cadet nommé le Comte d'Heudicour, après avoir servi long-temps à la teste d'un Regiment, s'étoit établi en Lorraine, ayant épousé la fille de Mr. le Marquis de Lenoncourt de l'ancienne & illustre maison de Nancy, d'où sont sortis deux enfans, dont l'aîné a un Regiment qui porte le nom de Lenoncourt, & son cadet qui sert avec luy. Mr. le Marquis d'Heudicour, grand Louvetier, a eu de Bonne de Pons plusieurs enfans; il luy en est

- resté trois ; sçavoir une fille & deux garçons. La fille appelée Louïse, avoit épousé Mr. le Marquis de Montgon, Lieutenant General des Armées du Roy, & Directeur de la Cavalerie. Elle mourut il y a 25. mois Dame du Palais de Madame la Duchesse de Bourgogne, & elle a laissé un fils âgé de 18. ans qui est Colonel de Cavalerie depuis trois ans, & deux filles ses cadettes. Pons Auguste Sublet, que l'on nomme aussi Marquis d'Heudicour, Colonel d'un Regiment de Cavalerie, & Brigadier des Ar-

240 MERCURE

mées de Sa Majesté, est le second, & à qui le Roy vient de donner la pension de 2000. écus qu'avoit feuë Me la Marquise d'Heudicour. Le troisième est Mr l'Abbé d'Heudicour, Prêtre & Docteur de Sorbonne, & grand Vicaire de Mr l'Archevêque de Rouën. Cette Branche d'Heudicour s'est séparée de celle de Mr du Noyer, Secrétaire d'Etat il y a déjà du temps, & qui subsiste encore.

Mre Gabriel du Chastelet de Fresnieres, mourut à Malthe le 28. Decembre dernier âgé

GALANT 241

âgé de 64. ans. Il estoit grand Prieur d'Aquitaine, & il possédoit la Commanderie de S. Etienne dans la Province de Normandie, près de la Ville d'Evreux, la plus considérable de toutes celles qui dépendent du grand Prieuré de France. Il l'avoit acœptée en quittant la Commanderie de Coulommiers en Brie, qui est presentement possédée par Mr le Chevalier de Breteüil. Le defunt a esté regretté universellement, & particulièrement des Chevaliers qui se sont trouvez à Malthe, lors & dans le

Fevrier 1709. X

temps qu'il a esté grand Hof-
 pitalier, par la maniere & par
 la depense qu'il a faite en te-
 nant l'Auberge; il reçut en ce
 temps-là une partie des 25000
 livres que le Prince d'Orange
 envoya à Paris, parce qu'il a-
 voit joüi d'une Commanderie
 qu'il avoit en Flandre, sur le
 Memoire qui luy fut présentée
 par Mr l'Ambassadeur de Fran-
 ce, après la premiere guerre
 que nous eûmes avec l'Angle-
 terre, à l'occasion de l'invasion
 que ce Prince y avoit faite; ce
 qui luy fit dire en voyant le
 Memoire qui luy avoit esté

présenté, & en ordonnant la restitution de la somme de 25000. livres, que l'on ne comptoit point avec un Roy. Si Mr du Chastelet avoit vécu aussi long-temps que Gabriel du Chastelet de Moyencourt son grand oncle, il auroit pu être comme luy grand Hospitalier, grand Trésorier, Bailly de la Morée, & passer dans toutes les dignitez de l'Ordre. Il est mort à Malthe après avoir commandé les Galeres de la Religion, dont la dépouille a esté considerable par le gain que Laurent du Chastelet de

244 MERCURE

Fresnieres son frere en a touché, parce qu'il luy a esté permis d'en disposer. Il y a eu plusieurs Chevaliers de Malthe de cette maison ; le dernier est mort avant d'avoir été Commandeur ; sçavoir Jean du Chastelet de Moyencourt, dont la mere estoit Catherine de Preteval, sœur de Mr le Marquis de Pannileuse, cousin germain de Mr le Comte de Clere, premier Gentilhomme de la Chambre de feuë S. A. R. Monsieur le Duc d'Orleans. Le deffunt s'est souvenu de ses neveux, enfans de Mr du Châ,

telet de Fresnieres, Conseiller
 au grand Conseil, ayant fait
 voir qu'il consideroit son nom
 & sa famille. Elle est originaire
 de Flandre; la Terre principa-
 le est située près la Ville d'Ai-
 re, dont la famille s'est éta-
 blie dans la Province de Picar-
 die depuis près de deux siècles,
 par le mariage d'une heritiere
 qui y possedoit plusieurs ter-
 res, dont il s'est formé deux
 branches; scavoir du Chaste-
 let de Fresnieres, & du Chas-
 telet de Moyencourt. J'ay par-
 lé de cette famille dans le
 temps de la mort de Catherine

du Châtelier de Fresnières. Epouse de feu Mr le Marquis de Beaupré Choiseul, & dans le temps de la mort de ce Marquis, il estoit Gouverneur de la Ville & Chasteau de Dinant, & Lieutenant General des Armées du Roy. Mr le Comte de Choiseul son fils sert aujourd'huy en qualité de Lieutenant General dans l'Armée d'Espagne; il a épousé la petite fille de feu Mr le Chancelier de Boucherat, & il a eu deux garçons de ce mariage.

Je vous envoie une Lettre

ADANT 249

Circulaire, écrite par le Père
Recteur du Collège de Louis
le Grand, à l'occasion de la
mort du Père Charles Drum-
mond Jésuite, dont la naissan-
ce égaloit la piété.

De nostre Collège de Paris
le 13. Février 1709.

MON REVEREND PERE

La mort du Père Charles
Drummond arrivée ce matin dans
ce Collège est une nouvelle épreu-
ve à laquelle il a plu à Dieu de
nous mettre. C'est le quatrième

X iij

248 MERCURE

que nous perdons depuis environ
trois semaines. Il estoit né en
1681. Son zele pour la gloire de
Dieu le porta en 1699. à en-
trer dans la Compagnie pour s'y
former aux Fonctions Apostoli-
ques. Il n'y a esté employé que
deux ans & quelques mois dans
la Regence des Humanitez. Le
reste du temps a esté donné à ses
Etudes. Il ne songeoit qu'à se
mettre au plûtoſt en état de repaſ-
ſer en Ecoſſe avec la permission
de ſes Superieurs, pour y travail-
ler à gagner à Dieu le plus d'ames
qu'il pourroit, & à ramener à
l'Egliſe ceux que l'Heréſie en a

separez. On ne peut rien ajoûter
à l'estime qu'il faisoit de l'état où
Dieu l'avoit appelé, ni à l'at-
tachement inviolable qu'il a eu
jusqu'à la mort pour sa vocation.
Rien n'estoit capable de l'ébranler,
il l'a fait connoître dans plusieurs
occasions d'une maniere bien mar-
quée : il sembloit avoir oublié ce
qu'il eut esté dans le monde, s'il
y fust resté. Loin de s'en faire
accroire, on ne l'entendoit jamais
parler de luy ; il estoit sans faste,
officieux, preuenant ; il cherchoit
à faire plaisir, & il le faisoit
iours d'une maniere tres obli-
geante ; il avoit le sens droit &

236 NÉCESSAIRE

le cœur très-bon. Ces qualités
 que l'on voyoit en luy le rendoient
 aimable à tout le monde; mais
 nous n'avons jamais mieux connu
 ce qu'il valoit qu'en le per-
 dant. Il seroit difficile de trouver
 dans un autre de plus saintes dis-
 positions que celles dans lesquelles
 nous l'avons vu dans cette der-
 niere maladie. Dès le premier
 jour, qui fut Vendredi dernier,
 on l'avertit qu'il estoit en danger,
 & il ne fut pas besoin de luy
 suggerer ce qu'il avoit à faire.
 Son premier soin après s'estre oſa-
 fert à tout ce que Dieu en ordon-
 neroit, fut de songer à sa con-

TOULCANTE 235

fession generale : il la commen-
ça dès lors, & il l'acheva le lendemain
matin, après quoy il de-
manda le Saint Viatique qu'il re-
çut le même jour après avoir re-
nouvelé ses vœux de Religion
dans les sentimens d'un homme
pénetré des bontez de Dieu, dont
il me dit qu'il avoit senti plu-
sieurs effets pendant sa vie. Le
Dimanche au soir, & le lundy
on le trouva un peu moins mal ;
mais le Mardy les Medecins
perdirent toute esperance ; & com-
me on le sçavoit parfaitement son-
né à la volonté de Dieu, on ne
balança pas à luy declarer que se

maladie alloit à la mort : à cette parole il s'écria deux fois d'une voix haute, & avec des demonstrations d'une véritable joye : *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi, in domum Domini ibimus ;* il me pria en même temps de ne pas differer à luy donner l'Extrême-Onction ; il la reçut avec la même pieté, en répondant à toutes les prieres de l'Eglise ; ensuite plein de consolation & d'une sainte constance, il dit à Dieu, *Nunc dimittis servum tuum, Domine, secundum verbum tuum in pace.* Il s'est entretenu toute la nuit, & il a

continué ce matin dans de pareils
 sentimens, formant sans cesse des
 actes de vertu, sur tout de foy,
 d'esperance & de charité avec
 une ferveur extraordinaire qu'il
 ne pouvoit moderer. Un de nos
 Peres luy ayant dit : hé que vous
 souffrez ! il luy dit, tant mieux,
 tant mieux, il faut payer nos
 dettes dès cette vie. On a crû
 qu'il alloit expirer sur les sept
 heures ; mais estant revenu à luy
 il s'est joint encore à nous pour
 répondre aux prières de la recom-
 mandation de l'ame. Je ne dis rien
 dont nous n'ayons esté témoins :
 on estoit charmé de l'entendre, &

254 MERCURE

surpris de voir tant de présence d'esprit, & tant de force dans un homme mourant. Je ne dois pas oublier une chose singulière qui arriva un demi-moment avant sa mort; quelques-uns de nos Pères qui étoient plus proches de son lit, l'ay ont vu faire un mouvement du bras qui marquoit quelque résistance, & ont entendu qu'il disoit à voix émue. Pou... Sage... comme étoit indigne & répondant à une chose qui lui faisoit peine; ils n'ont pas compris d'abord ce que cela signifioit; mais aussi rest-ils l'ont entendu répondre quatre fois fort distinctement, &

IRADAM 235

avec une fermeté surprenante ;
 non, et à la cinquiesme il ajoûte
 et mon Dieu, non vostre fou-
 lie est sagesse. C'est la dernière
 parole qu'il ait dite, et c'est par
 cette espee de confession de foy
 qu'il a fini sa vie. Ces évenemens
 à tous les marques d'une tenta-
 tion contre la Foy, et d'une pro-
 tection visible de Dieu qui n'aban-
 donne point ceux qui esperent en
 luy : *Quoniam in me speravit*
liberabo eum : c'est une grande
 instruction pour nous, et en mê-
 me temps un grand sujet de con-
 solation ; nous devons nous asseu-
 rer pour luy qui est mort si fau-

tement: je demande cependant pour
luy à vostre Reuerence les suffrages
ordinaires de la Compagnie. Je
suis avec bien du respect, Mon
Reuerend Pere, vostre, &c.

Mr Pitton de Tournefort,
Docteur en Medecine de la Fa-
culté de Paris, de l'Academie
Royale des Sciences, Professeur
au Jardin Royal & au College
Royal, est mort âgé de 54. ans
& non de 48. ainsi que quelques
nouvelles publiques ont dit. Il
y a des choses si singulieres & si
curieuses dans l'Histoire de sa
vie, que je crois d'autant plus
être obligé de vous en faire un
detail, que tout ce qui regarde
la santé des hommes doit faire

plaisir, & qu'on ne peut rendre trop de justice à ceux qui sont assez heureux pour y contribuer. Il étoit de la ville d'Aix en Provence, & son pere étant Secrétaire du Roy, il étoit né Gentilhomme. Son histoire fait voir que les caractères des hommes sont bien differens. Il s'en trouve souvent qui laissent écouler plusieurs années sans pouvoir se déterminer à prendre aucun party, & d'autres qui en prennent si promptement que l'on pourroit dire qu'ils n'ont pas encore l'âge de raison, & ces derniers qui sont naturellement poussez par un instinct si fort que rien ne seroit capable de leur faire changer de volonté, ne manquent jamais de se dis-

Fevrier 1709. Y

218 MARCURE

linguer beaucoup dans les choses qu'ils entreprennent : & l'on peut dire que Mr de Tournefors est de ce nombre.

A peine étoit-il dans la troisième Classe du College où il étudioit, qu'il s'échappoit de la maison de son Pere, pour aller chercher sur les plus hautes montagnes, & dans les abîmes qu'elles laissent entre-elles, quelque Plante qui n'eut pas encore esté connue. Il n'avoit pas encore atteint l'âge de quinze ans qu'ayant appris qu'il y avoit à Barcelone un fameux Botaniste nommé *Salvador*, il forma le dessein de l'aller voir, & d'aller s'instruire auprès de lui. Il trouva moyen d'avoir quelques Lettres de recomman-

dation, & se mit en chemise pour contenter une inclination dominante que rien n'auroit pu être capable de luy faire quitter. A peine fut-il entré dans le Roussillon, qu'il en examina toutes les Plantes les plus rares, & ayant ensuite passé en Catalogne, il fut attaqué par des voleurs qui luy prirent son cheval, son argent & les habits, & le laisserent en chemise. Il n'en parut point étonné, & déjà Philosophe, quoy qu'encores enfant, il resolut de poursuivre son voyage comme il pourroit jusqu'à Barcelone. On luy donna dans le premier Village des chèvres, des sabots, & une espèce de torquennille. Il continua sa route à pied, & alla

Y ij

se presenter en cet estat, au fameux Segñor Salvador, qui ayant remarqué son esprit, ajouta foy à tout ce qu'il luy dit. Mr de Tournefort demeura quelque temps auprès de ce grand homme afin de s'instruire à loisir de beaucoup de choses dont il souhaitoit d'avoir connoissance. Il alla ensuite examiner tout ce qu'il y avoit de Plantes curieuses & rares dans le reste du Pays. Il parcourut aussi le reste de l'Espagne, & il alla jusqu'à l'extremité du Portugal.

La connoissance des Plantes estant l'une des principales parties que doit avoir un habile Medecin, il alla à Montpelier, où il fit avec beaucoup de

succès son Cours de Medecine,
 & reçut le Bonnet de Docteur;
 & sa réputation commençant à
 faire du bruit, on ne douta pas
 qu'il ne dût estre un jour un
 tres-habile homme; mais il fal-
 loit que Paris en jugeast; il y
 vint, & peu de temps après son
 arrivée, l'impatience qu'il avoit
 de voir les Plantes du Jardin
 Royal, l'obligea de s'y rendre
 sans estre connu, & sans y estre
 mené par personne, ce qui fut
 cause qu'il n'y fut pas trop bien
 reçu, & particulièrement du
 Portier. Il connut par là qu'on
 ne luy laisseroit pas la liberté
 d'examiner toutes les Plantes
 avec l'attention qu'il avoit re-
 solu de les examiner, & quel-
 qu'un luy ayant dit qu'il devoit

s'adresser à Mr de la Chapelle
 Contrôleur des Bâtimens du
 Roy à Paris sous Mr de Lou-
 vois, & qui en cette qualité
 avoit l'Inspection du Jardin
 Royal, il alla le trouver, & luy
 ayant déclaré qui il estoit, &
 donné des marques de son esprit
 & de son sçavoir, Mr de la Cha-
 pelle dont les lumières estoient
 fort étendûes, fut bientôt per-
 suadé de tout ce que Mr de
 Tournefort luy dit. Il le fit
 aussitôt monter dans son ca-
 rolle, & le mena au Jardin
 Royal, où il donna ordre qu'il
 fust reçu toutes les fois qu'il y
 viendrait, & même avec les
 personnes qu'il amèneroit avec
 luy. Il fit plus, & sçachant le
 plaisir qu'il feroit à Mr Pagon

en luy apprenant qu'il y avoit
à Paris un fameux Botaniste, il
alla le trouver, & luy dit la
conversation qu'il avoit eüe
avec luy, & qu'il croyoit qu'il
trouveroit bon ce qu'il avoit
fait en sa faveur. Mr Fagon fut
d'autant plus ravi de cette dé-
couverte, qu'il a toujours passé
luy même pour le plus grand
Botaniste qui ait jamais esté.
Vous n'en douterez pas si vous
faices reflexion sur ce que je
vous ay déjà dit que c'est à feu
Mr des Brosses, oncle de Mr
Fagon que l'on doit le Jardin
des Plantes, & qui fit de tres-
grandes dépenses pour cet éta-
blissement. Mr Fagon qui a suc-
cédé à Mr des Brosses, & qui a
beaucoup encheri sur ce que feu

264 MERCURE

son oncle avoit fait , à enrichi ce Jardin d'un nombre infini de Plantes , & s'est tellement attaché à les connoître , qu'il en sçait toutes les proprietéz & toutes les vertus. On ne peut estre grand Medecin sans cette connoissance , & l'on peut dire que c'est la veritable Medecine , & que la vie des hommes est dans les Plantes. On n'en doit pas douter puisque l'instinct des animaux leur fait trouver toutes celles qui peuvent contribuer à leur guerison ; mais il n'est pas facile à tous les Medecins d'en avoir une parfaite connoissance , parce qu'elle demande une trop grande & trop longue application , & beaucoup de temps & d'argent.

Quoy

Quoy que Mr Fagon se soit attaché toute sa vie à les connoître, il ne laisse pas d'acquiescer encore tous les jours de nouvelles lumieres là dessus, & il employe encore presentement souvent des journées entieres à les examiner, & à les gouter. De maniere qu'il fait toujours de nouvelles découvertes dont les siecles futurs profiteront. On ne doit pas s'étonner après cela si ce que Mr de la Chapelle luy dit, luy fit un extreme plaisir, à cause du bien que le Jardin Royal en pourroit tirer, Mr de Tournefort pouvant y faire venir beaucoup de plantes nouvelles. Ce premier Medecin l'ayant vû & entretenu en fut tres satisfait; & comme il

Février 1709. Z

266 MERCURE

cherche toujours à faire plaisir, & particulièrement à ceux de sa profession, dont il s'applique à faire connoître le mérite & le sçavoir, après avoir cherché à le deterrer, parla au Roy très avantageusement de Mr de Tournesort qui fut quelque temps après nommé Professeur au Jardin Royal pour la démonstration des Plantes; mais quoy qu'il fust Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, il estoit nécessaire qu'il fût agréé à celle de Paris, & il consentit à s'y faire aussi recevoir Docteur, ce qui se passa avec de grands agrements pour luy, & il reçut de grands applaudissemens de tous ceux qui l'entendirent disputer sur les

bandes. Je ne vous dis rien à cet égard dont je n'aye esté témoin. Mr Fagon connoissant de plus en plus qu'il pouvoit enrichir le Jardin Royal de plusieurs Plantes nouvelles, proposa au Roy de l'envoyer en Asie pour y aller découvrir & en rapporter des Plantes, & des graines de toutes les herbes qui nous étoient inconnuës, & qui pouvoient servir à la guérison des Malades : & comme ses voyages ne pouvoient estre qu'utiles au Jardin Royal & au Public, Sa Majesté y consentit. Mr le Comte de Pontchartrain, qui a toujours honoré le mérite & la vertu, entra en Ministre zélé & attentif, dans ce projet digne de la grandeur & de la

Z ij

bonté du Roy , & de l'attention de Mr Fagon. On donna à Mr de Tournefort , outre tout ce qui estoit necessaire pour un si grand & si penible voyage, pour faire mieux réussir tout ce que l'on s'estoit proposé , Mr Gonder , Medecin Alemand, qui avoit la reputation d'estre un tres sçavant homme , & Mr d'Aubié, habile Dessinateur, qui sert encore aujourd'huy au Jardin du Roy en la même qualité.

Mr de Tournefort partit dans le dessein de remplir exactement sa Mission, & après l'avoir commencée aux environs de Marseille , où il trouva quelques Plantes tres curieuses, il reçut la Lettre suivante qui luy fut adressée par Mr de Pontchartrain.

A Versailles le 28. Avril 1700.

J'ay reçu, Monsieur, avec vos Lettres des 3. 10. & 18. les Desseins des Plantes que vous avez ramassées pendant vostre séjour à Marseille, qui m'ont paru tres-belles. Au reste je vous plains beaucoup du séjour que vous avez esté obligé d'y faire, car je conçois quelle doit estre l'impatience d'un homme aussi vif & aussi passionné que vous l'estes pour les recherches de ce qu'il y a de beau & de plus rare dans les climats les plus éloignez. Cependant comme je compte que le Maestral n'aura pas toujours esté contraire à vostre grande entreprise & que vous pouvez estre parti à present, j'espere que ma Lettre ne vous trouvera

Z iij

270 MERCURE

plus à Marseille. Si vous estes assez malheureux pour l'y recevoir, vous verrez du moins que je vous souhaite un prompt départ & un heureux voyage, & je me flatte que mes souhaits seront accomplis. Adieu, Monsieur, donnez-moy de vos nouvelles par toutes les occasions que vous aurez, & soyez persuadé que je salue très-sincèrement à vous

Mr de Tournefort partit de Marseille peu de temps après avoir reçu cette Lettre, & continua d'examiner toutes les Plantes curieuses qu'il trouva sur sa route jusqu'à Constantinople, où il se fit admirer, ainsi que dans tous les lieux où il avoit esté. Il passa en Asie où il fit des découvertes admirables,

Et où il reçut la Lettre suivante
du même Ministre qui luy avoit
écrit la précédente.

A Versailles le 11. May 1701.

J'ay reçu vostre Lettre du 18. Jan-
vier, & vâ tout ce que vous m'écri-
vez en faveur du sieur Gizi, & j'en
ay rendu compte au Roy. Sa Ma-
jesté a bien voulu joindre le Consu-
lar de Mycone à celui du Tine, qu'il
exerce depuis 1676. sur les bons té-
moignages que vous avez eus de sa
conduite, & le zele avec lequel il
vous a paru s'employer pour la Na-
tion. Je vous en adresse les Provi-
sions afin que vous puissiez les luy
remettre vous-même, & reconnoistre
par là les secours qu'il vous a don-
nez.

Z iiij

On voit par cette Lettre l'attention que Mr de Pontchartrain avoit à rendre service à tous ceux qui en rendoient à Mr de Tournefort, & qui le favorisoient dans le but qu'il s'estoit proposé. Il continua son voyage, pendant lequel il reçut encore du même Ministre la Lettre suivante.

A Versailles le 7. Juin 1702.

J'ay reçu les Lettres que vous m'avez écrites & rendu compte au Roy de ce qui m'a paru pouvoir attirer l'attention de Sa Majesté, particulièrement du projet que vous faites de finir vostre voyage par la visite de l'Egypte & de l'Ethiopie. Elle a bien voulu entrer dans les moyens de l'exécuter en vous font-

nissant l'argent que vous demandez
 pour achever vostre couſe avec
 commodité. Je mande pour cet effet
 aux Echevins de Marſeille de join-
 dre à cette Lettre que je leur adreſſe
 un nouveau credit pour vous de la
 ſomme que vous avez demandée ſur
 les Députés de l'Echelle du grand
 Caire. Vous aurez une occaſion heu-
 reuſe de paſſer en Eſſiopie en ſui-
 vant le Sieur Maillet que le Roy
 envoie pour répondre au compliment
 que le Roy de ce Pays a fait faire
 à Sa Majeſté. Elle chargera en
 même temps le Sieur Maillet de
 vous remettre ſes Inſtructions & ſa
 Lettre de Creance, en cas que quel-
 que maladie ou autre accident im-
 prévû le retint dans la route, &
 l'empêchât de remplir entièrement ſa
 Miſſion.

274 MERCURE

Je pourrois vous rapporter encore plusieurs Lettres qui regardent les mêmes voyages ; mais n'ayant prétendu que de vous faire connoître par ces Lettres de quelle manière Monsieur de Pontchartrain entroit dans tout ce qui regardoit les voyages de Mr de Tournefort, celles que vous venez de lire doivent suffire.

Enfin Mr de Tournefort revint en France, & rapporta une infinité de plantes & une très grande quantité de graines, qui font tous les jours d'un grand secours & qui ont beaucoup enrichi le Jardin du Roy. Le détail en seroit aussi long que curieux, mais il auroit esté malaisé que d'autres que Mr de

Tournefort s'en fussent bien acquittés.

Mr Gonder, Medecin Allemand, son ami, qui l'avoit accompagné revint à Paris. Ce sçavant homme parle plusieurs Langues, & il les apprend si facilement qu'il apprit la Syriacque en moins de quinze jours. Mr de Tournefort en apprit aussi beaucoup pendant ses voyages. On ne doit pas s'en étonner, puisque la vivacité de son génie le faisoit venir à bout de tout ce qu'il entreprenoit. Mr Gonder étant Lutherien, ne crut pas devoir rester à Paris pour lequel il avoit beaucoup de penchant, ainsi que pour se faire Catholique Romain; mais ayant appris que l'on disoit chez

luy que s'il quïttoit sa Religion ce seroit l'interest qui l'en auroit fait changer, il retourna en son Pays.

A peine Mr de Tournefort fut-il revenu que le Roy qui avoit esté informé par Mr de Pontchartrain de tout ce qu'il avoit fait dans ses voyages, & par Mr Fagon qui estoit tres-satisfait de tout ce qu'il avoit rapporté, & qui estoit le principal Auteur de ses voyages, que Sa Majesté le recompensa dignement de son merite, de son zele & de ses peines. Mr l'Abbé Bignon, qui n'aime rien tant que la science & le merite, & qui se fait une étude de les chercher & de les mettre en place, connut bien-tost tout

ce qu'en avoit Mr de Tournefort, il l'associa à l'Academie des Sciences, & peu de temps après il le mit au rang des Pensionnaires, & il l'a toujours protégé jusqu'à sa mort. Ce sçavant homme n'en a pas esté ingrat, & luy a donné par son Testament, de grandes marques de sa reconnoissance. Il est mort par accident ainsi que vous l'avez sçu, & il declara quelque temps avant sa mort. que tous les remedes qu'on luy pourroit faire seroient inutiles. Il a esté enterré à S. Estienne du Mont, & Mr l'Abbé Couture s'est chargé de faire son Epitaphe. en attendant que cette Epitaphe paroisse, voicy une Epigramme qui luy en pourroit en

278 **MERCURE**

quelque façon servir.

EPIGRAMME.

*Tournefort a bien vu , plantes ,
Villes , Provinces ,
Monts & Forêts , Peuples , & Prin-
ces ,*

*Il a vu la moitié des routes du So-
leil ;*

Mais il n'a pas vu son pareil.

Mr de Tournefort a laissé par son Testament son Cabinet au Roy , consistant en son Herbar, son Droguier , ses coquillages , & autres raretez , & ses Livres , à l'exception de ceux qui regardent le plantes , qu'il a laissez à Mr l'Abbé Bignon , pour joindre à sa nombreuse Bibliothèque.

& en consideration des obligations qu'il luy avoit. Voicy une courte Description de toutes les choses dont je viens de vous parler, & qui composoient le Cabinet du défunt.

L'Herbier est un Livre rempli de plantes seichées applaties & collées. Ainsi l'on peut juger par le grand nombre que Mr de Tournefort en avoit, que cet Herbier doit estre des plus amples, & des plus curieux : Les voyages qu'il avoit faits luy ayant donné plus de commodité qu'aux autres curieux de ramasser un grand nombre de Plantes dont plusieurs mêmes ne sont pas connues, & dont on verra la description dans la Relation de ses voyages, qu'il estoit prest de

280 M* R C U R E

donner au Public lorsqu'il est mort. Cet ouvrage sera rempli de Planches curieuses, & sera achevé d'imprimer à Pâques.

Le Droguier contient toutes les Drogues qui sont en usage dans la Medecine, & diverses sortes de poudres qui y sont d'une grande utilité.

Quant à ce qui regarde le reste de son Cabinet, rien n'est plus curieux, & ne merite plus d'attention; voicy à peu près ce qu'il contenoit.

Il avoit pris soin de rassembler toutes les sortes de coquilles qui se trouvent non seulement dans nos Rivieres & sur les rivages de nos Provinces Maritimes, mais aussi celles qu'on apporte des païs les plus

éloignez , & il les avoit rangées par genres & par especes. On y en voit une entr'autres d'une forme singuliere , parce que les contours en sont disposez dans un sens opposé à celuy de toutes les autres qui sont formées en volutte. On voit aussi dans ce Cabinet toutes les autres productions de la Mer qui ont esté découvertes par les Naturalistes, comme Poissons, monstres & animaux de toutes especes , outre plusieurs petrifications , congellations & toutes les sortes de pierres qui ont une forme ordinaire & déterminée. Il y a aussi dans ce Cabinet plusieurs curiositez que l'on peut trouver dans d'autres ; sçavoir des Habits & des Armes , de

Février 1709. Aa

282 MERCURE

Sauvages , des Estampes & des Tableaux.

Le Roy ayant sçû tout ce que Mr de Tournesfort prenoit la liberté de luy laisser par son Testament, l'accepta, & ayant ensuite conféré avec Mr Fagon de l'usage qu'il en feroit, il fut resolu que l'Herbier & le Droguier étant necessaires au Public pour les Demonstrations & pour les autres choses concernant la Physique & l'Histoire naturelle, seroient portez au Jardin Royal des Plantes, & les coquillages, pierres, cailloux, &c. à Versailles dans le Cabinet des curiositez de Sa Majesté: & Mr Fagon Maître des Requestes fut nommé pour examiner toutes ces choses, &

en faire la distribution.

On doit remarquer que Mr de Tournesfort est mort le 18. Decembre, & que le Brevet de la pension de 1000. livres que le Roy a donné à son Neveu est daté du 31. du même mois, ce qui fait connoître que Sa Majesté ne fait pas attendre longtemps ses graces à ceux à qui elle croit en devoir faire. Le soin que Mr de Tournesfort a pris de ce Neveu unique doit faire beaucoup d'honneur à sa memoire. Il pourra estre un jour l'heritier de ses vertus, puisqu'il tâche déjà à marcher sur les traces d'un oncle à qui il a tant d'obligations, & qui malgré ses grandes occupations qui n'auroient pas laissé à tout autre le temps

Aa ij

de respirer, luy donnoit de vive voix d'excellentes leçons pour le porter à la vertu; il l'excitoit au travail par son exemple, & faisoit tout ce qui dépendoit de luy pour le rendre aussi celebre dans la Republique des Lettres qu'il l'avoit esté luy-même. Il l'a mis dans le College de Beauvais, dont la réputation du Chef est tres grande & qui est fort estimé; ceux qui enseignent sous luy sont aussi sages qu'éclairez, & en le formant dans les Sciences ils luy donneront des leçons de pieté.

Je dois ajoûter à tout ce que je viens de vous dire de Mr de Tournefort, qu'il ne s'attachoit pas moins à l'examen des différentes pierres qu'à la connois-

sance des Plantes. Il avoit découvert une vegetation qu'il faisoit voir presque aussi clairement dans les unes que dans les autres , & il avoit fait à l'égard des Minéraux & des Métaux , des découvertes qui ne servent pas peu à les faire entrer plus utilement dans la composition des Remèdes. Toutes ces connoissances luy donnoient une facilité de deviner dans le moment tout ce qui composoit ceux qu'on luy faisoit voir. Il sçavoit avec la même certitude à quoy pouvoit servir ou nuire tout ce qu'on y employoit. Il estoit cependant si retenu sur sa science qu'il y faisoit remarquer plus d'incertitude que d'infailibilité. Il

promettoit rarement de guérir un malade ; mais il s'offroit volontiers à le soulager. On ne peut trop louer sa retenue, sa modestie & son attention à ne pas se prevaloir de ses lumières aux dépens de ceux qui n'en avoient pas autant que luy. Il avoit une simplicité naturelle qui ne paroissoit pas moins dans sa conduite & dans ses mœurs, que dans ses discours & dans ses habits. Il avoit autant de bonté dans l'ame que de délicatesse dans l'esprit. Enfin il n'estoit pas moins homme de bien & moins homme d'honneur, qu'il estoit sçavant : il estoit petit-neveu & filleul de feu Mr Piton, Docteur en Medecine ; Auteur de l'Histoire de la Ville d'Aix,

tres-sçavant homme, & qui luy avoit donné les premiers éléments de la Medecine. Il estoit aussi Cousin germain de Mr Lefsent, Conseiller au Parlement de Provence, & de Mr de Beaumont Ecuyer, petit fils de Mr Gervais de Beaumont, Premier President au même Parlement.

Me la Princeſſe de Soubiſe eſt morte le 4. Fevrier entre 5. & 6. heures du matin. Elle ſe nommoit Anne Chabot de Rohan, & elle eſtoit fille de Henry Chabot Duc de Rohan, & de Marguerite de Rohan, heritiere du fameux Duc de Rohan Henry 2. Elle épouſa en 1663. le 16. d'Avril. François de Rohan Prince de Soubiſe,

filz d'Hercules de Rohan, Duc de Monbafon, Pair & grand Veneur de France, Chevalier des Ordres du Roy, Gouverneur, & Lieutenant General pour Sa Majesté de la Ville de Paris & de l'Isle de France.

Le Roy envoya le lendemain de sa mort, Mr Ancelin, Gentilhomme ordinaire de la Chambre, faire compliment de sa part à Mr le Prince de Soubise, à Mr le Duc de Rohan, & à Mr l'Evêque de Strasbourg. Me la Princesse de Soubise avoit esté Dame du Palais de la feuë Reine, dont elle avoit gagné l'estime & la confiance par sa sagesse & par les grandes qualitez. On peut dire sans craindre d'estre soupçonné de flatterie

rie, que cette illustre deffunte avoit l'esprit grand & élevé, & capable des affaires les plus difficiles. Quoyque la justesse de sa raison luy fist d'abord saisir le vray de chaque chose; cependant elle demandoit conseil, & le recevoit avec la docilité d'une personne qui ne presume rien d'elle-même. Incapable de prevention, elle estoit toujours prête à écouter la verité, qui que ce fust qui la luy presentât; ainsi l'on pouvoit l'aborder dans tous les temps, & la raison estoit le meilleur introducteur qu'on pût avoir auprès d'elle. Ces qualitez formoient à la verité un caractère sérieux; mais qui ne laissoit pas d'avoir beaucoup d'agrément. Son esprit

Février 1709. B b

étoit fort cultivé ; elle avoit la mémoire excellente , jusqu'à se ressouvenir dans ses dernières années des plus beaux traits de nos meilleurs Auteurs , qu'elle avoit appris dans sa première jeunesse ; elle sçavoit sur tout l'Histoire avec une exactitude & une précision surprenante ; ses inclinations estoient nobles & droites ; elle avoit une piété sage & solide , qu'elle faisoit consister dans la justice & dans la charité : bienfaisante sans ostentation , & soulageant en secret les misères des pauvres auxquels elle faisoit beaucoup de bien. Elle a vécu 46. ans avec Mr le Prince de Soubise dans une fort grande union , & qui pourra servir d'exemple à la

Postérité. Mere tendre & attachée à sa maison, elle estoit avec Mrs ses enfans dans une confiance qui augmentoit tous les jours par le respect, l'attention & la tendresse qu'ils avoient pour elle. Amie vraye & essentielle, elle a merité avec justice cet éloge dont les Anciens faisoient tant d'état, *d'avoir vécu sans avoir jamais manqué à l'amitié.* Sa constance & son égalité qui la distinguoient ~~fit~~ ces personnes de son sexe, n'ont jamais paru avec tant d'éclat que dans sa dernière maladie. Accablée pendant plus de trois ans de douleurs violentes, & presque continuelles, elle a possédé, comme dit le Sage, son ame dans sa patience, ne le re-

B b ij

292. MERCURE

lâchant en rien de ses exercices ordinaires de piété ; aussi n'a-t-elle point esté surprise ; elle se preparoit depuis longtemps à son dernier passage avec les sentimens d'une fermeté véritablement chrétienne. Elle a conservé toute sa raison jusqu'à la fin , & sa mort semblable à un sommeil paisible , a laissé encore remarquer les traits de cette beauté qui avoit esté si célèbre pendant sa vie.

Le nombre des Morts de toutes sortes d'états a esté si grand depuis quelques mois , que plusieurs Medecins n'ont pû s'en exempter non plus que les autres. Mr Arlot , premier Medecin de S. A. R. Madame , est de ce nombre. Il estoit né en Pro-

vence, & il estoit Docteur de la Faculté de Montpellier. L'estime qu'il s'estoit acquise fut cause qu'il eut l'honneur d'estre choisi pour suivre S. A. R. Monsieur le Duc d'Orleans dans sa premiere Campagne, & Mr le Bel premier Medecin de S. A. R. Madame, estant mort, il eut l'avantage d'estre nommé pour remplir la place, qu'il a possedee pendant 17. ans & demi, ayant pris possession de cette Charge, au mois de Septembre 1691. & estant mort au mois de Janvier 1709. le grand froid l'ayant saisi en allant le matin chez Madame qui estoit alors enrhumée. Il revint du Château de Versailles au Pavillon de Madame, qui est peu éloigné du

Château, avec un grand frisson qui dura 4. jours, & il est mort le 8. de sa maladie d'une inflammation dans le ventre. Il a souffert des douleurs très-violentes avec une patience admirable, & il avoit reçu ses Sacremens dès le quatrième jour de sa maladie ; il a toujours eu une connoissance parfaite, & sçavoit si bien son état, que sentant qu'il ne luy restoit plus guere à vivre, il fit recommander sa famille par Me de Chasteauntiers, qui eut la bonté de le venir voir, à S. A. R. Madame. Elle luy avoit fait l'honneur de luy marquer pendant sa vie & durant sa maladie, toute l'estime imaginable, en envoyant sçavoir de ses nouvelles

deux fois par jour. Il eut la consolation d'apprendre avant sa mort, par un Gentilhomme que cette Princesse luy envoya, qu'Elle auroit soin de sa femme & de sa fille, & qu'Elle feroit en leur faveur tout ce qui dépendroit d'Elle. Elle l'a pleuré plusieurs fois, & Elle a marqué un véritable regret de sa perte. Cette grande Princesse a bien tenu, à l'égard de Me & de Mlle Arlot, la promesse qu'Elle luy avoit faite; car elles ont tout lieu de se louer de ses bontez, cette Princesse ayant voulu qu'elles ne quittassent point Versailles, leur ayant fait la grace de les y bien loger, & Elle dit même à Madame la Duchesse de Bourgogne, qui luy demanda si

B b iij

elles iroient demeurer à Paris ;
non, Madame, elles n'y iront pas, je
les retiens icy, j'aimois le pere, &
j'aime la mere & la fille qui s'en
destinent, & je suis bien aise de les
voir. Ce sont ses propres paro-
 les ; aussi cette Princesse a r-
 le esté généralement applaudie
 d'avoir eu toutes ces attentions
 pour la famille d'un homme qui
 avoit pour Elle un attachement
 si fort, qu'aucun Officier n'en
 peut avoir de plus grand pour
 sa Maitresse, & qui ayant eu
 l'avantage de la servir jusqu'au
 dernier moment de sa vie, est
 mort pour Elle, s'il m'est per-
 mis de parler ainsi.

On peut dire à la gloire de
 Mr Arlot, qu'il avoit toujours
 esté fort appliqué à sa Profes-

sion, & qu'il jugeoit si juste des maladies, que dès qu'il avoit vu une ou deux fois un malade, il prevoyoit si sa maladie estoit mortelle, ou s'il en devoit re-chaper, & il se trompoit rarement. Il a fait plusieurs observations singulieres pendant sa vie, que l'on a trouvées après sa mort.

Je ne puis m'empêcher d'ajouter icy que Mlle Arlot sa fille a un esprit superieur, & connu pour tel de toute la Cour. Elle sçait parfaitement la Langue Allemande, aussi bien que la Latine. Elle a la plus belle memoire du monde, & se souvient de tout ce qu'ont raporté plusieurs Auteurs tant Anciens que Modernes. On ne doit pas

298 M A R C U R E

s'étonner si avec tant d'esprit & de si beaux talens, elle s'est acquis la bienveillance de la grande Princesse qui l'aime & qui la protège.

Mre Jean Antoine de Melmes, Chevalier Comte d'Avaux, Seigneur de Roissy en France, Marquis de Givry, Seigneur de Longueval, Bazoches & autres lieux, Conseiller d'Etat ordinaire, cy-devant Prevost & Maître des Ceremonies des Ordres du Roy, mourut à l'Hôtel de Melmes le 11. du mois dernier, après avoir long tems souffert avec une patience exemplaire, & reçû les Sacrements avec une pieté édifiante. Son corps fut porté le 12. avec la Pompe & les Ceremonies or-

dinaires à Saint Nicolas des
Champs sa Paroisse, dont
soit Marguillier ; tranferé en-
suite aux Augustins, & inhumé
le lendemain après un Service
solemnel, dans le Tombeau de
ses peres. Il avoit esté Ambaf-
sadeur à Venise en 1672. Pleni-
potentiaire à Nimegue en 1675.
Ambassadeur Extraordinaire en
Hollande depuis 1678 jusqu'en
1688. Ambassadeur Extraordi-
naire auprès de Jacques I I.
Roy de la grande Bretagne en
1689. Ambassadeur Extraordi-
naire en Suede depuis 1692,
jusqu'en 1698. puis en 1701. Am-
bassadeur Extraordinaire en
Hollande. Son zele pour la Re-
ligion, sa probité reconnüe,
l'integrité de ses mœurs, son

300 MERCURE

Infatigable application à ses de-
voirs, sa rare habilité à nego-
cier, les heureux succès de ses
diverses & importantes Nego-
ciations, les éloges & les distinc-
tions personnelles que n'ont pu
refuser à son mérite les Souve-
rains & les Etats opposez à nos
intérêts, & par dessus tout l'esti-
me & la confiance dont le plus
grand Roy du monde l'a hono-
ré dans les plus délicates con-
jonctures, éterniseront sa mé-
moire. Mr le Comte d'Avaux
estoit oncle de Mr le President
de Mesmes, qui soutient avec
tant de reputation & de digni-
té les Charges & les Honneurs
qui sont depuis long-temps hé-
reditaires dans son illustre mai-
son : il estoit neveu de Claude

GALANT 301

de Mesmes , Comte d'Avaux
Cherrier des Ordres du Roy ,
Conseiller & Ministre d'Etat ,
Surintendant des Finances ,
Ambassadeur Extraordinaire de
Sa Majesté en Italie , Allema-
gne , Dannemark , Suede &
Pologne , & Plenipotentiaire
pour la Paix à Munster. Ce fut
à l'Ecole de ce grand maistre ,
de ce Ministre consommé , de
ce parfait modele de Negotia-
teurs , & par la lecture assidue
de ses excellens memoires , que
se forma Mr le Comte d'Avaux .
Ayant heureusement joint à un
beau naturel , une noble emu-
lation , une érudition profonde ,
un travail constant , une exacte
connoissance de la Jurispruden-
ce & des interets des Princes ,

Il a toujours utilement servi l'Etat avec l'approbation du Roy, l'applaudissement du Royaume, l'estime des Etrangers, & des Ennemis mêmes de la France, & s'est acquis une gloire immortelle.

Il est mort dans un Village près d'Orleans, un Payfan âgé de 119. ans qui n'avoit jamais esté malade, & qui auroit pû vivre encore plusieurs années, s'il ne s'estoit pas perdu dans les noiges, où on l'a trouvé mort de froid.

La Charge de *Somiller de Corps*, qui est l'une des plus grandes, & des plus importantes d'Espagne, à cause qu'elle répond à celle de Grand Chambellan, & en même temps à celle de

Grand Maître de la Garderobe, puis que le Surintendant de Corps fait également en chef les fonctions de ces deux Charges considérables, ayant vaqué par la mort de Mr le Comte Duc de Benavente, S. M. C. jugeant bien que plusieurs personnes de la plus haute distinction luy demanderoient cette Charge, eut à peine appris qu'elle estoit vacante qu'Elle declara qu'Elle la donnoit à Mr le Duc d'Albe, qui n'a pas cessé de servir utilement les deux Couronnes depuis plusieurs années qu'il est Ambassadeur en France. Ce choix qui a esté applaudi à Madrid ne l'a pas moins esté icy. Son Excellence a bien mérité cette res-

compense, par son zele ardent & par les services importants, & les plus grands Titres ne la distinguent pas autant que ses qualitez personnelles. Elle a le don de charmer les Esprits & de gagner les cœurs, & tous ceux qui l'approchent, en sont aussi contents, que touchés de ses manieres. Ainsi l'on ne doit pas s'étonner si la joye a esté aussi generale en France qu'en Espagne, de la justice que S. M. C. vient de luy rendre, & l'on peut assurer que cette joye a passé de toutes les personnes de consideration qui connoissent son Excellence, à une infinité de personnes distinguées qui ne connoissent que son merite. Aussi tout le Mon-

de s'est-il empressé à l'en féliciter, & son Excellence peut estre assurée que l'on ne luy a fait que des Complimens bien sinceres.

La Charge de *Sumiller de Corps*, est l'une des trois premières de la Cour d'Espagne. Les deux autres sont celle de *Mayordomo-Mayor*, ou de Grand Maistre de la Maison du Roy, qui est possédée par Mr le Connestable de Castille; celle de *Cavalerigo Mayor*, ou de Grand Ecuyer, dont jouit Mr le Duc de Medina Sidonia.

On doit demeurer d'accord qu'il y a bien du plaisir à servir S. M. C. puisqu'Elle cherche toujours avec tant d'attention les occasions de faire du

Fevrier 1709. C c

bien à ceux qui la servent , & que bien loin de leur laisser le temps de luy demander des récompenses de leurs services , Elle ne leur laisse pas même le temps de former des souhaits.

Etant obligé de vous envoyer l'Etat suivant dans le même temps que je le reçois , il ne me reste pas un moment pour vous parler de la naissance , du mérite , & des services de ceux qui le remplissent ; mais j'ay lieu de croire qu'ayant servi long-temps ils doivent estre connus , & que leurs services ne peuvent estre ignorés.

REMPLACEMENT
d'Officiers de Marine,
fait par le Roy à Marly,
le 13. Février 1709.

Pensions sur l'Ordre de S. Louis.

<i>Messieurs,</i>	
Le Chevalier de Saujan,	2000. l.
Duquesne-Monnier,	1500. l.
Drouard,	1000. l.
De Parlan,	1000. l.
Descoyaux,	800. l.
Barentin,	800. l.

Pensions sur la Marine.

<i>Messieurs,</i>	
De Pontac,	1000. l.

C c iiij

308 MERCURE

De la Varenne, 1000. l.

Capitaines à la Haute paye.

Messieurs,

De Mons.

Hurault de Villuisant.

Inspecteur des Troupes de la Marine

Mr De Beaucaire.

Capitaines de Vaisseau.

Messieurs,

Le Chevalier du Coudray.

Le Marquis d'Ars.

Le Chevalier de Gondrin.

Capitaines de Fregatte.

Messieurs,

De Sorgues.

Chartrier.

Lieutenans de Vaisseau.

Messieurs,

De Vallavoire.

De Villiers.

De Beauffier de Zuiez.

**Le Chevalier de la Pommarède
de Carmin.**

Le Comte de Durtal.

Aide-Major.

Mr le Chevalier de Guerfans.

Enseignes de Vaisseau.

Messieurs,

De Fenis,

Pepin,

310 MERCURE

Le Chevalier du Bois de la Motte.

De Bonnaire de Souigny.

Le Chevalier de Foligny de St Malo.

Laval-Taillade.

De Bidache.

Le Chev. de la Rochechouart de Mompicoan.

Le Chevalier d'Estomelles.

Sous-Lieutenant d'Artillerie.

Mr De Loginiere.

Lieutenant de Frigate.

Mr Le Meyer.

Aide d'Artillerie.

Mr Fontmartin.

Les Articles qui sont au commencement de ces Eras doivent faire connoître l'attention du Roy à récompenser tous ceux qui le servent avec distinction, quoy qu'il ait seul autant de Troupes sur pied, pour ne pas dire davantage que la plus grande partie de l'Europe, liguée, non pas contre luy, mais contre la puissance, comme si c'estoit un crime d'estre trop grand, & de deffendre un Souverain qui a esté reconnu legitime possesseur des Eras dont il jouit, par ceux même qui luy font aujourd'huy la guerre.

Je crois ne pouvoir mieux placer une Chançon, qu'après un Article qui regarde des per-

312 MERCURE

sonnes qui sont en joye du bien
qui vient de leur arriver.

AIR NOUVEAU.

*Quo l' Hiver en nos Champs a causé
de dommages ,*

*Rien n'est exempt de sa rigueur ;
Mais Philis il a fait encor moins
de ravages ,*

*Que vous n'en faites dans mon
cœur.*

Je vous envoie des nouvelles
de guerre de differens endroits,
dont il n'y a pas lieu de douter,
puisque ce ne sont point des
en dit, mais des nouvelles ve-
nues des Lieux mêmes où elles
sont arrivées, ou par ceux qui
ont executé les choses qu'ils
rapportent.

rapportent. Tous les Extraits de Lettres sont courts ; mais ils ne laissent pas tous ensemble de dire beaucoup , & de donner une idée de ce qui se passe dans tous les Lieux où nous avons des Troupes.

A Madrid le 18. Janvier.

Un gros Party de la Garnison de Lerida a fait deux Courses en Catalogne , & a pris aux environs d'Agramunt près de 500. pieces de betail.

A Madrid le 25. Janvier.

Il y a dans le Port de Cadix 13. Vaisseaux de Guerre François , 5. Frégates , 4. Brulots ; & autant
Février 1709. D d

314 MERCURE

de Gallioles à bombes qui passeront dans la Méditerranée à la nouvelle saison. Un Armateur de Saint Malo a amené dans ce Port-là un Vaisseau ennemi venant de Guinée, dont la charge est estimée 500000. livres, y ayant beaucoup de poudre d'or.

A Perpignan le 1. Fevrier.

On détacha le 27. du passé tous les Grenadiers de nostre Garnison, qui furent joints par quelques détachemens des autres Garnisons, & par 200. Dragons. Le 28. ils passerent les Montagnes avec de grandes difficultez, à cause de la fonte des neiges, & ils arriverent fort tard à Jonquieres, où s'estant reposés quelques heures, ils s'avancèrent

rent pendant le reste de la nuit vers Figuières , où une Troupe d'Ennemis avoit pris poste quelques jours auparavant , & ils y entrèrent le 29. à 5. heures du matin l'épée à la main. Ils surprirent les Ennemis , en tuèrent quelques-uns , & les autres au nombre de 342. se rendirent prisonniers de guerre. Ils ont esté amenez icy ce matin. Il y a parmi ces prisonniers 22. Officiers qui ont esté mis dans nostre Citadelle , & les Soldats ont esté mis dans les prisons de la Ville.

A Cadix ce 2. Fevrier.

La Mer a esté si orageuse pendant huit jours , que plusieurs Bâtimens de différentes Nations ont péri sur la coste. Un Vaisseau Anglois

D d ij

316 MERCURE

de 70. canons & de 300. hommes d'Equipages, ayant échoué près du Cap Saint Vincent, a esté mis en pieces par la violence des vagues, & fort peu de gens se sont sauvez. Deux autres Vaisseaux Hollandois qui venoient se radouber à Lisbonne, ont esté emportez par les Courants sur les Costes de Barbarie, où ils se sont perdus pendant ces Ouragans. Deux Armateurs François sont arrivez icy fort maltraitez, remorquant un Vaisseau Anglois qui estoit sans mats, dont ils s'étoient emparez. Il avoit esté separé de sa Conserve par un coup de vent. Sa charge est estimée plus d'un million, tant en argent qu'en marchandises.

A Luxembourg le 6. Février.

Les Etats des Duchez de Juliers & de Bergues sont enfin convenus des Contributions, pour éviter les executions militaires dont ils estoient menacez. Le Partisan de la Croix a fait des cou ses pendant la gelée dans l'Electorat de Cologne à la faveur des glaces, & il y a levé de grosses Contributions. Il a même esté jusqu'à VVezel où il a brûlé un grand nombre de batteaux qui y estoient retenus par les glaces.

A Huningue ce 7. Février.

Soixante Grenadiers de nostre Garnison & trente Dragons, se mirent en marche le premier de ce

D iij

318 MERCURE

mois avec des vivres pour 5. jours & marchèrent vers la Forest Noire où ils entrèrent malgré une Garde de paysans qui vouloient s'opposer à leur passage, & qu'ils taillèrent en pieces. Ils revinrent hier au soir avec 83. chevaux & plus de cent mille livres en argent qu'ils firent donner sur le champ, sans autre perte que de deux hommes.

A Madrid le 8. Février.

On a eu avis d'Alicante qu'une Escadre de Vaisseaux Anglois & Hollandois ayant paru devant le Port, plusieurs Barques s'en estoient approchées à la faveur d'un gros brouillard pour tâcher de jeter du secours dans le Chateau, mais ayant esté découvertes par des Sentinelles,

les Batteries qu'on a dressées sur la
coste furent si bien servies que deux
de ces Barques furent coulées à fond,
& d'autres fort maltraitées, ce qui
les obligea d'aller rejoindre leurs
Vaisseaux qui prirent aussi-tôt le
large. On ajoute que les Mines
étoient dans leur perfection, &
qu'on travailloit à les charger pour
les faire jouer. On en attend l'issue.

A Mons le 13. Février.

Le Partisan l'Ecrevisse estant
sorty le 8. du courant avec sa Com-
pagnie franche de Dragons, revint
hier avec 34. prisonniers, la plus-
part Officiers qu'il avoit pris aux
portes de Bruxelles. Son dessein étoit
d'enlever Mylord Marlborough à son
retour de Gand; mais ce Mylord

Dd iiii

ayant esté averty que ce Partisan estoit en campagne, prit une escorte de 600. Chevaux. Il arrive icy presque tous les jours des Bavarois qui s'engagent dans les Troupes de Mr l'Electeur. Elles sont presque toutes recrutées & habillées.

A Metz ce 15. Février.

Sur l'avis qu'on eut il y a trois jours, qu'il estoit sorty de Traerbach un gros Party de Houffards pour s'avancer de ce costé cy, on commanda plusieurs detachemens pour aller à leur poursuite, & les ennemis ayant esté joints dans un village qu'ils pilloient, on y entra le sabre à la main, & l'on en tua quelques uns. Les autres se sauverent dans des caves où ils furent brûlez par le feu qu'on mit à la paille dont on les avoit remplies. On a amené icy

aujourd'huy 32. de leurs chevaux.

A Arras le 16. Février.

Mr le Marechal de Boufflers se remet de son indisposition dont on l'a cru en danger. 800. Chevaux des ennemis s'estant avancez du costé de Furnes pour y lever des Contributions, le Commandant de cette Place sortit avec un détachement de sa Garnison, & ayant trouvé les ennemis dispersez, en tuèrent un grand nombre & firent plusieurs prisonniers, parmy lesquels s'est trouvé le Commandant du Détachement, qui est un Colonel Anglois.

A Sarragosse le 15. Février.

Les preparatifs qu'on fait icy pour la Campagne prochaine sont tres-grands, & rien n'en retardera.

322 MERCURE

*L'ouverture que le mauvais temps
& le débordement des Rivières ,
causé par l'abondance des neiges
qui sont tombées le mois passé dans
ces Quartiers , ce qui retient icy un
gros Convoy de Munitions de guerre
& de bouche qu'on doit envoyer à
Tortose.*

*Il passa hier par cette Ville un
Officier dépêché par le Comman-
dant de Lerida qui va à Madrid
porter la nouvelle au Roy , que les
Troupes qui sont en quartier de ce
costé-là avoient surpris le poste de
Villa où les ennemis avoient 800.
hommes , que nos gens y estant en-
trez l'épée à la main , en avoient
tué 200. & fait le reste prisonniers ,
& qu'on y a trouvé 8. Canons de
bronze , 3. Mortiers & quantité de
Munitions de guerre & de bouche ,*

qu'on a fait transporter à Lerida.

A Perpignan le 17. Février.

Les Troupes qui doivent renforcer l'armée qui agira de ce côté-cy commencent d'arriver, & on juge par les preparatifs que l'on fait icy qu'on agira offensivement.

On amena avant hier icy dix Chefs des Rebelles d'une troupe que la Garnison de Belver a entièrement défaits on ne doute point qu'ils ne soient pendus.

Il y a dans le Port de Roses 9. Vaisseaux de guerre, 8. Frégates, 4. Brulots, & deux Galioles à Bombes. On en attend encore d'autres de Toulon avec le grand Convoiy qu'on y prepare; celui de Languedoc n'est pas encore

324 MERCURE

*arrivé, ce qu'on attribue aux vents
contraires.*

A Grenoble le 19. Février.

*La Garnison du Fort d'Exiles
commence à se faire voir de ce côté-
cy ; mais 40. Dragons ayant esté
à la poursuite d'un party de cette
Garnison, joignirent les ennemis,
les chargerent, & les mirent en fuite
après en avoir tué 5. & fait 10.
prisonniers qu'ils ont amenez icy
avec le butin qui a esté repris.*

A Namur le 25. Fevrier.

*Dix Grenadiers de n^{re} Garni-
son ont esté brûler aux portes de
Liege, six Batteaux qui estoient
chargez de fourages, & qui s't-*

toient rangez à bord à cause des glaces dont la Meuse est déjà toute couverte , & à leur retour nostre Commandant les a gratifiez de chacun 10. écus.

Les Etats Generaux desesperent de pouvoir trouver les fonds necessaires pour la continuation de la guerre , à cause de l'état deplorables où se trouvent reduits les Peuples des sept Provinces par la violence du froid qui a fait périr non seulement leurs bestiaux ; mais aussi la plus grande partie de leurs denrées & de leurs marchandises.

A Tournay le 26. Fevrier.

Le froid est revenu aussi violent que le mois passé , & l'on apprehende qu'il n'acheve de perdre les

biens de la terre qui ont beaucoup souffert dans le premier froid. Il n'y a pas d'apparence que les Ennemis puissent remplir leurs Magasins pour la subsistance de leurs Troupes , ne pouvant tirer des grains que d'Angleterre & de Hollande , et il y en a aussi grande disette.

Je passe à ce qui regarde la situation des affaires d'Angleterre , qui bien que l'on y parle avec beaucoup d'ostentation de tout ce qui se passe dans le nouveau Parlement , à l'égard de tous les subsides qu'on luy demande pour la Campagne prochaine , est néanmoins dans un tres-mauvais état , à quoy n'ont pas peu contribué les suffrages des membres gagnez qui ont jus-

qu'icy accordé tout ce qu'on leur a demandé, ce qui a tellement épuisé l'Angleterre, qu'il faudra des siècles de Paix pour la retablir dans sa premiere splendeur, & pour y faire rouler l'argent. Ce n'est pas que parmi les Membres corrompus du Parlement, & qui cherchent à faire leurs affaires en ruinant celles de l'Etat, il ne s'en trouve qui n'ont pu estre corrompus, ni seduits par les promesses & par l'argent de la Cour, du nombre desquels sont ceux qui viennent de demander qu'on leur fasse voir à fond l'état des dettes de la Nation, & principalement celle des sept millions sterlin de l'Amirauté, qui montent à cent cinq millions Mon-

328 MERCURE

noye de France ; & comme outre cette somme , l'Angleterre doit plus de six cens millions depuis le commencement de la guerre , ce que j'ay prouvé dans plusieurs de mes Lettres , en en donnant le détail , on doit juger si un Etat qui n'est pas fort étendu , & qui a fort peu de Villes considerables , hors celle de Londres , doit se trouver dans une situation malheureuse , & sur tout lorsque la guerre luy coûte chaque année l'une portant l'autre , la moitié environ plus ou moins , de ce que luy devoient rapporter les Flottes qu'elle envoie chaque année en Mer , ce qui l'épuise d'hommes , & particulièrement de Matelots ; & ce qu'il y a de fâcheux

pour la Nation, est que la plus grande partie de l'argent que luy coûte la guerre, sort du Royaume, ce qui doit estre cause qu'elle se trouvera un jour dans le plus grand épuisement, & ce qui est encore plus fâcheux pour la Nation, est qu'elle s'épuise encore plus d'Anglois naturels que d'argent, qui ne peuvent estre remplacez qu'avec des siècles. On a remarqué qu'en plusieurs Campagnes ensemble, l'Angleterre n'a pas plus perdu d'Anglois que dans la dernière Campagne, le Siege de Lille en ayant emporté beaucoup, & même de ceux qui composoient les plus anciens Corps, & qu'il n'est presque pas resté en Angleterre d'Ingenieurs An-

Février 1709. E c

glois. On doit ajouter à ces pertes, que de six mille Anglois naturels : je dis naturels, pour les distinguer des Troupes Etrangères payées par les Anglois ; je dis donc que de six mille Anglois naturels qui avoient débarqué à Ostende en plusieurs fois depuis le commencement de la Campagne dernière, à peine s'en trouve-t-il à présent 1500. la plûpart étant morts en diverses occasions, ainsi que de maladie & de froid ; & l'on ne doit pas s'en étonner, puisque les Lettres même d'Angleterre avoüerent d'abord que ces Troupes qui estoient embarquées depuis long-temps, & qui par conséquent avoient beaucoup souffert sur Mer, ne

feroient pas si-tost en état d'agir, & qu'il estoit plus à propos de les faire reposer que combattre. Ce sont des faits qui ne sont inconnus de personne, & qui font qu'avec ce que je viens de vous dire des dettes de la Nation, & de l'argent sorti du Royaume, sera cause que l'Etat manquera bien-tost d'hommes & d'argent; & que s'il n'avoit plus de quoy acheter des Troupes, il se trouveroit denué de tout, ce qui ne peut manquer d'arriver, pour peu que la guerre continue.

Les Hollandois souffrent par les mêmes raisons, & même encore plus; mais avec cette difference qu'ils s'attachent moins à cacher la verité, &

E c ji

que, hors quelques particuliers que l'on appelle en Hollande *les Zélex*, ils avoient franchement l'état où ils se trouvent, & que pour peu de temps que la guerre dure encore, ils n'en pourront plus soutenir le poids. Les affaires d'une Republique sont entre tant de mains, & on en delibere si publiquement, qu'il est impossible qu'elles ne soient pas connues de tout le monde, & sur ce pied-là on sçait il y a long-temps la malheureuse situation où se trouve cette Republique. Ses dettes immenses sont connues, & je n'en parle plus, en ayant souvent donné des détails, & ayant souvent prouvé tout ce que j'en ay dit. On sçait que tous ceux

qui ont des terres à la Campagne sont entièrement ruinez , & que depuis plusieurs années ils ont mieux aimé renoncer à la possession de ces terres , que de payer les sommes auxquelles elles estoient taxées. Ce sont des faits incontestables , & dont on ne parle plus , puisqu'ils sont constants depuis un assez grand nombre d'années. On sçait aussi que plusieurs Provinces de la même Nation ne sont plus depuis long-temps aussi en état que les autres de subvenir chaque année aux frais de la guerre , & qu'il y en a qui n'y contribuent que tres peu. Enfin il est manifeste à toute la terre , que depuis plusieurs années les Etats ont déclaré que non sen-

lement ils ne pouvoient augmenter le nombre des Troupes qu'ils fournissent chaque année à la Ligue, parce qu'il leur étoit impossible de trouver des fonds, même pour celles qu'ils ont accoutumé de fournir; & quoyqu'il paroisse qu'elles doivent estre augmentées cette année de six mille hommes, ce qui est peu considerable, on sçait que cela n'a esté dit que pour éblouir le Public, & pour engager tous les Alliez à augmenter les leurs. Cependant on donne à cette affaire toute la vray-semblance possible, parce que la politique demande qu'on le croye; mais on commence à croire que bien loin que cette augmentation se puisse fai-

re, le froid empêchera que la Hollande ne fournisse même les troupes qu'elle a accoutumé de fournir, parce que l'on manque en Hollande & aux endroits même dont elle en pourroit tirer, de la plus grande partie des choses nécessaires pour leur entretien.

J'oubliois que la Hollande doit trente millions ou environ d'intérêts pour les sommes qu'elle emprunte tous les ans depuis plusieurs années, pour subvenir aux frais de la Guerre; que son Etat est très-petit, qu'il ne s'y trouve plus de personnes extrêmement riches, comme il y avoit autre fois; que l'Etat est pauvre; que la terre n'y produit presque rien;

336 MERCURE

que depuis un assez grand nombre d'années que son Commerce a commencé à diminuer, elle achette toutes les choses dont elle a besoin extrêmement cher, & qu'elle a presque besoin de tout. Enfin que loin d'avoir le superflu que son Commerce luy fournissoit avant la Guerre, & dont elle tiroit beaucoup d'argent, elle n'a pas presentement les choses necessaires, & qu'elle est obligée d'acheter. Cependant quoy que la mauvaise situation où la Hollande se trouve fasse souhaiter la Paix, aux veritables Holandois, elle est arrestée par une partie de ceux qui ont le maniement des affaires, & qui ont esté mis en place par le feu Prince d'Orange

range, tant il est vray que les intereſts particuliers l'emportent toujours ſur les generaux.

Je reviens encore aux Troupes dont les Ennemis ont beſoin pour la Compagne prochaine. On ne doit regarder ſous le nom d'Ennemis que l'Angleterre, la Hollande, & l'Empercur. Je nomme l'Empercur le dernier, parce que ſon nom & ceux de ſes Generaux, ſont les choſes par leſquelles il contribuë le plus à la Guerre preſente.

La Holande & l'Angleterre, pour des raiſons particulieres, qui ſont contraires aux intereſts des Peuples; mais qui acommo- dent en particulier ceux qui les gouvernent, aimant mieux épuifer l'Etat que de manquer

Ff

de travailler à leurs intérêts ,
payent seuls tous les Etrangers
qui fournissent des Troupes à
ce qu'ils appellent la cause com-
mune , qui n'est pourtant que
celle des deux Nations , ou plu-
tost de la Reine Anne , & de
ceux qui ont part aux affaires
avec elle , & de ceux des Holan-
dois qui en ont le maniement ,
& qui se mettent peu en peine
que tout périsse , pourvû sça-
voir , que la Reine Anne de-
meure sur le Trône d'Angle-
terre , & que ceux qui ont le
maniement des affaires de Ho-
llande , continuent à s'enrichir.
Cependant cette Reine & ceux
des Membres des Etats qui n'a-
gissent que pour eux , travail-
lent à abîmer les deux Nations

sans que ni l'une ni l'autre tire aucun profit de cette guerre ; quoique ces deux Nations en fassent tous les frais ; car ainsi que je l'ay déjà marqué l'Empereur n'y contribue presque rien , la plus grande partie des Troupes Imperiales estant réservées pour la guerre d'Hongrie , & s'il en a quelques unes en Italie , les Contributions exorbitantes qu'elles en tirent , & les grandes sommes que l'Empereur oblige de temps en temps les Souverains du Pays de luy donner , luy suffisent pour les frais de cette guerre ; mais l'Angleterre ni la Hollande n'ont aucune part aux Conquêtes qui se font dans tous les lieux où la guerre est allumée.

F f ij

Quant à Monsieur le Duc de Savoye, il reçoit de gros subside d'Angleterre & de Hollande, seulement pour faire diversion, & si cet argent luy aidoit à faire des Conquestes, tout ce qu'il prendroit seroit pour luy.

A l'égard des sept ou huit autres Puissances dont les Troupes font la plus grande partie de ce que l'on appelle *l'Armée des Alliez*, ces Puissances n'ont aucune part dans cette guerre; & il y en a même de ce nombre qui ont toujours eu icy des Residens: ainsi leurs Troupes ne combattent que pour gagner l'argent des Anglois & des Hollandois qui les payent; & comme ces Troupes sont en plus grand nombre que celles des

Anglois & des Hollandois naturels , il est aisé de voir que ces deux Nations , sous lesquelles roulent tous les frais de la guerre présente , doivent estre épuisées d'hommes & d'argent. Le Commerce pourra , si la Paix se fait bien tost , faire revenir un peu d'argent chez eux ; mais à l'égard des hommes il faut des siècles , comme je l'ay déjà dit , pour repeupler ces deux Nations.

La Campagne leur ayant été tres-fâcheuse , si on la regarde du costé des hommes qui ont péri , dont le nombre a esté très grand , ce malheur , quoyque mêlé de quelques avantages , doit leur coûter infiniment ; car non seulement il faut rem-

F f iij

placer les hommes perdus pendant le cours de la Campagne; mais aussi ceux que le froid a emportez depuis qu'elle est finie, ce froid ayant fait perir plus de six cens hommes aux seules Troupes Hessiennes en s'en retournant. Joignez à cela qu'il en coutera aux Anglois, & aux Holandois, quatre fois plus qu'il ne leur a couté pendant les Campagnes precedentes pour les entretenir, & pour les faire vivre à leur retour, le froid ayant non seulement mis toutes les choses necessaires à la vie hors de prix; mais estant même tres difficile d'en trouver pour de l'argent. Ainsi les Peuples de ces deux Nations qui fournissent seules aux frais de la

Guerre sans en esperer aucun fruit, quelque Conqueste que les Alliez puissent faire, doivent ouvrir les yeux, & voir que cette Guerre n'est avantageuse qu'à ceux qui les gouvernent.

Je dois encore vous parler des Troupes de l'Empire qui sont payées par les Puissances d'Allemagne; mais elles ne servent qu'à garder leur Pays, & à empêcher que les François n'y étendent, & n'en tirent des Contributions comme ils font néanmoins tous les ans. Cependant la longueur de la Guerre a tant couté d'hommes & d'argent à ces mêmes Puissances, qu'elles ne peuvent plus mettre de grosses Armées sur pied, ce que les nouvelles publiques font

344 MERCURE

tous les jours connoître. C'est pourquoy je ne m'étendray pas davantage sur cet article, qui ne reçoit aucune difficulté. J'y ajouteray seulement que l'Empereur n'est pas fâché de leur épuisement d'hommes & d'argent, quoy qu'il témoigne le contraire, qui luy donne plus de lieu de les tenir humiliez, & d'empêcher qu'ils ne se servent des Loix de l'Empire & de leur indépendance, pour l'empêcher de les enfreindre, comme il fait tous les jours en les gouvernant arbitrairement, quoy qu'il tienné d'elles l'autorité Imperiale, & qu'il soit obligé d'observer les Constitutions de l'Empire.

Il se vient de passer une chose

assez singulière touchant l'armée que l'Empire doit mettre cette année en Campagne. Le Duc d'Hanovre ayant beaucoup de raisons pour avoir une grande Armée, parce qu'il craint de ne pouvoir remporter de gloire avec une Armée médiocre, & que d'ailleurs la Maison d'Hanovre a grande raison de servir l'Angleterre qui luy veut procurer les grands avantages qui sont connus, & que je ne repete pas. Le Duc d'Hanovre, dis je, voulant donc que l'Armée qu'il doit commander soit formidable, s'est avisé d'en former une sur le papier qu'il fait monter à 80000. hommes, ayant taxé à son gré, & de son autorité toutes les Puissances.

sances de l'Empire , & marqué
ce que chacune d'elles doit
fournir d'hommes & d'argent.
Jamais Projet n'a esté plus chi-
merique , & sur tout dans un
temps où l'Alemagne commen-
ce à estre moins abondante en
hommes , à cause du grand
nombre de ceux qui sont pérís
depuis 1672. tant en Alemagne
que parmi les Troupes des Al-
liez. Cependant ceux qui gou-
vernent en Angleterre & en
Hollande, quoy que persuadez
que ce Projet ne pouvoit estre
qu'une vision, n'ont pas laissé de
le regarder comme une chose
qui leur devoit estre fort avan-
tageuse , & qui pouvoit faire
plaisir aux peuples de ces deux
Nations , en les éblouissant , &

en leur faisant croire qu'une Armée si formidable ne pouvoit être que fort avantageuse aux Alliez pendant la Campagne prochaine. C'est pourquoy les nouvelles imprimées de ces deux Nations, ont donné ce Projet au Public comme une chose qui devoit estre executée, & l'on y voit le nombre de Troupes que le Duc d'Hanovre pretend que chaque Puissance d'Alemagne fournisse.

J'ay vû des Lettres d'Allemagne, & qui viennent de bon lieu, qui portent que l'Empereur fait solliciter le Roy de Danemarck de faire une Ligue avec le Czar contre le Roy de Suede. S. M. I. risque beaucoup, & si le Roy de Suede apprend,

348 MERCURE

non pas que ce Traité ait reussi ; mais seulement que l'Empereur soit entré en negociation pour le faire , il doit craindre que ce Monarque ne cherche à s'en venger , & qu'il n'ait le même bonheur qu'il a toujours eu de faire repentir ceux qui l'avoient injustement ataqué.

Je viens à ce qui regarde la situation des affaires entre l'Angleterre & le Portugal. L'aigreur a esté grande entre ces deux Nations , & quoy que les nouvelles qui les regardent ayent extrêmement varié , il paroist neanmoins par les dernieres nouvelles arrivées de Portugal , que les Anglois n'ont pû venir à bout d'empêcher les Portugais de faire ce qu'ils avoient

voient résolu dès le commencement de la Campagne. Voicy le fait.

On doit remarquer qu'à l'ouverture de la Campagne, les Portugais étant extrêmement foibles, attendoient avec beaucoup d'impatience les Troupes que l'Angleterre s'estoit obligée de leur envoyer ; & en effet ces Troupes qui étoient embarquées depuis long-temps estoient sur le point de passer en Portugal, lorsque les François s'emparèrent de Gand & de Bruges, & de quelques Postes des environs. L'Angleterre en fut si allarmée que sans avoir égard à ce qu'elle avoit promis aux Portugais, elle donna ordre aux Troupes qui devoient

Fevrier 1709. Gg

350 MERCURE

faire voile en Portugal de débarquer à Ostende , ce qui obligea les Portugais de se plaindre vivement de ce que l'Angleterre les abandonnoit. Ils ont fait les mêmes plaintes pendant toute la Campagne , & l'Angleterre a toujours répondu , que *la Flandre ayant plus besoin de troupes que le Portugal , elle avoit été obligée de secourir les plus pressés*. Cependant les Portugais entrèrent avec les Espagnols , dans un Traité de Neutralité , seulement pour laisser aux Payfans des deux Nations la liberté d'ensemencer leurs frontieres ; mais comme ce Traité pouvoit dans la suite aller plus loin , & devenir plus general , & qu'il pouvoit même

faciliter un Traité de Paix entre les deux Nations, cela a augmenté l'aigreur, que le manquement de parole des Anglois avoit commencé à faire naître entre elles. Voicy quelques Extraits des Lettres qui ont esté écrites sur ce sujet. Le premier est tiré d'une Lettre de Londres.

Ce 31 Janvier.

On regarde icy comme un especes de Traité conclu entre les Espagnols & les Portugais, celui par lequel ils sont convenus reciproquement de ne plus ravager les Frontieres des deux Etats, & l'on n'a pas beaucoup d'égard aux remontrances que le Ministre de Portugal

G g ij

fait sur le danger où il prétend que ceux du Roy son Maistre seront exposez à moins qu'on ne luy envoie un puissant renfort, & qu'on ne luy fournisse les subsides qu'on luy doit, & dont il sollicite le payement avec plus d'empressement que jamais. Cependant comme il nous est de la dernière importance de tenir ce Royaume-là dans une plus grande dépendance qu'il ne le seroit par une neutralité que beaucoup de gens croyent effectivement conclue, on dit que l'on pressera le départ des Officiers François qui ont esté nommez pour commander 4. Regimens qu'on prétend devoir estre levez en ce Pays-là.

Voicy un autre Extrait d'une Lettre de la Haye, qui parle de la même affaire.

On écrit de Lisbonne que les protestations faites par les Ministres de l'Empereur, de l'Angleterre, & des autres Alliez, contre le Traité entre l'Espagne & le Portugal dont on a parlé, estoient conçues en des termes si vifs, si durs & si pressants, qu'on n'osoit pas les écrire; mais que la Reine s'estant emparée de l'esprit du Roy, on esperoit qu'elle disposeroit ce Monarque à faire tout ce qui seroit à propos de faire dans cette conjoncture pour le bien de la cause commune, & qu'on esperoit que cette Princesse agiroit à l'avenir si fortement auprès du Roy son Epoux, qu'elle l'engageroit à pousser la guerre avec vigueur, nonobstant les sollicitations opposées des mal intentionnez.

Enfin après beaucoup d'incer-

G g iij

354 MERCURE

titude sur ce qui arriveroit à l'égard de ce Traité de Neutralité, les dernières Nouvelles arrivées à Londres portoient que *nonobstant les plaintes des Ministres des Alliés pour en empêcher l'exécution, plusieurs Officiers revenus des Frontières avoient rapporté que cette convention y avoit esté publiée à son de Trompe.* On peut juger par là que le Roy de Portugal, quoyque jeune, & nouvellement marié, a plutôt écouté ce qui pouvoit estre avantageux à ses Etats qu'à son amour.

Si l'on examine bien tous les Vaisseaux Marchands que les Anglois & les Hollandois envoient pendant le cours de chaque année, en divers endroits

pour y negocier , on trouvera qu'ils perdent du moins la moitié de ceux qu'ils mettent en Mer , soit à cause des Tempestes qu'ils essuyent , soit à cause des naufrages qu'ils font , & soit parce que les Vaisseaux des deux Couronnes leur en eslevent beaucoup ; de maniere que ceux qui arrivent à bon port ne suffisent qu'à peine pour compenser les pertes qui arrivent de la maniere dont je viens de parler , de sorte que l'on peut dire que le gain est beaucoup moins avantageux que la perte n'est considerable , à cause des Troupes & des Officiers de Marine & Matelots qui ne peut estre réparée ; car quand ils pourroient estre rem-

356 MERCURE

placez , ils ne laissent pas d'affoiblir les forces des deux Nations qui ont fait ces pertes.

Celle que les Hollandois viennent de faire est des plus considerables , & leur Etat s'en ressentira long-temps , puisque de plus de cent Vaisseaux Marchands avec huit Vaisseaux de Guerre pour les escorter , étant sortis de la Mer Baltique dans le mois de Decembre , ont souffert une si longue & si rude tempeste qu'elle les a entiere-ment dispersez. Le 31 de Decembre 15. de ces Bastimens & deux de guerre , gagnerent le Port de Bréesond à 30. lieues au Nord de Berghen en Norwege. On a aussi appris que plusieurs autres Navires & trois de

guerre de la même Flotte s'étoient sauvez en divers Ports voisins ; que 5. estoient périss, & que 8. autres avoient esté pris par des Armateurs François. On a aussi eu avis d'Edimbourg par les Lettres du 21. du mois de Janvier dattée de Frosenbourg, que 6. Navires Marchands de la même Flotte avoient fait naufrage, & qu'à peine avoit-on sauvé quelques hommes de leurs Equipages.

Il est aisé de juger que les avantages remportez sur terre ne peuvent reparer de pareilles pertes ; & en effet ces pertes sont si grandes & sont si considerables, parce qu'elles causent la disette des choses dont on a besoin & par la perte des hom.

358 MERCURE

mes & des Matelots dont jé viens de parler , aiafi que des Baftimens , que l'on peut dire qu'elles font beaucoup fouffrir ceux qui les font.

Les Holandois ont auffi perdu prefque dans le même temps , un Baftiment de 18. canons chargé de fucre , d'indigo , de cochenille , & de dents d'Elephans , avec un Coffre d'argent.

Les Anglois ont auffi fait plusieurs pertes prefque dans le même temps ; le Barentin ayant conduit à Donkerque une prife Angloife de 14. canons , chargée de Vin de Canarie ; la Rouë de Fortune de Calais ayant amené une autre prife Angloife de 400. tonneaux ,

GALANT 3^e 9

nommée *le Sunderland*, chargée de bois de construction, & de huit cent saumons de plomb, l'Embuscade ayant amené le 13. Février une prise Angloise de 26. canons chargée d'huile, de vin de Toscane, & d'autres marchandises, estimées quatre cens mille livres; & Mr Cardon Armateur de Calais, ayant pris un Armateur de Douvres, monté de six canons, & de trente-quatre hommes.

Il y a des Lettres qui portent une nouvelle qui merne confirmation, sçavoir qu'une Fregate Angloise de 20. canons, qui revenoit de Lisbonne, & qui étoit chargée de la vaiselle d'argent de la Reine Anne, qui avoit servi au Traitement fait au

360 MERCURE

nom de cette Princesse à la Reine de Portugal jusqu'à Lisbonne, avec tout ce qui servoit à la table & à la cuisine, avoit été prise par deux petits Armateurs de quatre canons chacun.

Selon plusieurs Lettres d'Allemagne, il paroist que la fermeté des Confederez Hongrois, va au delà de tout ce que l'on peut imaginer, & que la Cour de Vienne a quitté son caractère ordinaire, puisqu'au lieu de la lenteur qu'elle a toujours affecté de faire voir dans toutes les affaires, croyant les faire mieux réussir par là, & faire faire des avances à ceux avec qui elle est en guerre. Il paroist, dis-je, que cette Cour travaille vivement, & n'oublie aucun moyen

moyen pour parvenir à un accommodement avec ces Confederez. Mais ceux-cy au contraire, paroissent fort éloignez de vouloir rentrer dans aucune negociation, jusqu'à ce que l'Empereur leur ait accordé tous les préliminaires qu'ils ont tant de fois demandez. Il n'y a pas lieu de douter qu'ils sont déterminez à demeurer fermes dans cette résolution, puisqu'ils se sont engagés de nouveau à contribuer volontairement aux dépenses de l'armément que leurs Chefs font faire pour soutenir la défense de leurs libertez. Ils ont pris de si bonnes & de si justes mesures, que ceux qui ne se trouvent pas en estat de contribuer par de l'argent à l'execution de

Feurier 1709. Hh

362 MERCURE

ce qui a esté unanimement résolu , donnent des denrées , & même du vin qu'ils font transporter en Pologne sous de bonnes escortes , où il est vendu au profit de la Caisse militaire.

Voici l'Extrait d'une Lettre de la Haye.

Le 25. Février.

La misere augmente en ce Pays. Le bled encherit chaque jour. Le froment qui ne couloit il y a deux ou trois mois que treize à quatorze escalins , en vaut à present vingt-huit. Le prix des autres denrées est rehaussé à proportion , & celles dont la disette est grande n'ont

point de prix. Les riches se tirent d'intrigues ; mais on peut juger combien souffrent ceux qui doivent , soit à la ville soit à la campagne , gagner leur vie à la journée , & sur tout les pauvres , quoy qu'on leur fasse de grandes charitez , car tout travail manuel est interrompu , & les affaires politiques , ainsi que celles qui regardent la guerre , souffrent de grands retardemens en ce Pays.

Le mot de l'Enigme du mois passé qui estoit *le Bois* , a paru si difficile , qu'il n'a esté trouvé que par cinq ou six personnes seulement. Si personne

H h ij

364' MERCURE

ne l'avoit trouvé, on pourroit dire que c'est la faute de l'Enigme, mais on ne s'en peut plaindre quand le mot ne seroit trouvé que par une seule personne, puisque l'Enigme est juste; mais qu'elle est difficile. Ceux qui l'ont trouvé sont Mrs Girault Etudiant en Medecine; de Bonaire, Maistre de Pension; du Bois, de la rue Saint Martin. Mlle de Bus; la plus jeune des belles Dames de la rue des Bernardins, & la jeune Muse renaissante.

Je vous envoie une Enigme nouvelle. Elle est de Mr de Chantelais, Maistre des Eaux & Forests de Chasteaudun.

GALANT 365
E N I G M E.

*Je suis tout ce que l'homme a de
plus estimable*

*Je suis sans vanité le plus beau don
des Dieux,*

*Chacun me chérit en tous lieux,
Au Theatre, au Barreau, en A-
mour, à la Table,*

*Je desarme souvent l'homme le
plus fâcheux;*

*Je sçay fléchir les Rois, je sçay flé-
chir les Dieux,*

*Sans moy tous ces Auteurs dont
nous parle l'Histoire,*

*Ne seroient point gravez au
Temple de Memoire,*

Hh iij

366 MERCURE

*On voit de mes effets sans sçavoir
qui je suis ,*

*Moy-même je voudrois l'ap-
prendre ,*

*Et je fais mille efforts pour pouvoir
me comprendre ,*

Et cependant je ne puis.

AIR NOUVEAU.

*Que l'hiver ait glacé nos roses &
nos lis ,*

*Je suis insensible à ces choses ;
Sur vôt're beau visage adorable
Philis ,*

*Ne vois-je pas toujours & des lis
& des roses.*

Madame l'Abbesse de Maubuis-
son, Princesse Palatine, & dont
le nom de Baptême estoit *Lou-
ise Hollandine*, parce qu'elle a-
voit esté tenuë sur les Fonts par
les Etats Generaux, mourut le
11. de Fevrier âgée de 86. ans.
Elle estoit fille de Frederic V.
Electeur Palatin, Roy de Bo-
hème, & d'Elisabeth Stuard,
fille de Jacques I. Roy de la
Grand' Bretagne. Elle estoit
née en Hollande en 1622. &
elle avoit passé en France en
1658. où elle avoit embrassé la
Religion Catholique, & ayant
ensuite pris le party de se faire
Religieuse, elle entra dans le
Convent, & ayant esté nom-
mée Abbesse de Maubuisson,
elle a vécu dans cette Abbaye.

368 MARCURE

où elle a fait voir tant de vertu & tant de pieté pendant tout le cours de sa vie, qu'elle peut servir d'exemple à toutes celles qui se font, comme cette Princesse, devoüées au Seigneur. Elle estoit sœur de Charles Louïs, Electeur Palatin, pere de Madame, & d'Edouard, Prince Palatin, pere de Madame la Princesse de Condé.

Je ne dois pas finir cet Article sans vous faire remarquer une chose des plus singulieres ; c'est que les Etats Generaux, après l'avoir tenuë sur les Fonds, luy donnerent une pension ; & que quoyqu'elle soit venuë en France, & qu'elle y ait embrassé la Religion Catholique, elle a esté payée jusqu'à la mort de

la moitié de cette pension.

L'Abbaye de Maubuisson ,
ou de *Nostre-Dame de Maubuisson*,
est une Abbaye Royale de Re-
ligieuses dans le Diocèse de Pa-
ris , proche de Pontoise. Elle
font de l'Ordre & de la Filia-
tion de Cîteaux. Cette Abbaye
est tres-considerable. Mr de
Sainte Marthe raporté qu'elle
fut fondée l'an 1241. par la Rei-
ne Blanche de Castille, mere
de Saint Loüis, en un lieu qu'
il nomme *Alneti*. Il ajoûte que
cette Reine ayant acheté de
Robert & d'Odeline du Chaf-
teau-Rainard , & de leurs en-
fans , la Terre de Maloduno en
1243. on commença d'appeller
ce Monastere *Malodunum* : c'est
apparemment la même chose
que Maubuisson.

Le Service que l'on a fait aux Feüillans pour feu Mr le Maréchal Duc de Noailles a fait trop de bruit pour que vous n'en ayez pas entendu parler ; mais comme je ne puis entrer dans le détail sans faire un long Article, & que l'on en attend une Relation, je remets au mois prochain à vous en parler.

Vous attendez sans doute un Article qui regarde la mort de S. A. S. Monsieur le Prince de Conty ; mais ayant résolu d'en faire un morceau d'Histoire qui contienne tout ce qui s'est passé depuis sa maladie jusqu'au jour qu'il sera porté dans l'Eglise de Saint André des Arcs, où il a souhaité d'estre inhumé auprès de Madame la Princesse sa me-

GALANT 371

re, & qu'il faut beaucoup de temps pour ramasser tout ce qui doit composer cet Article, je dois encore différer à remplir vostre curiosité là-dessus.

Depuis 33. ans que je vous adresse mes Lettres, la mort n'a pas emporté autant de personnes en deux mois de temps, qu'elle a fait depuis le commencement du mois de Janvier, & même de personnes de distinction, & le nombre en est si grand, qu'ayant résolu de vous en marquer seulement les noms & les qualitez, il ne me reste pas de place pour vous en parler dans cette Lettre.

Je ne vous ay point dit en vous parlant de la mort de Mr de Lescapier, Seigneur de

Noüerar , Conseiller de la Grand' Chambre, que Mr Coiffard , Conseiller de la 2^e. est monté à sa place.

Mr le Fèvre d'Eaubonne est aussi monté à la Grand' Chambre, à la place de Mr de Savonnières, dont je ne vous parleray de la mort que le mois prochain.

Mr le Marquis de Pionfac a vendu le Regiment de Navarre 112000. livres à Mr le Marquis de Gassion , gendre de Mr d'Armenonville, & Mr le Marquis de Tourville a acheté le Regiment de Coëtquen, 72. mille livres.

Le Roy vient enfin de nommer les Generaux qui doivent commander la Campagne prochaine

chaine. Toute l'Europe estoit attentive sur cette Nomination qui a réjouï toute la Cour & tout Paris.

Monseigneur le Dauphin doit commander en Flandre en qualité de Généralissime, & il y a lieu de croire que ce Prince ayant toutes les qualitez d'un grand General, & les Troupes luy ayant même donné le surnom de *Louis le Hardy*, en voyant l'intrepidité avec laquelle il affrontoit tous les périls, & que brûlant du desir de combattre, il avoit marché jour & nuit du Camp de Vignamont à Courtray, pour empêcher le Prince d'Orange d'en faire le Siege; c'est-à-dire pen-

Février 1709. II

374 MERCURE

dant près de 40 lieues. Il y a lieu de croire, dis-je, qu'un prince d'une si grande valeur, & toujours accoutumé à vaincre toutes les fois qu'il a commandé, ne peut manquer de faire une heureuse Campagne. Je vous rapporteray seulement ce qu'il a fait pendant la Campagne à laquelle on a donné le nom de *Campagne de Philisbourg*. Voicy les noms des Places qu'il prit pendant le cours de cette glorieuse & surprenante Campagne qui étonna toute l'Europe, pour ne pas dire tout l'Univers.

Philisbourg.

Manheim.

Spire.

Wormes.

Openheim.
Hailbron.
Keiserloutre.
Ebernbourg.
Creutznach.
Bacharach.
Neustadt.
Altzey.
Frankendal.

Il obligea aussi pendant la même Campagne les Villes de Mayence & d'Heidelberg à recevoir Garnison Française, & il fit contribuer la Ville d'Aufbourg.

Comme tout retentissoit du bruit de sa gloire, & de ses Conquestes, & que la Cour & la Ville avoient une extrême impatience de revoir un Vain-

li ij

queur si chargé de Lauriers, le Roy, lorsque ce Prince revint, alla quelques lieues au devant de luy, accompagné de toute la Cour, & cette entrevûe fut si tendre qu'elle fit répandre beaucoup de larmes de joye.

Monseigneur le Duc de Berry, & S. A. S. Monsieur le Duc d'Enghien doivent accompagner ce Prince, sous lequel Mr. le Maréchal de Villars doit servir. Je ne vous dis rien de ce Maréchal, qui a toujours porté la terreur par tout où il a servi. Il a rétabli deux fois les affaires d'Alemagne, & il a eu l'avantage de vaincre Mr le Prince de Bade qui estoit regardé comme le Bouclier de

l'Empire. Comme il n'a pas moins d'esprit que de valeur, & qu'il sçait employer l'un & l'autre tour à tour, suivant qu'il est à propos de se servir de l'un & de l'autre, il a fait agir son esprit & sa prudence contre les Fanatiques; & l'on peut dire qu'il a plus fait lorsqu'il a commandé du costé des Cevennes que s'il avoit gagné des batailles; que c'est un General parfait qui ne laisse échapper aucune occasion de combattre, lorsqu'il est à propos d'agir, & qui sçait se moderer lorsque la raison le veut, & que les interets du Roy le demandent. La joye paroist toujours sur son visage, ce qui anime les Troupes qu'il commande, & les fait

I i iij

378 MERCURE

voler au combat comme à une Victoire assurée. Joignez à cela qu'il est toujours heureux, & cependant si on examine bien toutes ses actions, on trouvera que ce bonheur est moins dû à son Etoile qu'à sa conduite, & à sa valeur. Enfin l'on doit remarquer que quelques ordres qu'il ait reçus, il n'a jamais rien trouvé de difficile.

Monseigneur le Duc de Bourgogne doit commander en Allemagne; & comme ce Prince y a déjà porté la terreur, qu'il y fait des Conquestes considérables; & qu'en s'y faisant craindre, il s'y est fait aimer; que les Troupes qu'il commandoit alors en ont esté charmées, & qu'il ne s'y est fait aucune ac-

tion distinguée qu'il n'ait re-
 compensée, ou qu'il n'ait fait
 récompenser par le Roy, en
 écrivant à Sa Majesté en fa-
 veur de ceux qui avoient mé-
 rité des récompenses, il y a
 lieu de croire que ce Prince
 sera encore aussi heureux du
 costé d'Allemagne, qu'il l'a dé-
 ja esté. J'aurois beaucoup de
 choses à vous en dire qui luy
 ont acquis une gloire qui doit
 estre immortelle; mais vous en
 ayant envoyé une Lettre en-
 tiere sous le nom de *Journal du*
Siege de Brisak, je ne crois pas
 en devoir rien repeter icy. Je
 crois que vous vous souvenez
 de la vivacité avec laquelle il
 a poussé les Ennemis jusques
 aux portes de Nimegue, & de

quantité d'autres actions éclatantes dont je ne pourrois vous parler aujourd'hui, à moins de vous envoyer des Extraits de plusieurs des Lettres que je vous ay adressées, & qui demanderoient des Volumes entiers.

Mr le Marechal d'Harcourt doit servir sous ce Prince. Il n'est pas moins grand Capitaine que grand homme de Cabinet, & le Cabinet n'est pas moins utile à la guerre en de certaines occasions que la plus haute valeur. Il a brillé par tout ou il a servy, & il a rendu en Espagne de grands services au Roy & à sa Majesté Catholique. Les services qu'il a rendus en Flandre ont beaucoup con-

tribué à la gloire des Armes du Roy, & le Corps de Troupes qu'il mena à Nerwinde sans en avoir eu d'ordre; mais étant bien assuré qu'il y seroit nécessaire, contribua beaucoup aux avantages qu'on y remporta; ce n'est pas icy le lieu d'en dire davantage, & d'entrer dans le détail de toutes ses actions

Mr le Marechal de Bervick doit commander en Dauphiné; il est d'une valeur éprouvée, & il entend parfaitement la guerre. La bataille d'Almanza qu'il donna fort à propos en fait foy, puis que s'il l'avoit refusée, il estoit manifeste que le Roy d'Espagne auroit perdu une grande étendue de pays. Il sçait parfaitement bien se

382 MERCURE

posséder un jour de bataille ; il se trouve par tout où sa présence est nécessaire , & l'on peut dire qu'il est l'ame de tout ce qui se passe dans un combat.

Vous jugez bien par la nomination de tous ces Generaux , qu'il s'ensuit que Son Altesse Royale Monsieur le Duc d'Orleans doit encore commander en Espagne. Ce Prince y est ardemment souhaité par Sa Majesté Catholique , par tous les Espagnols , & par tous les François qui composent en ce Pays-là l'Armée des deux Couronnes. Il y a presque rétabli les affaires , & l'on peut dire même qu'il s'en manque peu qu'elles ne le soient entièrement , car quoy que Barcelone soit encore

sous la puissance de l'Archiduc, comme il ne reste plus que deux ou trois Places à soumettre avec cette Capitale, on a de tout temps remarqué qu'un Pays acheve de se rendre avant que la dernière Place soit attaquée, parce qu'il n'y auroit pas d'apparence qu'elle se pût deffendre, & il n'attend souvent pas que cette dernière Place soit assiégée pour se rendre. J'aurois beaucoup de choses à vous dire là-dessus, ainsi que de la situation des affaires en ce Pays-là; mais il ne s'agit icy que de faire un Portrait de S. A. R. ainsi que je viens de vous faire des autres Generaux.

On ne doit pas s'étonner si ce Prince réüssit dans tout ce qu'il

384 MERCURE

entreprend , aucun Capitaine n'ayant jamais eu plus de conduite & plus de prévoyance que luy. Il n'attend pas au commencement d'une Campagne , pour former les projets ; car à peine en a-t-il fini une qu'il forme tous ceux de la Campagne qui la doit suivre. Il examine toutes les choses dont il pourra avoir besoin pour la faire glorieusement , & les fait préparer , du moins autant qu'il luy est possible , & qu'il peut dépendre de luy. Il ouvre ensuite la Campagne , quoy qu'il ne puisse pas toujours avoir tout ce qu'il a demandé , & tout ce qui lui est nécessaire. Il voit tout par lui-même , & prend toujours de si justes mesures qu'on luy

luy a rarement vû entreprendre un Siege sans avoir affoibli les ennemis dans deux ou trois combats qui luy sont avantageux; & lorsqu'il s'est ensuite attaché à une Place, il en poursuit le Siege avec tant de valeur, de conduite, & de prudence, qu'on ne luy a encore vû manquer aucune entreprise de cette nature. Il sçait faire choix des Officiers qui sont les plus propres pour ces sortes d'entreprises, & quand le Siege est commencé il se trouve par tout; il examine tout luy-même; il est l'ame de tout; il encourage les Soldats par sa presence, par les discours, par l'exemple qu'il leur donne, & par ses liberalitez; & il est difficile que tant qu'il en usera

Feurier 1709. Kk •

386 MERCURE

de cette manière , aucune Place
luy puisse échapper. Il est infatigable ; il souffre la faim & la soif ; & l'on peut dire que dans les temps que l'armée manque de quelque chose & sur tout de vivres , il trouve moyen de la faire subsister , & souvent à ses dépens , & on l'a vû dans des temps de disette tenir Table plusieurs jours de suite pour cinq cens Officiers , & souvent pour un plus grand nombre. Jugez par là s'il y a de l'empressement à servir sous un Prince sous lequel on sert avec tant d'agrément , & qui outre tout ce que je viens de dire , a soin de recommander aux deux Rois , les braves Officiers , & de leur procurer des

recompenses. Ce caractere est généralement reconnu & admiré, & ce Prince ne va point à Madrid sans y estre reçu avec des acclamations de toute la Cour & de tout le Peuple, & il y a lieu de croire que selon l'état où il a mis toutes les choses de ce costé là, qu'après avoir reconquis pour le Roy d'Espagne le Royaume de Valence & celui d'Aragon, il achevera bientost de le rendre maistre de toute la Catalogne. Je dois ajouter à cet Eloge que l'on a vû S. A. R. demeurer en Campagne presque pendant un hiver entier pour déconcerter les ennemis, & rompre les mesures qu'ils avoient prises pour l'exécution des projets que ce Prin-

K.k ij

ceſçavoit qu'ils avoient formez. Ce fut pendant cet hiver là qu'il tint des Tables pour tous les Officiers de l'Armée, qui n'ayant pas prévu qu'ils demeureroient ſi longtems en Campagne, auroient eſté bien embarraſſez ſans les divers ſecours que ce Prince leur donna.

Voici encore des nouvelles de divers endroits.

Les Lettres de Turin du 15. Février portent que le Duc de Savoye eſtoit malade d'une fluxion de poitrine; que la violence du froid avoit entièrement gaſté toute la Campagne & gelé tous les Meuriers juſques dans la tige; qu'il eſtoit péri plus de quatre mille hommes de Troupes, & que les vivres n'avoient point de prix dans cette Ca-

pitale , les Paysans n'y apportant presque point de denrées de la Campagne , où ils n'ont pas eux-mêmes de quoy subsister , leurs bestiaux estant morts de froid ; de sorte qu'on y apprehende une disette generale , ce qui avoit fait discontinuer de remplir les Magasins pour la subsistance des Troupes.

**Extrait d'une Lettre de Lerida
du 16 Février.**

Nostre Gouverneur est de retour de la visite qu'il a faite de tous les Quartiers. Il a esté même jusques dans la Plaine d'Urgel , où il a établi de nouveaux Quartiers ; fait faire de bons Retranchemens pour couvrir les Villages où il avoit mis des Troupes. On hâte de toutes parts les préparatifs pour la Campagne. On a envoyé à Tortose un gros Corps d'Infanterie pour en faire venir l'Artillerie qui a esté employée aux Sieges de Denia & d'Alicante.

K k iij •

390 MERCURE

Extrait d'une Lettre de Roses du
22. Fevrier.

Le Convey de Languedoc qu'on attendoit depuis si long-temps, est enfin arrivé icy depuis deux jours au nombre de 26. Barques qui sont chargées de bled, d'avoine & de fourages. 30. de ces Barques doivent aller décharger à Peniscolla sous l'escorte de 9. Vaisseaux de guerre & de 3. Fregates.

L'Escadre Ennemie qui se fit voir la semaine dernière sur la Coste a pris la route du Detroit, & un Bastiment arrivé hier de Carthagene a raporté qu'elle avoit esté jettée par une tempeste sur les Costes de l'Isle de Minorque, où plusieurs Vaisseaux avoient échoué.

Un parti de 40. Cavaliers de nostre Garnison estant en course du costé de Gironne, a enlevé le Major de cette Place qui alloit à Barcelone avec deux autres Officiers, représenter à l'Archiduc que la Place manquoit de toutes choses, & que la Garnison estoit beaucoup diminuée, tant par les maladies

que par la desertion.

Dix huit Cavaliers du Régiment de Nebot qui vinrent se rendre hier avec leurs chevaux, assurent qu'ils seront suivis de beaucoup d'autres, n'estant point payez, & les Magasins qu'on y avoit fait épuiser.

Les derniers avis d'Alicante marquoient que le Chasteau étoit fort pressé, & que le Commandant estoit résolu de périr plutôt que de se rendre prisonnier de guerre avec sa Garnison, ce qui obligeoit la plupart de ses soldats à deserter lorsqu'ils en trouvoient l'occasion.

On mande de Marseille qu'on y a appris par un Bastiment arrivé du Levant, que les Turcs ont arresté à Smirne tous les Vaisseaux Hollandois qui étoient dans ce Port, sous pretexte de quelque différent touchant les Douanes, & que le Consul de cette Nation ayant envoyé à Constantinople en faire ses plaintes au Divan, cet Envoyé n'avoit point esté écouté, & avoit eu ordre de se retirer.

392 MERCURE

Les Habitans de Barcelone ont refusé une Garnison que l'Archiduc vouloit faire entrer dans leur Ville, & ils ont répondu qu'il avoit besoin de Troupes pour se défendre en Campagne ; de maniere que s'il a du desavantage, ces Habitans n'attendront peut-estre pas la derniere extremité, & que toute la Catalogne soit prise, pour se rendre au Vainqueur. Je suis Madame, Vostre, &c.

A Paris le cinquième Mars 1709.
 V. I S.

Le Mercure de Mars se débitera le quatrième d'Avril.

TABLE.

<i>Préface.</i>	5
<i>Discours prononcé, à l'ouverture des Audiances du Présidial de Bourg- en Bresse.</i>	6
<i>Benefices donnés par le Roy.</i>	33
<i>Reformation d'une Abbaye qui est à Rome faite par le Pape, sur le modele de celle de la Trappe, avec une Relation du voyage de sept ou huit de ses Religieux pour se rendre à Rome afin de travail- ler à cette Reforme.</i>	57
<i>Quatrième suite de l'ouvrage de Mr de Woolhouse.</i>	64
<i>Dispute curieuse, arrivée dans le Pays-bas; & qui merite que les Catholiques y fassent attention.</i>	68
<i>Quatre Theses soutenues, tant en Allemagne qu'en Suisse, en Fran- che Comté, & en France. Ces son-</i>	

TABLE.

tes de Theses, à l'exception de celle de Bezançon, ne sont pas comme celles que l'on souvient icy. & elles sont remplies de Dissertations, de faits historiques, & de beaucoup d'autres choses curieuses.	105
Instruction Pastorale, sur le Livre intitulé, Justification du silence respectueux.	125
Lettre écrite par Mr l'Evêque de Babylone, remplie de plusieurs faits curieux.	127
Discours prononcé au petit Collège des Jesuites de Lyon, & dans lequel on examine les Modelles que les Gens de Lettres se doivent proposer de suivre.	145
Bref du Pape à Mr l'Evêque de Conon.	151
Lettre écrite d'Argentan, par Mr	

T A B L E.

<i>de Forges, Docteur en Medecine sur l'acouchement d'une Dame de Chateaudun, accouchée de sept Enfans.</i>	157
<i>Premier Article des Morts, avec une Addition à l'Article de la mort de Madame de Fontenu.</i>	169
<i>Article concernant l'Article des nouveaux Brigadiers dont on a parlé le mois passé.</i>	187
<i>Entrée de Monsieur l'Ambassadeur de Venise, avec de nouvelles particularitez.</i>	194
<i>Second Article des Morts.</i>	205
<i>Charge de Sumiller de Corps du Roy d'Espagne, donnée à Mr le Duc d'Albe, par S. M. C.</i>	302
<i>Remplacement d'Officiers de Marine.</i>	307
<i>Nouvelles de guerre de differens endroits.</i>	312

TABLE.

Situation des affaires presentes.

326

Article des Enigmes. 363

Troisième Article des Morts. 367

*Service fait aux Foulleux pour
sen Mr le Marechal de Noailles.*

370

*Mort de S. A. S. Monsieur le
Prince de Conty.* *idem.*

Conseillers montez à la Grande

Chambre. 371

Regimens vendus. 372

*Portraits des Generaux d'Armées,
nommez par le Roy pour servir la*

Campagne prochaine. *idem.*

Nouvelles de differens endroits. 388

L'Air Que l'Hiver en nos champs,
page 312.

L'Air Que l'Hiver ait glacé, page
366.



REPORT

of the

...

...

...

...

